



**Traces de la créolisation  
dans un français régional:  
le cas du**

**/R/**

**à l'île de la Réunion**



**Guri Bordal**



Masteroppgave i det  
frankofone Afrika sør for  
Sahara, avlagt våren 2006  
ved Institutt for kulturstudier  
og orientalske språk,  
Universitetet i Oslo.

## **SPOR ETTER KREOLISERING I EN REGIONAL FRANSK: EN STUDIE AV /r/ PÅ L'ÎLE DE LA REUNION**

Denne oppgaven studerer den varieteten av fransk som snakkes på den franske øya La Réunion i det Indiske hav. Studien baserer seg på et muntlig korpus bestående av 30 reunionesiske informanter. Korpuset er en del av en større database med muntlig fransk samlet inn for det internasjonale forskningsprosjektet *La phonologie du français contemporain* (PFC).

Førstespråket til informantene i denne studien er reunionesisk kreol, et franskbasert kreolspråk som oppstod på begynnelsen av 1700-tallet som følge av samhandlingen mellom franske koloniherrer og afrikanske slaver. Fransk er det offisielle språket på øya, som bl.a. brukes i undervisningen. Kreol og fransk sameksisterer som et *diglossi* (Ferguson 1959) der kreol er lavspråket og fransk høyspråket.

Kreol og fransk deler mange fonologiske fenomener. En av de trekkene som derimot skiller fransk slik det snakkes i Europa og kreol, er at konsonanten /r/ har tendens til å falle bort etter vokal i kreol. Dette fenomenet finner man også igjen når informanter med kreol som førstespråk snakker fransk.

Opgaven studerer hvordan fonemet /r/ oppfører seg i reunionesisk regional fransk. Akustiske analyser viser at /r/ ikke bare har tendens til å falle bort etter vokal, men også forandrer de fonetiske trekkene til vokalen foran den. Studien viser videre at bortfall av postvokal /r/ reflekterer den sosiale stratifikasjonen i korpuset. De informantene som har lav utdanning og/eller et arbeid som ikke krever bruk av fransk, har høyest bortfall av postvokal /r/. Dette kan forklares med at disse har høyere grad av interferens fra kreol i sin fransk.

Disse funnene får oss til å konkludere at studiet av /r/ i reunionesisk fransk både er av fonetisk, fonologisk og sosiolingvistisk interesse.

## AVANT PROPOS

En premier, cet avant propos doit considérer ma directrice de mémoire, Chantal Lyche, pour sa compétence, sa patience et sa disponibilité pendant tout ce processus et pour m'avoir incitée à participer à des colloques qui ont été de grande inspiration.

J'ai eu la chance de profiter de la connaissance de plusieurs personnes lors de ce travail.

À Oslo, mes remerciements vont à Anne Moseng Knutsen, Ingse Skattum et Elizabeth Lanza pour les conseils dans l'élaboration de la problématique du mémoire et dans la préparation de l'enquête de terrain.

À la Réunion, je tiens à remercier Gudrun Ledegen pour les vives discussions et pour son assistance scientifique, pratique et morale lors de l'enquête de terrain. Je suis également reconnaissante à Jean-Philippe Watbled pour avoir consacré de son temps pour partager son énorme connaissance en créolistique et en phonologie avec moi et pour avoir répondu à toutes mes questions. Ma reconnaissance va aussi à Axel Gauvin pour son œuvre qui m'a appris tant de choses sur la Réunion et aussi pour avoir partagé avec moi ses idées concernant la lutte pour les langues minoritaires.

À Nanterre, je voudrais remercier le laboratoire MoDyCo pour m'avoir accueilli durant l'année universitaire 2005/2006, en particulier Claudine Pagliano pour les bonnes idées et pour son soutien tout au long de mon séjour à Paris. Je suis également reconnaissante à Atanas Tchobanov pour son aide informatique. Je tiens aussi à mentionner les cours passionnants de phonologie de Bernard Laks à Nanterre Paris X qui m'ont ouvert les yeux à tant d'horizons.

À Aix-en-Provence, mes remerciements vont au laboratoire Parole et Langage, UMR 6057 CNRS & Université de Provence. Merci à ceux qui m'ont conseillée dans l'élaboration de la méthode des analyses acoustiques, surtout à Christine Meunier et à Noël Nyguen. Je voudrais également remercier Leonardo Lancia pour avoir élaboré le script pour la lecture des formants.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à Robert Chaudenson pour avoir répondu à mes questions concernant la phonologie du créole réunionnais.

Je tiens également à remercier chaleureusement les 30 locuteurs qui ont consacré leur temps pour participer à l'enquête et également tous ceux qui m'ont introduite à des membres de leurs familles ou parmi leurs amis ayant accepté à participer à l'enquête. *Merci aou ! Zamé mi sa oubli azot !* Je tiens surtout à remercier Nathalie qui m'a amené chez sa famille à Îlet à Cordes : merci de m'avoir apporté des données de grande qualité et un week-end inoubliable.

Mes remerciements vont également à Magne Hasund et à Guro Fløgstad pour les vives discussions de linguistique pendant les pauses à la fac et pendant les longues soirées. Ces discussions ont été une source inestimable d'inspiration. Je tiens également à remercier tous mes autres collègues étudiants avec qui j'ai partagé mes idées et mes soucis pendant le travail de ce mémoire, surtout Inês Bartholo, Martin Hennem et Margrethe Seland. Je suis également reconnaissante à Morten Nordhagen Ottosen pour avoir partagé les expériences de son master avec moi. Je remercie Morten Solem pour l'illustration de la première page.

Mes remerciements vont aussi à Norvald Bordal pour l'aide technique sans lequel je ne pourrais effectuer ce travail.

Enfin, je voudrais remercier ma famille et mes amis pour leur soutien et leur patience.

Guri Bordal,  
Paris, le 5 Mai 2006

## TABLE DES MATIÈRES

<b>0</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>1</b>	<b>SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE</b>	<b>10</b>
1.1	LE TERRAIN	10
1.1.1	<i>Bref historique</i>	11
1.1.2	<i>Groupes ethniques</i>	12
1.2	LES LANGUES REUNIONNAISES	14
1.2.1	<i>Le créole réunionnais</i>	14
1.2.1.1	Créole : genèse et définition	14
1.2.1.2	Le créole réunionnais dans sa diversité	17
1.2.2	<i>Le français de la Réunion</i>	18
1.3	DIGLOSSIE	19
1.4	VARIETES INTERMEDIAIRES	21
1.4.1	<i>Continuum</i>	22
1.4.2	<i>Interlecte</i>	24
1.4.3	<i>Bilinguisme : interférences et alternances codiques</i>	25
1.5	ATTITUDES LINGUISTIQUES	27
1.6	CONCLUSION	29
<b>2</b>	<b>DONNEES</b>	<b>32</b>
2.1	LE FRANÇAIS REGIONAL DE LA REUNION	32
2.2	RECUEIL DES DONNEES	33
2.2.1	<i>Méthode du projet PFC</i>	34
2.2.2	<i>PFC sur le terrain réunionnais</i>	35
2.3	TRANSCRIPTIONS	38
2.4	PRESENTATION DES LOCUTEURS	38
2.5	REMARQUES CONCLUSIVES	40
<b>3</b>	<b>LE /R/ EN FRANÇAIS REGIONAL DE LA REUNION</b>	<b>41</b>
3.1	GENERALITES	42
3.1.1	<i>La phonologie du FRR et du créole réunionnais</i>	42

3.1.1.1 Inventaire phonémique.....	42
3.1.1.2 Prosodie.....	45
3.1.1.3 Le /r/ postvocalique.....	46
3.1.2 <i>Le /r/ comme variable phonologique</i> .....	47
3.2 DESCRIPTION DU COMPORTEMENT DU /R/ .....	48
3.2.1 <i>Le phonème /r/ en français</i> .....	48
3.2.2 <i>L'étude du /r/ en FRR</i> .....	51
3.2.2.1 Hypothèses .....	51
3.2.2.2 Méthodes d'analyse .....	53
3.2.3 <i>Résultats des analyses</i> .....	57
3.2.3.1 Contextes d'élisions .....	58
3.2.3.2 Le /r/ et les voyelles précédentes .....	60
3.2.3.2.1 Allongement .....	60
3.2.3.2.2 Changement de propriétés phonétiques / appendice vocalique.....	62
3.2.4 <i>Le /r/ et le schwa</i> .....	67
3.2.5 <i>Remarques conclusives</i> .....	68
3.3 FACTEURS DE VARIATION .....	70
3.3.1 <i>Hypothèses sur les facteurs de variation</i> .....	71
3.3.1.1 Hypothèses phonologiques.....	71
3.3.1.2 Hypothèses sociolinguistiques.....	72
3.3.1.3 Lexique/fréquence lexicale et élision.....	73
3.3.2 <i>Résultats des analyses quantitatives</i> .....	74
3.3.2.1 Contextes phonologiques et variation .....	74
3.3.2.1.1 Rôle du mot phonologique .....	74
3.3.2.1.2 Qualité des voyelles .....	76
3.3.2.2 Facteurs sociolinguistiques et variation .....	78
3.3.2.2.1 Stratification sociale.....	78
3.3.2.2.2 Registre .....	80
3.3.2.3 Lexique/fréquence lexicale et élision.....	80
3.3.3 <i>Remarques conclusives</i> .....	82
3.4 APPROCHES THEORIQUES .....	83
3.4.1 <i>Aspects diachroniques</i> .....	83
3.4.2 <i>Statut phonologique du /r/</i> .....	84
3.4.3 <i>Contraintes universelles et élision du /r/</i> .....	86

3.4.3.1 OT et contraintes.....	86
3.4.3.2 Contraintes et élision du /r/ postvocalique .....	88
3.4.4 <i>La grammaire du FRR</i> .....	91
3.4.5 <i>Remarques conclusives</i> .....	95
3.5 CONCLUSION.....	96
<b>4 CONCLUSION .....</b>	<b>98</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>107</b>
A LISTE DES MOTS.....	107
B TEXTE .....	110

## 0 INTRODUCTION

Cette étude s'intéresse à un aspect phonologique du français régional de la Réunion, à savoir **le comportement du phonème /r/**, caractérisé entre autres par sa susceptibilité d'être élide en position postvocalique. L'accent est mis sur la variation qui est, nous le verrons, liée à la situation sociolinguistique du terrain qui se caractérise par la coexistence diglossique du français et du créole réunionnais. L'étude s'inscrit dans le cadre du programme *PFC, la phonologie du français contemporain*, qui vise à rassembler un vaste corpus oral de français contemporain à travers toutes les zones francophones du monde afin d'étudier la variation phonologique que connaît celui-ci (cf. Durand et Lyche 2003).

La colonisation française a eu pour conséquence la diffusion de la langue française : elle est aujourd'hui parlée dans plusieurs parties du monde, entre autres en Afrique de l'ouest et dans les îles créolophones de l'Océan Indien et de la Caraïbe. Le français rencontre dans ces « zones d'expansion française » des contextes différents ; il coexiste avec d'autres langues et son statut varie. Ainsi naissent de nouvelles variétés de langues : les variétés du français parlées dans ces régions se distinguent de celles qui sont parlées en France métropolitaine. Les différences se manifestent sur plusieurs plans, parmi lesquels sur le plan phonologique. Les réalisations du phonème /r/ sont l'un des aspects de la phonologie des créoles à base lexicale française, des français régionaux de l'Afrique ainsi que des français régionaux des zones créolophones qui les distinguent de la phonologie du français métropolitain. Étant donné qu'il s'agit d'un point de divergence entre les variétés métropolitaines du français et plusieurs français régionaux de multiples régions francophones extra-hexagonales, l'étude de ce phonème soulève plusieurs questions fondamentales : comment expliquer les divergences et les convergences de l'évolution d'une même langue en fonction des contextes différents ? Quel est le rôle des langues substrates dans l'évolution d'une langue dans un contexte plurilingue ? Comment les facteurs externes comme le contexte sociodémographique ou culturel contribuent-ils à donner

naissance à un ensemble de variétés ? Quels sont les processus linguistiques qui créent cette variation ?

Cette étude ne vise évidemment pas à répondre à toutes ces questions, les objectifs en sont plus modestes. Il s'agit d'une étude synchronique de certains aspects du comportement du /r/ en français régional de la Réunion à travers un corpus oral de locuteurs réunionnais.

Premièrement, nous cherchons à **décrire le comportement du phonème /r/ en français régional de la Réunion**. Cette description comporte deux objectifs : il s'agit dans un premier temps d'élaborer une méthode qui permet de dégager les caractéristiques du comportement de ce phonème. Sur la base des études antérieures à celle-ci sur le français régional de la Réunion et sur les créoles à base lexicale française, nous avons formulé des hypothèses à partir desquelles une méthode de l'étude du /r/ est proposée. Cette méthode est extensible à d'autres études qui porteraient sur le /r/ au sein de PFC, de façon à permettre une comparaison non seulement sur des données parallèles mais aussi à l'aide d'une méthode commune. Dans un deuxième temps, il s'agit de dégager les caractéristiques qui semblent être inhérentes au /r/ dans le français régional de la Réunion. Cette description servira de point de départ pour les analyses phonologiques et sociolinguistiques sur le /r/ auxquelles sera consacré l'essentiel de cette étude.

Deuxièmement, notre étude tend à **cerner le fonctionnement de la coexistence entre le créole et le français à la Réunion**, qui est selon nous, l'une des sources de la variation que connaît le phonème /r/. La littérature sur la situation sociolinguistique et la réalité constatée lors de l'enquête de terrain confirment que la coexistence, dans un même territoire, de deux langues qui partagent plusieurs caractéristiques linguistiques pose de multiples problèmes au linguiste qui cherche à travailler sur ce terrain, quelle que soit son approche théorique ou son objet d'étude.

Troisièmement, nous visons de **montrer que les facteurs externes et internes se conjuguent pour créer de la variation**. Cette étude se situe, pour cette raison, dans l'interface entre la phonologie et la sociolinguistique. L'étude du /r/ semble en effet comporter autant d'intérêt sociolinguistique et phonologique. Nous sommes, par ailleurs, de l'avis que dans l'explication des phénomènes linguistiques ces deux séries de facteurs sont liées.

Cette étude s'organise ainsi : la première partie présente la situation sociolinguistique de la Réunion et les approches théoriques qui ont été utilisées pour

décrire et expliquer celle-ci. Nous concluons cette partie par la présentation de notre point de vue sur la situation. Cette partie se base sur l'ensemble de notre corpus, c'est-à-dire 30 locuteurs (cf. 2.4).

La deuxième partie porte sur les données et la construction du corpus. L'objet d'étude, le français régional de la Réunion y est défini et la méthode d'enquête et les enjeux particuliers du terrain réunionnais sont décrits.

La troisième partie s'intéresse au phonème /r/. Les idiolectes de neuf des locuteurs de notre corpus y sont examinés. La première section de cette partie est d'ordre phonétique et montre la méthode des analyses acoustiques qui ont permis d'esquisser les tendances quant au comportement du /r/ et les résultats de celles-ci. La deuxième section présente les études quantitatives dont l'objectif est de cerner les facteurs de variation de l'élision du /r/. La dernière section du chapitre comporte une discussion de l'élision du /r/ sous l'angle des contraintes de la théorie de l'optimalité (OT).

## 1 SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE

Tout linguiste ayant tenté de décrire la situation sociolinguistique de la Réunion s'est rendu compte de la complexité de la tâche. Il s'agit d'une situation de **contact de langues** qui se caractérise par la coexistence de deux langues, **le français** d'une part et **le créole réunionnais** d'autre part.

Afin de mettre en contexte les enjeux sociolinguistiques, nous donnerons tout d'abord une brève description du terrain réunionnais en mettant l'accent sur son histoire et ses groupes ethniques. Nous présenterons ensuite les principales caractéristiques de la situation sociolinguistique réunionnaise à la fois à travers son histoire, son visage actuel et les différentes approches théoriques qui ont été utilisées pour la décrire et l'expliquer. Nous traiterons premièrement les deux langues indépendamment en rendant compte de la variation qu'elles connaissent chacune. Nous décrirons, deuxièmement, à l'aide de la notion de *diglossie*, leur rapport social et leurs fonctions respectives. Nous compléterons la vision présentée par la diglossie par les différentes approches qui ont tenté de décrire et expliquer l'existence des variétés intermédiaires. Nous élargirons ensuite notre vue sur les enjeux de la situation à la lumière des attitudes linguistiques des locuteurs, pour enfin conclure par notre propre point de vue.

### 1.1 Le terrain

Ancienne colonie française, l'Île de la Réunion bénéficie aujourd'hui du statut de Département d'Outre-Mer français (DOM). L'île est située dans l'Océan Indien, par 21° de latitude Sud et 55°30' de longitude Est, à 200 kilomètres de l'île voisine la plus proche, l'Île Maurice, et à 800 kilomètres à l'ouest de la « grande sœur voisine », Madagascar. 706 300<sup>1</sup> habitants vivent sur une superficie de 2500 km<sup>2</sup>. Île volcanique, la Réunion se caractérise par un relief montagneux. Autour du point culminant au centre de l'île, le Piton des Neiges de 3069 mètres d'altitude, se situent trois cirques,

---

<sup>1</sup> Chiffre de l'INSEE de 1999 [www.insee.fr/fr/insee\\_regions/reunion/home/home\\_page.asp](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/home/home_page.asp)

cratères de volcans éteints. Ces régions à l'intérieur de l'île sont localement appelées « les Hauts ». Moins d'un tiers de la superficie, majoritairement les régions sur le littoral, « les Bas », est constitué de zones cultivables où habite la majorité de la population.

### ***1.1.1 Bref historique***

L'île de la Réunion est inhabitée lorsqu'elle est découverte par des aventuriers portugais à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les Français en prennent possession en 1638, et à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs vagues d'immigrés participent au peuplement de l'île.

Son histoire peut se diviser en trois périodes principales qui coïncident avec son histoire linguistique (Chaudenson 1979, 1992) :

#### *a) Société d'habitation*

Cette période débute vers 1665, lorsque les premiers colons s'installent à la Réunion, et dure jusqu'à environ 1715. Les colons français, majoritairement originaires de la Normandie, de la Bretagne, de l'Île-de-France, de la Picardie et du Poitou, et leurs serviteurs malgaches, sont les premiers hommes à habiter le territoire réunionnais. Les infrastructures coloniales se mettent en place durant les premières années de l'habitation de l'île et celle-ci passe d'une terre vierge et sauvage à une colonie européenne.

#### *b) Société de plantation*

L'époque de la société de plantation commence pendant les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle et se caractérise par le développement rapide des agro-industries coloniales. Dans un premier temps, la culture de café domine l'agriculture réunionnaise. L'île devient, par la suite, une productrice importante de sucre. Le développement agricole entraîne un besoin énorme de main d'œuvre. C'est pourquoi à partir de 1715 a lieu une importation massive d'esclaves de l'est de l'Afrique et de Madagascar. Le nombre de Français s'accroît également pendant la même période, ce qui a pour conséquence l'une des caractéristiques essentielles de la société coloniale réunionnaise, la prolétarianisation d'une partie de la population blanche. En effet, à

défaut de terres sur le littoral, une partie des Français se sont dirigés vers les Hauts pour y aménager de petites plantations. Cette population dispose de peu de ressources agricoles et est amenée à mener une vie modeste.

La société coloniale connaît une transition importante en 1848, date officielle de l'abolition de l'esclavage. À partir de cette date, en effet de nouveaux travailleurs issus de l'Inde viennent à la Réunion afin de remplacer les anciens esclaves (cf. 1.1.2).

### c) *Départementalisation*

À la décolonisation française, après la Seconde Guerre Mondiale, la Réunion ainsi que les îles françaises de la Caraïbe et de la Guyane changent de statut : de colonies françaises, elles deviennent « Département d'Outre-Mer » (DOM) et sont désormais considérées comme des départements français à part entière. L'objectif de cette « départementalisation » est de donner aux habitants de ces anciennes colonies les mêmes droits sociaux que les habitants de la France métropolitaine. Les changements se font néanmoins attendre. Ce n'est que dans les années soixante que le progrès commence réellement à se faire remarquer. Les bouleversements de la société réunionnaise sont désormais énormes. L'enseignement se démocratise par l'instauration du système scolaire français. L'île passe d'une société fortement ancrée dans le monde rural à une société de services. Ces changements entraînent également une croissance énorme de la population.

### **1.1.2 Groupes ethniques**

Il est difficile, comme le souligne entre autres Carayol (1977), de catégoriser la population réunionnaise actuelle en groupes ethniques. Le métissage est important et il est de plus interdit, par la Constitution française, de réaliser des différenciations entre groupes ethniques. Il est toutefois possible de réaliser une certaine catégorisation en faisant référence à l'histoire (cf. Carayol 1977 et Bretegnier 1998). La population réunionnaise peut ainsi être divisé en trois groupes selon le continent d'origine des habitants :

a) la population d'origine **africaine**, les « kaf », est constituée des descendants des esclaves venus d'Afrique de l'Est et de Madagascar au début de la

période de la société de plantation (à partir de 1715). Ils sont à trouver dans toutes les couches de la société actuelle. Récemment, la Réunion a également connu une certaine immigration en provenance des îles voisines, les Comores et Mayotte.

b) la population d'origine **européenne** peut être divisée en trois groupes. Un groupe numériquement peu important rassemble les descendants des grands propriétaires terriens, « les grands Blancs », qui détenaient le pouvoir économique de l'île pendant l'époque coloniale. Les « petits Blancs », bien plus nombreux que les « grands Blancs », sont les descendants des Blancs prolétarisés qui se sont installés dans les Hauts de l'île à défaut de terre sur le littoral au début de l'essor de l'agro-industrie coloniale. Ce groupe était anciennement de faibles ressources économiques, mais se trouve actuellement dans toutes les couches de la société. Le troisième groupe d'Européens est constitué des Métropolitains qui se sont installés à la Réunion après la départementalisation, en général dans l'objectif de travailler dans le secteur public. Ce groupe est localement appelé les « Zoreils ».

c) la population d'origine **asiatique** comporte trois groupes différents. Le groupe le plus important est celui des descendants des *engagés*. Après l'abolition de l'esclavage, les propriétaires terriens ont fait venir des travailleurs salariés du sud de l'Inde pour remplacer les anciens esclaves dans les plantations du sucre (d'où le nom d'« engagé »). Ce groupe important, localement dénommé les « Malbars », se rencontre aujourd'hui dans tous les secteurs. Bien moins nombreux sont les membres des deux autres groupes d'origine asiatique. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des Chinois se sont installés à la Réunion, généralement afin de faire du commerce. Aujourd'hui, leurs descendants sont nombreux à occuper des professions libérales. Quelques années, plus tard commence l'immigration des Musulmans originaires du nord de l'Inde, plus précisément de la province de Gujerat. Ces Indomusulmans d'origine, les « Zarabes », sont également dans le secteur commercial et ont toujours une grande influence sur la vie économique de l'île.

Le métissage étant très important (estimé à 50% selon Cellier 1985 : 33), la catégorisation ci-dessus permet surtout de donner une idée de l'origine des Réunionnais actuels plus qu'une typologie nette.

## 1.2 Les langues réunionnaises

Bien que le français et le créole dominant le paysage linguistique réunionnais, il faut rappeler que d'autres langues sont pratiquées à l'intérieur de certains groupes ethniques. Ces langues dites « ancestrales » sont surtout parlées par les derniers arrivants sur l'île ; le gujrati est notamment utilisé par certains Indomusulmans et des dialectes cantonnais par certains Chinois. Les derniers immigrés de l'île, les Comoriens et les Mahorais, parlent également leurs langues d'origine. En revanche, l'utilisation des langues ancestrales est restreinte. C'est donc le créole et le français qui retiendront notre attention ici.

### 1.2.1 Le créole réunionnais

#### 1.2.1.1 Créole : genèse et définition

Les créoles<sup>2</sup> sont des langues parlées dans certaines anciennes colonies européennes, nées lors de l'interaction entre les esclaves africains et les colons tout au début de la colonisation européenne entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. Le lexique des créoles est en grande partie issu des langues européennes parlées par les colons dans la région en question<sup>3</sup>. Ils se distinguent cependant de ces langues sur les plans syntaxique, morphologique et phonologique<sup>4</sup>. Plusieurs linguistes se sont intéressés aux créoles du fait de la jeunesse et du contexte particulier d'émergence de ces langues.

Différentes hypothèses ont été formulées quant à la genèse des créoles. Selon celle de *l'afrogenèse*, il s'agit de langues mixtes. Les langues africaines parlées par les esclaves auraient joué le rôle de substrat dans la formation des créoles. Or, comme le souligne entre autres Valdman (1978), l'hétérogénéité des langues dites substrates est trop importante pour que cette hypothèse soit probable.

L'hypothèse de *la monogénese*, soutenue par Bickerton (1981), est née de la constatation que tous les créoles se ressemblent structurellement malgré l'éloignement

---

<sup>2</sup> Il existe des créoles à base lexicale anglaise, portugaise, espagnole, hollandaise et française. Nous nous basons surtout ici sur les recherches effectuées sur les créoles à la base lexicale française. Ceux-ci sont parlés en Louisiane, à Haïti, en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Domingue, à Sainte-Lucie, en Guyane française, à l'Île Maurice, à Rodrigues, aux Seychelles et à la Réunion.

<sup>3</sup> 90% du lexique du créole réunionnais est issu du français (Bretengier 1998).

<sup>4</sup> Pour cette raison, il est coutume de parler de *créoles à base lexicale française*. Les créoles sont souvent typologiquement éloignés de la langue européenne dont ils ont emprunté le lexique.

géographique des zones créolophones et les différences entre les éventuelles langues substrates. Selon cette hypothèse, les créoles sont le résultat d'un *bioprogramme linguistique* qui prédispose l'espèce humaine à une certaine forme d'organisation linguistique. Dans le processus de créolisation, le bioprogramme peut s'imposer sans qu'une norme linguistique puisse en modifier l'évolution naturelle.

L'hypothèse dominante de nos jours est cependant celle de Chaudenson (cf. 1992) qui met l'accent sur le contexte démographique et sociologique de l'émergence des créoles. Selon cette hypothèse, dite *eurogénétiste*, les créoles sont un type d'évolution des langues (européennes) parlées par les colons. Il faut, pour cette raison, s'interroger sur la nature des langues de ceux-ci. Dans le cas réunionnais, les colons étaient en grande partie originaires des milieux ruraux de l'ouest de la France. Ils parlaient un français populaire et fortement marqué par des « dialectismes d'oïl ». À partir de ce français d'oïl, le processus de créolisation s'est déroulé en deux phases :

a) la première phase a eu lieu lors de *la société d'habitation* (fin du XVII<sup>e</sup> siècle, début XVIII<sup>e</sup> siècle), où plus de Blancs que de Noirs vivaient dans les futures colonies créolophones. Les esclaves vivent près de leurs maîtres et apprennent le français dans le contact quotidien avec ceux-ci. À défaut d'enseignement formel de la langue, les esclaves apprennent le français par des stratégies d'apprentissage non scolaires. Ils ne « perfectionnent » pas réellement leur compétence linguistique, mais apprennent à parler une *approximation* du français.

b) la deuxième phase de créolisation s'est déroulée pendant les premières années de *la société de plantation* (début XVIII<sup>e</sup>) au cours desquelles les colonies ont connu une transition démographique importante. Le développement des agro-industries coloniales a en effet entraîné l'importation massive d'esclaves (cf. 1.1.1 b et 1.1.2). L'interaction directe entre les colons et les esclaves se voit désormais largement réduite. Les nouveaux arrivants côtoient principalement les anciens esclaves et leur langue cible sera l'approximation du français que parlent ceux-ci. Les nouveaux esclaves apprennent, à leur tour, cette langue par les mêmes stratégies d'apprentissage.

Le français subit donc deux phases de « modifications » dues aux stratégies d'apprentissage de deux générations d'apprenants, processus appelé par Chaudenson (cf. 1992) l'*approximation approximative*. Cette langue devient, par la suite, la langue première des enfants des esclaves. À ce moment-là, son champ d'utilisation évolue et elle s'adapte aux besoins communicatifs de ses locuteurs. De nouvelles catégories

grammaticales apparaissent et le créole devient une langue autonome. Chaudenson (2002 : 37) résume sa thèse sur l'origine des créoles de la manière suivante :

« Les créoles sont des systèmes autonomes qui se constituent au moment où les sociétés coloniales atteignent le stade économique et social qui caractérise la mise en place des agro-industries coloniales. Les masses d'esclaves nouveaux ne sont plus désormais en contact qu'avec d'autres esclaves dont ils vont apprendre des variétés de français, elles-mêmes approximatives, sans confrontation réelle avec le modèle linguistique central. Le français déjà koinésé dans la première phase de ces sociétés, va ainsi se transformer sous l'effet des stratégies d'appropriation, pour aboutir à l'émergence de variétés de plus en plus autonomes qui vont, à leur tour, servir de cibles linguistiques aux nouveaux arrivants ».

La colonisation européenne a eu des influences linguistiques sur tous les territoires colonisés, notamment en Afrique subsaharienne où de nouvelles variétés du français sont apparues. Il n'est pas pour autant question d'une créolisation. Chaudenson (2002) pose trois critères sur le contexte social et historique qui doivent être remplis pour qu'un parler soit qualifié de créole :

- a) la présence d'un peuplement français de départ important
- b) une transmission du français par voie orale en l'absence de superstructure socioculturelle
- c) une société esclavagiste vouée aux agro-industries coloniales (café, sucre, épices)

Le créole réunionnais est typologiquement plus proche du français que d'autres créoles, ce qui a amené certains à remettre en question son statut de « créole<sup>5</sup> ». L'émergence du créole réunionnais est toutefois liée à un contexte identique à celui postulé par Chaudenson. Il y avait en effet plus de Blancs que de Noirs dans les premières années du peuplement de l'île, en l'absence de système scolaire, les esclaves ont appris le français dans le contact avec les colons. La Réunion était une société esclavagiste avec de la production de café, de sucre et d'épices. Nous nous fions donc à la définition sociodémographique des créoles de Chaudenson (2002) sans poursuivre davantage la discussion relative au statut du créole réunionnais.

---

<sup>5</sup> Notamment J. Holm lors du X<sup>e</sup> colloque des études créoles, la Réunion, 25-30 octobre 2002.

### 1.2.1.2 *Le créole réunionnais dans sa diversité*

Le créole réunionnais est aujourd'hui la langue vernaculaire de la grande majorité des Réunionnais quelle que soit leur origine ethnique. Du fait du relief montagneux et des modestes moyens de communication jusque dans les années soixante, le créole réunionnais connaît une variation diatopique notable. Les variétés du créole ont connu des étiquettes différentes ; les Réunionnais parlent de *créole des Hauts* et de *créole des Bas*. Les chercheurs parlent de *créole acrolectal* et de *créole basilectal* (cf. par exemple Beniamino et Baggioni 1993 et Beniamino 1996) ou de *français créolisé* (cf. par exemple Carayol 1977, Chaudenson, 1979 et Beniamino 1997). Quelle que soit l'étiquette utilisée pour désigner ces variétés<sup>6</sup>, tous les chercheurs soulignent l'existence d'une variété de créole relativement proche du français et d'une variété assez éloignée de la langue métropolitaine en termes de typologie.

La variété du créole parlée dans les Bas (cf. 1.1.1), région traditionnellement habitée par les descendants d'esclaves et d'engagés, est considérée comme étant la variété basilectale, donc la plus éloignée du français. Son éloignement typologique du français peut notamment être illustré par le fait que son système verbal est plus analytique que celui du français. L'imparfait du verbe *manger* se construit notamment sans flexion verbale « mi té i manz » (*je mangeais*).

La variété du créole parlé par les « petits Blancs des Hauts » (cf. 1.1.2) est typologiquement plus proche du français que celle des Bas. Elle est considérée comme la variété acrolectale ou même parfois comme un « français créolisé ». Les « petits Blancs » se sont installés dans les Hauts au début de la colonisation et leur français n'a subi que la première phase de créolisation ce qui explique sa proximité avec le français de Métropole. Son système verbal est par exemple plus synthétique que le système du créole basilectal. L'imparfait du verbe « manger » se construit notamment avec le suffixe [e] comme en français : « mi mangé » (*je mangeais*).

Il est cependant important de noter que les Réunionnais sont de plus en plus mobiles et que les isoglosses ne sont plus aussi nettes. Il peut en effet parfois s'avérer difficile de décider si l'idiolecte d'un locuteur est de type acrolectal ou basilectal. Un

---

<sup>6</sup> *Variété (synonyme de lecte)* : La question de la limite entre une variété d'une langue et une langue est sujet de discussion. Nous nous basons ici sur la définition de Bavoux (1997 : 200) dans laquelle le terme est utilisé pour rendre compte de la variation que connaît une même langue, produit de la *variation sociolinguistique* (topolecte, régiolecte, sociolecte, acrolecte, mésolecte, basilecte, idiolecte).

Réunionnais scolarisé, vivant dans les Bas, peut notamment avoir une syntaxe basilectale, mais un inventaire phonologique acrolectal (cf. 3.1.1.1).

### 1.2.2 *Le français de la Réunion*

La langue française est présente à la Réunion depuis le début du peuplement de l'île (Beniamino et Baggioni 1993). C'est la langue officielle de l'île, la L1<sup>7</sup> d'une partie de la population et la L2 de la quasi-totalité de ceux qui ont acquis le créole comme L1. Avant la départementalisation, la maîtrise du français était encore modeste parmi la grande majorité de la population. Grâce à la démocratisation du système scolaire et la volonté de certains parents de transmettre le français comme L1 aux enfants, une élévation de la maîtrise du français est actuellement attestée (Beniamino 1997). Nous présenterons ici les différentes variétés du français à la Réunion telles qu'elles sont décrites par les chercheurs et reviendrons sur une discussion plus approfondie du français régional réunionnais (cf. 2.1).

Outre le créole, deux niveaux de langue existent, selon Chaudenson (1979), à la Réunion : le français standard et le français régional. Le français standard<sup>8</sup> est parlé par une partie réduite de la population, les immigrés métropolitains. Le français régional, se démarquant du français standard par certains traits linguistiques, est parlé par les Réunionnais francophones.

Une autre approche est présentée par Beniamino et Baggioni (1993). Ils distinguent les variétés du français en se référant à différentes normes<sup>9</sup>. Ils postulent l'existence de deux normes de français à la Réunion : une *norme* « *grands Blancs* » et une *norme* « *petite bourgeoisie* ».

La norme « grands Blancs » est issue de la variété du français des « Grands Blancs », groupe détenteur des pouvoirs économiques, politique et culturels jusqu'à la départementalisation. Ce français, le *bourbonnais*<sup>10</sup>, se caractérise par des conservatismes et des éléments des dialectes des colons (cf. 1.2.1.1). L'influence culturelle des « Grands Blancs » a diminué dans le dernier quart du siècle. Leur

<sup>7</sup> Il est de coutume parmi les chercheurs en acquisition et en bilinguisme de parler de *L1* pour « langue première », *L2* pour « langue seconde ».

<sup>8</sup> *Français standard* semble, pour Chaudenson, désigner le français parlé par les Métropolitains sans prise en compte de la variation que connaît celui-ci. Nous parlerons ici de « variétés métropolitaines du français » lorsque nous référons au français parlé à l'Hexagone.

<sup>9</sup> La notion de *norme* est définie ainsi : « La représentation que se font les locuteurs de l'usage légitime des formes linguistiques d'une variété de langue ». (Beniamino et Baggioni, 1993 :156).

<sup>10</sup> La Réunion s'appelait « l'île Bourbon » autrefois, d'où cette dénomination.

variété de français ne constitue plus la norme de prestige et son usage se restreint aujourd'hui à la sphère privée.

L'émergence d'une norme « petite bourgeoisie » est liée à la départementalisation ayant permis à certains de monter l'échelle sociale par la voie de l'école. Le résultat en est la création d'une petite bourgeoisie locale qui tend à utiliser le français et non le créole comme langue de communication quotidienne. Leur variété de français est souvent marquée par l'introduction consciente d'éléments lexicaux du créole afin de le démarquer du français métropolitain pour des raisons identitaires.

Il nous semble de rigueur d'ajouter une troisième norme à la description de Baggioni et Beniamino (1993), à savoir la norme « métropolitaine » (Bordal et Ledegen 2005). Le français « métropolitain » est de plus en plus présent à la fois à travers les enseignants métropolitains et les médias. La norme de prestige aujourd'hui semble, en effet, être le français métropolitain (cf. 1.5).

### 1.3 Diglossie

Nombreux sont ceux qui ont eu recours à la notion de *diglossie* dans leur description du rapport entre le créole et le français de la Réunion (Carayol 1977, Carayol et Chaudenson 1978, Chaudenson 1979, Baggioni 1993, Bretegnier 1998). Cette notion apparaît pour la première fois dans l'article de Ferguson (1959) « Diglossia » dans lequel est proposée une description du rapport entre les variétés<sup>11</sup> présentes dans un type de communautés bilingues. Ferguson dégage deux variétés dont l'une est décrite comme la variété haute (H) et l'autre comme la variété basse (B). Ces variétés se distinguent sur plusieurs niveaux :

a) elles ont chacune des *fonctions* bien précises. La variété H est utilisée dans des contextes formels, comme dans les cérémonies religieuses, dans les lettres, dans les discours officiels, lors des cours à l'université, dans les médias, et dans la littérature de prestige. La variété B est celle de la communication informelle, notamment des conversations entre amis, collègues et membres de la famille. Elle est également utilisée pour les instructions aux domestiques ou aux ouvriers, à la radio, dans des bandes dessinées et dans la littérature folklorique ou populaire.

---

<sup>11</sup> Ferguson utilise le terme *variété*, ce qui a été remis en question par Fishman (1967) qui souligne qu'il peut aussi s'agir de deux *langues*. Nous avons traité le créole et le français comme deux langues. Nous adaptons tout de même la notion de *variété* en résumant l'article de Ferguson.

b) ces différences de fonctions ont pour conséquence une différence de *prestige*. Les locuteurs considèrent la variété H comme supérieure à la variété B ; elle est présentée comme plus élégante, plus logique et plus apte à exprimer des pensées compliquées. La variété B n'est dotée d'aucun prestige et les locuteurs vont jusqu'à nier son existence.

c) *l'acquisition* des deux variétés se fait de différentes manières parce qu'elle est la variété dans laquelle s'expriment les parents lorsqu'ils s'adressent aux enfants, la variété B est acquise comme L1. La variété H est apprise formellement, par le biais de l'école, par des normes et des règles.

d) on situe en effet aussi une différence entre les deux variétés en matière de *standardisation*. La variété H est étudiée et normée et il existe de nombreux grammaires et dictionnaires. Elle connaît ainsi peu de variation. Elle a aussi donné naissance à une grande *tradition littéraire*. Quant à la variété B, elle est peu étudiée, peu normée, n'a pas d'orthographe définie et sa littérature est majoritairement orale.

Les deux variétés d'une diglossie se distinguent également au niveau linguistique. La variété H est dotée d'une *grammaire* plus complexe, un *lexique* plus étendu et une *phonologie* plus riche que la variété B<sup>12</sup>.

La situation de diglossie est considérée comme un état stable. Les locuteurs ne l'envisagent pas comme un problème, ce qui est, selon Ferguson, l'origine de cette *stabilité* de rapport entre les variétés. Or, plus de communication à travers les régions, plus de littérature dans la langue B et une volonté de créer une langue nationale standard peuvent éventuellement changer la diglossie. La langue B va dans ce cas prendre des fonctions de la langue H.

La diglossie telle qu'elle est décrite par Ferguson correspond en grande partie à la situation sociolinguistique réunionnaise ; le créole comporte beaucoup de caractéristiques de la variété B et le français nombre de particularités de la variété H. Le créole est notamment doté de très peu de prestige et son usage est généralement réservé aux contextes informels. Le français est en revanche la variété prestigieuse des contextes formels. Les locuteurs sont persuadés de la supériorité du français et dévalorisent le créole. La majorité des Réunionnais acquièrent le créole comme L1 et

---

<sup>12</sup> Que l'on puisse réellement classer la grammaire d'une variété comme plus complexe ou la phonologie plus riche que celles d'une autre variété se discute. Nous n'entreprendons cependant pas cette discussion ici.

le français à travers l'école. Le français est beaucoup plus standardisé que le créole qui connaît une variation importante (cf. 1.2.1.2).

Il est toutefois de rigueur de nuancer un peu la vision. Tous ceux qui ont eu recours à la notion de diglossie dans leur description du rapport entre les deux langues réunionnaises en ont en effet critiqué certains aspects. C'est principalement la stabilité de la situation postulée par Ferguson qui a fait l'objet de critiques. Plusieurs chercheurs ont en effet souligné la dynamique des langues qui fait changer les situations sociolinguistiques. C'est ce que l'on constate à la Réunion actuellement. Premièrement, la stricte répartition fonctionnelle entre le créole et le français n'est plus aussi précise qu'elle pouvait l'être avant la départementalisation. Le créole apparaît de plus en plus dans des contextes auparavant réservés à la langue H. De nombreux auteurs réunionnais s'en servent notamment comme langue de l'expression littéraire. Plusieurs propositions de normes écrites du créole sont aussi parues dernièrement (cf. Gauvin 2004). Le créole s'est également fait une place dans l'enseignement. À la suite de la loi Dexionne de 2002 sur l'enseignement des cultures et langues régionales, un CAPES<sup>13</sup> de créole a été mis en place. Il est désormais enseigné dans les écoles et à l'université de la Réunion. Le français, de son côté, voit sa fonction comme outil de communication quotidienne s'élargir. Plusieurs parents réunionnais tendent par exemple à vouloir transmettre le français et non le créole comme L1 à leurs enfants pour assurer leur réussite scolaire (cf. 1.2.2).

Nous avons vu que la diglossie telle qu'elle est décrite par Ferguson n'est pas entièrement compatible avec la situation sociolinguistique réunionnaise. Pourtant, il s'agit d'une communauté bilingue dans laquelle deux variétés linguistiques (ou plutôt « langues ») coexistent de manière hiérarchique avec une certaine répartition fonctionnelle. L'idée de base du concept est donc pertinente dans la description du rapport entre le créole et le français.

#### **1.4 Variétés intermédiaires**

La diglossie permet de rendre compte, avec des modifications, des différentes fonctions des deux langues et du rapport social entre elles. Cette notion se montre cependant insuffisante pour décrire toute la réalité. L'insuffisance réside, outre dans les aspects soulignés ci-dessus, surtout dans la manière complémentaire de considérer les

---

<sup>13</sup> CAPES : Certificat d'APTitude à l'Enseignement Supérieur.

deux langues en présence. La diglossie présente une vision « dure » des contacts de langues (de Robillard 2002 : 37), c'est-à-dire que les langues sont considérées comme deux entités bien distinctes. Or, si l'on observe l'usage réel, on s'aperçoit que celui-ci est souvent d'ordre « mixte ». L'observateur note souvent des énoncés qui sont difficilement classables soit comme du « français », soit comme du « créole ». Ce facteur complique la description de la situation sociolinguistique réunionnaise. Comment rendre compte de ces énoncés « mixtes » ? Deux notions ont été proposées pour décrire cette mesure : la notion du *continuum* et celle d'*interlecte*. Nous allons traiter ces deux approches pour ensuite élargir notre vue par une discussion du comportement de l'individu bilingue.

#### 1.4.1 *Continuum*

Ce concept a été lancé comme une critique des structuralistes (dans laquelle s'inscrit Ferguson) et des générativistes qui mettent la variation en périphérie des études linguistiques. La principale caractéristique des zones créolophones est justement la variation (Bickerton 1973). La notion de *continuum* est une théorisation dont l'objectif est de décrire de manière rigoureuse cette hétérogénéité linguistique ayant la variation comme principal objet d'étude.

Le continuum se base sur l'existence de deux pôles extrêmes dont un, le pôle dit *acrolectal*, la variété de prestige (la langue H) et l'autre, le pôle dit *basilectal*, la variété socialement dévalorisée (la langue B). Entre ces pôles se situe la zone dite *mésolocale* qui comprend des formes qui peuvent soit être issues de ces pôles, soit être propres au mésolecte. La naissance du mésolecte s'explique par les transitions sociales dans les colonies qui ont entraîné une diminution des barrières sociales, politiques et économiques entre les Noirs et les Blancs. La variété linguistique de prestige demeure néanmoins celle des Blancs. Les Créoles tendent dans un tel contexte à modifier leur parler pour l'orienter vers la variété prestigieuse. Ceci entraîne l'apparition de variétés intermédiaires. Bickerton (1973 : 644) décrit ce processus ainsi : « the speaker internalizes his grammar by including rules from the output of those [les Blancs] with whom he comes into contact ». L'originalité de la notion de continuum réside donc dans l'idée de mésolecte, qui est une zone de variation entre les pôles extrêmes.

Dans une étude de 1976, Carayol et Chaudenson attestent l'existence d'un continuum à la Réunion. Ils utilisent pour ce faire la *méthode implicationnelle* qui permet de stratifier les variables linguistiques entre deux pôles. Cette méthode met en évidence le fait que les variables étudiées sont ordonnées l'une par rapport à l'autre (Chaudenson 1981). Sur la base des variables phonologiques, Carayol et Chaudenson montrent qu'il est possible de situer les différentes variétés sur un schéma de continuum. Sur le pôle acrolectal se trouve le système phonémique français avec tous les phonèmes du français standard, sur le pôle basilectal se situe le créole basilectal avec un système phonémique réduit (cf. 3.1.1.1). Entre ces deux extrêmes se trouve une multitude de variétés.

Nous avons vu que Bickerton (1973) explique l'émergence du continuum par un processus de *décréolisation* issu de la volonté des locuteurs de s'approcher de la norme de prestige. Carayol et Chaudenson (1978) affirment que l'origine du continuum réunionnais est différente. Du fait de la présence d'un français créolisé (créole acrolectal) depuis le début de la colonisation, l'ensemble de variétés linguistiques de la Réunion s'est toujours situé dans un schéma de continuum. Il est cependant important de noter que depuis la départementalisation, de plus en plus de Réunionnais parlent le français. Plusieurs parents essaient notamment de transmettre le français et non plus le créole comme L1 à leurs enfants afin d'assurer leur réussite scolaire. Ces parents sont, dans beaucoup de cas, eux-mêmes apprenants de français. La langue qu'ils transmettent à leurs enfants est dans ces cas une interlangue fossilisée<sup>14</sup> (Bretegnier, 1998). Certains enfants réunionnais acquièrent cette interlangue comme L1. Il est donc probable que le continuum réunionnais peut en partie s'expliquer par la volonté des locuteurs de s'approcher de la forme de prestige (donc une décréolisation) conformément à l'hypothèse de Bickerton (1973) sur l'origine de l'émergence du continuum dans les zones créolophones.

Très schématiquement, le continuum réunionnais peut être décrit comme dans le tableau 1 en utilisant comme variable d'exemplification le passé accompli (Chaudenson, article « Continuum » in Moreau (éd.) 1997) :

---

<sup>14</sup> Selinker (1972) lance le terme *interlangue* pour désigner la langue que parle un apprenant d'une L2 lorsqu'il n'a pas encore internalisé toutes les règles de la langue-cible. L'interlangue est donc marquée par de nombreuses interférences de sa L1. Lorsque l'apprenant estime que sa compétence de la langue-cible est suffisante sans pour autant être « parfait » il cesse de faire des progrès. Une fossilisation de l'interlangue peut donc avoir lieu.

**Tableau 1 : Le continuum réunionnais**

Pôle acrolectal		Mesolecte	Pôle basilectal	
Français standard <i>Nous mangions un peu de morue chez notre oncle</i>	Français régional <i>Nous mangions un peu la morue chez notre oncle</i>	<i>Nous i mangeait un peu la morue chez not tonton</i>	Créole acrolectal <i>Mi manzé in pé la mori sé not tonton</i>	Créole basilectal <i>Nou té ki manz in pé la mori kaz nout tonton</i>

Ce tableau permet de donner une idée de l'organisation du continuum, mais comme le soulignent Beniamino et Baggioni (1993) le continuum réunionnais est marqué par de nombreux mésolectes. La catégorisation qui présente le tableau 1 est donc très simplifiée.

L'intérêt principal de la notion de continuum dans le contexte réunionnais réside dans la constatation que la coexistence proche des deux langues sur un petit territoire les conduit à s'influencer mutuellement, ce qui donne naissance à des variétés qui se situent entre les deux. Dans la description de l'idiolecte d'un locuteur, la notion présente néanmoins quelques difficultés. Comme nous l'avons constaté, l'idiolecte d'un locuteur peut à la fois contenir des traits acrolectaux et basilectaux. Par contre, il est possible, si l'on se limite à un seul aspect du système linguistique du locuteur, notamment celui des phonèmes, de les stratifier sous un schéma de continuum.

#### 1.4.2 *Interlecte*

Une critique très radicale de la diglossie est celle présentée par Prudent (1981). Afin de rendre compte de la situation sociolinguistique martiniquaise, il lance le concept d'*interlecte*. Cette notion doit son existence à l'observation que « les bilingues ont à leur disposition des éléments linguistiques qui peuvent, indépendamment de leur étiquetage (« français », « créole »), construire un ensemble en se « mélangeant » dans des discours » (de Robillard, 2002 : 8). La notion d'interlecte remet en cause l'existence de deux systèmes linguistiques à la Martinique et postule l'existence d'une zone interlectale qui se présente ainsi comme :

« l'ensemble des paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l'acrolecte ou du basilecte. Soit parce que les deux systèmes sont cumulatifs en un point de l'énoncé (code-switching, emprunt non intégré à la morphologie du système emprunteur), soit parce que ni l'un ni l'autre ne répondent pas de la nouvelle forme » (Prudent, 1981 : 31).

L'idée essentielle de l'interlecte est que les locuteurs bilingues ne se soucient pas de savoir dans quelle langue ils parlent, mais qu'ils puisent dans le discours de toutes les ressources linguistiques à leur disposition. Le français, le créole et l'interlecte sont tous regroupés dans ce que Prudent (1981) appelle le *macrosystème linguistique*. La langue des Martiniquais n'est en effet pas le français ou le créole ou les deux, mais l'ensemble de toutes les variétés que ces deux langues présentent, soit « le martiniquais ».

La notion d'interlecte est plus radicale dans sa critique de la vision « dure » des langues que le continuum car elle ne trace aucune frontière. Par la méthode implicationnelle, le continuum permet de stratifier les variétés entre deux pôles. La notion d'interlecte refuse complètement la stratification des variétés ; elles font toutes partie du macrosystème linguistique.

En ce qui concerne le contexte réunionnais, des recherches actuellement en cours<sup>15</sup> tendent à examiner l'éventualité d'un macrosystème linguistique « le réunionnais ».

#### **1.4.3 Bilinguisme : interférences et alternances codiques**

Nous proposons de présenter une troisième approche, après celle de continuum et celle d'interlecte, pour rendre compte des variétés intermédiaires. Les locuteurs réunionnais n'ont pas tous la même compétence linguistique. Il y a des individus unilingues créoles, d'autres qui sont unilingues français. La majorité des locuteurs sont toutefois bilingues français créoles à des degrés différents<sup>16</sup>. La plupart des locuteurs interrogés dans cette étude affirment notamment savoir parler deux langues, souvent avec une compétence supérieure en créole qu'en français. On peut donc présupposer l'existence de deux langues distinctes et que l'état de bilinguisme des locuteurs est à l'origine des variétés intermédiaires.

Afin d'élargir la vision sur les énoncés « mixtes », la prise en compte de la compétence inégale des deux langues est de rigueur. Bretegnier (1998) souligne notamment ce fait dans sa description de la situation sociolinguistique

---

<sup>15</sup> Il s'agit entre autres de la thèse de doctorat de Logambal Souprayen-Cavery dont quelques résultats ont été présentés lors du *XIII<sup>e</sup> Table Ronde de Moufia*, en avril 2005.

<sup>16</sup> Nous partons d'une définition large de *bilinguisme* en classifiant l'individu de bilingue même s'il a une maîtrise supérieure d'une langue que d'une autre (cf. Mackey 1997).

réunionnaise : « Bien rares sont les locuteurs qui possèdent effectivement une compétence de communication bilingue, et la première conséquence linguistique est l'appartenance constante d'interférences linguistiques » (Bretegnier 1998 : 247).

Lorsqu'un locuteur réunionnais dont la langue dominante est le créole s'exprime en français, il est probable qu'une occurrence importante d'interférences<sup>17</sup> soit à constater. Malgré la distance typologique entre les deux langues, ils partagent plusieurs traits linguistiques. La multitude de points communs peut augmenter le risque de confusion et déclencher des énoncés qui sont difficilement classifiables comme soit du créole, soit du français. Dans ces cas-là, il s'agit des interférences inconscientes d'un locuteur qui s'exprime dans une langue qui n'est pas sa L1. Notons qu'il s'agit d'un type de bilinguisme particulier dû à la proximité des deux langues en questions. On peut s'attendre à ce que le risque d'interférences soit plus élevé lorsque les deux langues partagent plusieurs caractéristiques linguistiques.

Le « mélange » peut également être conscient de la part des locuteurs. Dans des situations de communication entre plusieurs individus bilingues, on constate souvent des alternances codiques<sup>18</sup>. Les locuteurs ne font pas nécessairement l'effort de tout dire dans une seule langue lorsqu'ils savent que leur interlocuteur a la même compétence bilingue. Étant donné que la situation diglossique de la Réunion, on constate une certaine répartition fonctionnelle entre le créole et le français. Le locuteur est, pour cette raison, habitué à traiter certains thèmes en français et d'autres en créole. Il est donc possible de s'imaginer que le locuteur réunionnais utilise les deux langues dans les mêmes énoncés lorsqu'il communique avec un autre représentant de la même communauté linguistique. Il s'exprime en créole lorsqu'il traite des thèmes qu'il a l'habitude de traiter en créole, comme les questions de la vie de tous les jours, et en français lorsqu'il touche d'autres thèmes, par exemple l'école, tout en sachant qu'il passe de l'une langue à l'autre.

---

<sup>17</sup> L'*interférence* désigne des problèmes d'apprentissage où l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue-cible (Hamers et Blanc 1995)

<sup>18</sup> *Alternances codiques* sont des stratégies de communication utilisées par les locuteurs bilingues entre eux : ces stratégies consistent à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale. La différence entre les *interférences* et les *alternances codiques* est que le premier processus est inconscient alors que le deuxième est conscient de la part du locuteur (Hamers et Blanc 1995).

Les variétés intermédiaires peuvent donc être expliquées par des interférences dues à une maîtrise variable du français et des alternances codiques comme résultat de la répartition fonctionnelle diglossique.

### 1.5 Attitudes linguistiques

Afin de compléter ce tour d'horizon de la situation sociolinguistique réunionnaise, il convient de prendre en compte la façon dont les locuteurs perçoivent cette situation. Cette section se base sur 30 conversations dirigées (cf. 2.2) dans lesquelles les locuteurs ont répondu à des questions portant sur la coexistence du créole et du français et sur leur propre compétence linguistique.

Les attitudes des locuteurs correspondent en grande partie avec la diglossie. Le français est considéré comme étant plus apte pour les situations de communication formelle que le créole, considéré comme une langue dont la seule fonction est la communication quotidienne et informelle. Les unilingues créoles regrettent de ne pas parler le français, les bilingues mettent l'accent sur leur compétence en français et nient le créole. Tant les unilingues créoles que le bilingue créole français sont majoritairement contre l'introduction du créole à l'école. Ils n'approuvent pas non plus les tentatives de faire du créole une langue écrite. Le français est considéré comme la vraie langue, le créole est le « patois » de communication quotidienne qui ne mérite pas que son statut change. Les attitudes concernant le créole sont toutefois souvent ambiguës. Il n'est pas digne d'assumer d'autres fonctions que celle de la communication quotidienne, mais en même temps, c'est une langue aimée à laquelle les locuteurs sont sentimentalement attachés. C'est également la langue dans laquelle ils préfèrent s'exprimer. Quelques militants revendiquent le créole du fait de sa fonction de marqueur d'identité. Des représentants de ce groupe qui écrivent en créole luttent pour une Réunion officiellement bilingue où le créole peut assumer toutes les fonctions du français (cf. Gauvin 1979, 2004 et c.p.<sup>19</sup>. 2005). Il s'agit cependant d'un groupe restreint de la population, et la tendance dominante est la vision diglossique. Ces attitudes sont attestées dans de nombreuses études sur les attitudes linguistiques à la Réunion (cf. Baggioni 1993 et Bavoux 2002). Les mêmes idées apparaissent également chez les locuteurs de notre étude :

---

<sup>19</sup> *Communication personnelle (c.p.)*.

« Franchement, je pense que, ben, que ça [le créole] mérite pas d'être à l'école, hein. Mais que ça vaut pas la peine de mettre le créole à l'école. On a déjà le français, l'anglais, l'espagnol. Ça c'est des langues à apprendre. Ça c'est des langues qui te sert dans ton métier. Le créole, c'est quelque chose, tu parles à la maison. » (Locutrice 9)

La dévalorisation du créole au profit du français typique à la diglossie a donné naissance à un fort sentiment d'*insécurité linguistique*<sup>20</sup> attesté par Gueunier *et alii* (1978) et Bretegnier (1998). Les locuteurs ont le sentiment de ne pas être des locuteurs légitimes du français (cf. 2.2.2). Le français que parlent les Réunionnais est, aux yeux des locuteurs, dévalorisé par rapport au « vrai français », le français de la Métropole. Ils se perçoivent comme des créolophones essayant de parler français sans forcément y parvenir. L'une de nos locutrices témoigne bien cette vision en affirmant que les Réunionnais ont du mal à parler français, même s'ils l'apprennent à l'école :

« Mais de mon temps, on ne parlait pas créole [à l'école]. On nous empêchait. Fallait pas parler créole. <Enquêtrice : Ça posait des problèmes pour certains ?> Ben oui. Ben oui. Parce que chez nous, on parle tout le temps créole. On parle pas français, hein. [...] parce qu'on a du mal à parler français même si on apprend le français à l'école. » (Locutrice 3).

Un autre locuteur va jusqu'à dire qu'il n'a jamais appris le français :

« <Enquêtrice : Quelle est ta langue maternelle ?> Le créole, puisque que c'est la langue qu'on parle tous les jours. On a pas l'habitude de parler français. Je parle créole avec tout le monde, même des fois au boulot. [...] Mais sinon, ça, le français, j'ai jamais appris. » (Locuteur 8)

L'insécurité linguistique ne se manifeste pas exclusivement par rapport au français. Le fait que le créole s'approche de plus en plus du français a comme effet une impression chez les locuteurs de ne plus parler le « vrai » créole, qui serait celui d'autrefois. Bretegnier (1998) qualifie la Réunion d'un lieu d'*insécurité*

---

<sup>20</sup> Nous partons de la définition d'*insécurité linguistique* de Bretegnier (1998 : 127-128) qui a effectué une étude importante sur l'île de la Réunion: « L'insécurité linguistique [est] le sentiment de (risquer) de ne pas être (perçu comme) originaire et/ou membre légitime de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées, et partagées, les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur, par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages ».

*bilinguistique*. Les locuteurs n'ont l'impression d'être des locuteurs légitimes dans aucune de leurs deux langues. Ces citations illustrent bien ces attitudes :

« C'est-à-dire le vrai créole, c'est pas, c'est pas nous encore, parce que c'est pas de, de nos générations. » (Locutrice 3)

« Et ben, non, il y a pas de créole pur et dur. C'est clair que maintenant on a tendance à le franciser, je trouve. [...], c'est un créole, euh, c'est un créole qu'on a parlé toute notre vie et tout ça, quoi. » (Locutrice 7)

Les attitudes des locuteurs permettent d'élargir la vision sur le problème des variétés intermédiaires. Sur des questions relatives aux langues réunionnaises, la quasi-totalité des réponses témoigne d'une idée de deux langues distinctes. Les locuteurs parlent dans tous les cas du « créole » et du « français » comme de deux entités à part. Le créole a été acquis comme L1 et le français appris comme L2 par le biais de l'école. Sur les questions traitant d'éventuels mélanges, ils reconnaissent marier le créole et le français dans la communication quotidienne. Ces « mélanges » sont généralement perçus comme utiles pour la communication.

« Bon, c'est vrai que dans le langage, on parle français, et ben, on laisse, partir des mots de créole, dedans. Voilà. On mélange. C'est un petit mélange de toute façon. Surtout pour, pour les jeunes d'aujourd'hui. Voilà. [...] Eh, je trouve que c'est bien, au moins, bon ben, ils gardent quand même le créole et ben, ils parlent français aussi. » (Locutrice 4)

Les locuteurs témoignent généralement d'une vision diglossique de la situation sociolinguistique de la Réunion dans la mesure où le français est souvent valorisé et où les attitudes concernant le créole sont ambiguës. Bien que mélangées dans la vie de tous les jours, les deux langues sont considérées comme deux entités distinctes.

## 1.6 Conclusion

La situation sociolinguistique de la Réunion est, comme nous venons de voir, complexe pour de multiples raisons : deux langues connaissant chacune une variation importante coexistent sur un petit territoire et s'influencent mutuellement, elles n'ont traditionnellement ni le même statut, ni les mêmes fonctions, mais ceci change actuellement. De plus, tous les locuteurs n'ont pas une compétence égale des deux langues. Il y a des unilingues français, des unilingues créoles et des bilingues français créole avec une compétence variable du français.

Différentes approches sociolinguistiques ont tenté de rendre compte de cette complexité. Toute approche permet de rendre compte de certains aspects de la situation. La notion de diglossie permet de montrer la différence de statut et de fonction des deux langues et elle correspond en grande partie avec la vision qu'ont les locuteurs de la situation. Le continuum a pour fonction, si l'on se limite à des variables linguistiques précises, de stratifier la multitude de variétés observées entre deux pôles. L'interlecte tend à rendre compte des énoncés « mixtes » auxquels l'observateur de ce terrain est sans cesse confronté. De Robillard (2002 : 46) résume l'hétérogénéité linguistique des zones créolophones de la manière suivante :

« Soit on fait l'hypothèse que la diglossie se situe dans la sphère de l'image que les locuteurs ont de la situation (avec une rupture, des langues faciles à distinguer l'une de l'autre) alors que le continuum est la réalité, soit encore, ce qui n'est pas incompatible, que la vision diglossique apparaît surtout en situation de conflit, de marquage d'identités, alors que la communication de type interlectale est la pratique commune ».

La vision de Robillard correspond bel et bien à ce que l'on observe lorsque l'on est confronté à la communication quotidienne des Réunionnais. Il nous semble toutefois important d'approfondir la vision des énoncés « mixtes » par la question de ce qui se passe au niveau cognitif des locuteurs. Lorsqu'ils répondent aux questions portant sur leur compétence linguistique, les locuteurs se disent bilingues et postulent l'existence de deux langues distinctes qu'ils mélangent dans la communication quotidienne. On peut à la base de cette observation, imaginer que les locuteurs réunionnais ont deux *grammaires* : la grammaire du créole, dominante pour la majorité, et une grammaire du français variablement influencée par le créole (cf. 3.4.4). Dans la communication réelle, ils se servent d'alternances codiques, mais ils ont la compétence de distinguer les deux. Cette vision n'est pas incompatible avec le continuum, si l'on le considère comme un moyen de décrire et de stratifier les variables observées sans chercher à rendre compte de la grammaire d'un locuteur. L'interlecte, par contre, postule une non-existence de frontières qui ne correspond pas à la vision des locuteurs. Il nous semble peu probable qu'un locuteur n'ait même pas une grammaire bien précise au moins dans sa L1, le créole, mais un mélange sans règles définies de deux langues.

À notre avis, sur un plan descriptif, la situation sociolinguistique réunionnaise présente beaucoup des caractéristiques de la diglossie. Le continuum permet de stratifier certaines variables linguistiques autour de deux extrêmes. Quant à

l'émergence des variétés intermédiaires, nous optons pour une explication liée au bilinguisme des locuteurs qui n'est pas compatible avec la notion d'interlecte. La non-existence de frontière postulée par celle-ci peut correspondre à l'usage observé, mais se montre insuffisante dans l'explication de ces phénomènes. Elle ne correspond pas non plus à la vision des locuteurs qui ont eux-mêmes une idée nette de deux langues.

## 2 DONNÉES

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté le terrain et sa situation sociolinguistique. Cette présentation nous a introduit aux problèmes auxquels nous sommes confronté dans le terrain réunionnais. Dans ce chapitre, nous entreprendrons la discussion relative aux données de notre étude. Étant donné la complexité linguistique du terrain, il nous semble de rigueur, tout d'abord, d'évoquer notre objet d'étude, **le français régional de la Réunion**, afin de donner une définition précise de ce que nous entendons par ce terme. Ensuite nous décrirons la méthode que nous avons utilisée pour recueillir des données adéquates pour cette étude, puis l'évaluerons par rapport à la réalité rencontrée sur le terrain. Nous survolerons ensuite les conventions de transcription. Enfin, nous présenterons les neuf locuteurs qui sont choisis pour la partie phonologique de cette étude.

### 2.1 Le français régional de la Réunion

Plusieurs travaux (cf. Chaudenson 1979, Carayol 1977 et 1985 Beniamino et Baggioni 1993) ont porté sur le français régional de la Réunion. Un consensus est partagé par tous ces auteurs sur le fait qu'il existe à la Réunion un français qui se distingue à la fois du français métropolitain et du créole, à savoir le français régional. La complexité de la situation sociolinguistique réunionnaise dépeinte au chapitre 1 nous conduit à entreprendre une discussion sur cette variété et à nous demander quelles sont les origines de ses particularités.

Le français de la Réunion peut soit être considéré comme une variété dont toute particularité est issue des interférences avec le créole L1 de la grande partie de ces locuteurs, soit comme une variété indépendante du créole dont les traits caractéristiques sont issus du français parlé par les premiers colons (cf. 1.2.1.1). Plusieurs auteurs soutiennent la seconde explication. Beniamino et Baggioni (1993 :153) soulignent notamment l'existence d'un français autonome en affirmant que : « L'existence du français régional issu des français populaires et dialectaux peut être à l'origine de certains traits du créole et non l'inverse ». Ceci peut être vrai pour le français des Réunionnais issus des familles dans lesquelles le français a toujours été transmis comme

L1, notamment pour les locuteurs dont l'idiolecte s'approche de la norme « Grand Blanc » (voir 1.2.2). Ceci ne correspond toutefois pas à la réalité que nous avons constatée auprès de nos 30 locuteurs. La quasi-totalité de ceux-ci affirme en effet parler le créole au sein de la famille et que cette langue est leur L1. Leur apprentissage du français, par contre, a eu lieu à l'école : les enseignants des écoles réunionnaises sont majoritairement d'origine métropolitaine. Le français auquel nos locuteurs semblent être exposé n'est donc pas majoritairement un français régional héritier de la langue des colons, mais plutôt le français métropolitain. Ces observations nous amènent à postuler l'hypothèse que le français régional de la Réunion est une L2, se caractérise par des interférences du créole, L1 de la majorité des locuteurs.

Nous choisissons de nous baser sur la définition de français régional proposée par Carayol (1985 : 6) selon qui il se caractérise comme : « **la langue dans laquelle les locuteurs réunionnais produisent leurs discours quand ils choisissent de le faire en français et non en créole** ». Cette définition pragmatique est compatible avec la méthode que nous avons utilisée lors du recueil des données (cf. 2.2.2). De plus, elle permet la prise en compte du degré différent de maîtrise de français selon les locuteurs.

## 2.2 Recueil des données

Cette étude se base sur des enregistrements recueillis lors d'une enquête de terrain effectuée à l'île de la Réunion, au printemps 2005 pendant laquelle 30 locuteurs réunionnais ont été interrogés. L'enquête s'inscrit dans le cadre du projet *Phonologie du français contemporain : usages, variétés, structures* (PFC)<sup>21</sup> dont l'objectif est, entre autres, de constituer une base de données du français parlé à travers toutes les régions francophones du monde. La méthode utilisée lors de l'enquête est celle de PFC. Nous esquisserons les principales contraintes méthodologiques du programme PFC pour ensuite présenter ses avantages et défis quant au terrain réunionnais.

---

<sup>21</sup> Pour plus de renseignements sur PFC, cf. son site Internet : <http://www.projet-pfc.net/>

### 2.2.1 *Méthode du projet PFC*

L'objet d'étude du programme PFC concerne les grands domaines de la phonologie du français. Toutes les enquêtes dans le cadre du programme suivent un même protocole d'enquête dont les directives sont élaborées selon une méthode *sociophonologique* (Durand et Lyche 2003). Cette méthode, inspirée de la méthode sociolinguistique, est principalement conçue pour permettre une étude du système phonologique de chaque locuteur, de son inventaire phonémique ainsi que des phénomènes du schwa et de la liaison.

Les enregistrements PFC sont partagés en quatre parties afin de cerner la variation stylistique de l'idiolecte de chaque locuteur. Quatre contextes différents sont censés déclencher différents *registres*. Les locuteurs sont invités à lire *une liste de mots* et *un texte*, à participer à *une conversation dirigée* et à *une conversation spontanée*.

La liste de mots permet de donner une première idée de l'inventaire phonémique du locuteur. Elle comporte 94 mots sélectionnés pour représenter la totalité des phonèmes du français de référence. Cette lecture présente le contexte le plus formel qui soit et vise à déclencher le registre le plus soutenu du locuteur. Si l'enquêteur veut étudier des phénomènes phonologiques précis caractérisant son terrain, il est libre d'ajouter des mots à la liste du PFC (cf. annexe a).

Le texte a la forme d'un article de journal local. L'objectif de la lecture du texte est d'avoir accès au registre soutenu du locuteur. Cette lecture est considérée comme étant moins formelle que la lecture de la liste de mots. Le texte comporte comme la liste des mots tous les phonèmes du français de référence. Certains mots de la liste sont repris dans le texte pour vérifier si la prononciation diffère. Le texte comprend également plusieurs contextes de schwa et de liaison pour que l'étude de ces phénomènes puisse être effectuée (cf. annexe b).

Les lectures ne suffisent pas pour cerner entièrement les caractéristiques phonologiques de l'idiolecte d'un locuteur. Son parler non surveillé doit avant tout être pris en considération. Le protocole PFC comporte pour cette raison deux conversations, une conversation dirigée et une conversation spontanée. L'essentiel ici est d'éviter les effets du *paradoxe de l'observateur* (cf. Labov 1972). Lorsque le locuteur sait qu'il est étudié, il est probable qu'il parle différemment que dans un

contexte plus relâché, et les données que l'on obtient ne présentent pas réellement le vernaculaire.

La conversation dirigée a deux objectifs : d'une part, recueillir des informations sociolinguistiques sur le locuteur, notamment ses attitudes linguistiques (cf. 1.5), d'autre part, obtenir un échantillon de son registre soutenu ou parfois familier. Il est, pour cette raison, préférable que l'enquêté et l'enquêteur ne se connaissent pas. La relation asymétrique entre ces deux participants de la conversation peut contribuer à rendre son contexte relativement formel.

La conversation libre tend à s'approcher du registre familier, le vernaculaire, du locuteur. Deux personnes de la même communauté linguistique discutent entre elles. L'objectif est que la familiarité qui existe entre les locuteurs les empêchera d'être conscients de la présence du microphone et qu'ils sont ainsi conduits à parler comme d'habitude.

Le protocole PFC impose également quelques critères quant à la sélection des locuteurs. Deux critères sont posés comme principaux : que le locuteur soit bien ancré dans la communauté du point d'enquête et qu'il soit suffisamment instruit pour les exercices de lecture. Une certaine différenciation sociale à l'intérieur du groupe enquêté de chaque point d'enquête est également exigée. Premièrement, il est essentiel que le groupe soit constitué d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Deuxièmement, une certaine répartition des âges est souhaitée. Il est enfin préférable, dans la mesure du possible, d'avoir une différenciation en ce qui concerne le niveau d'étude, les ethnies et les catégories socioprofessionnelles.

### ***2.2.2 PFC sur le terrain réunionnais***

Ce protocole a été rigoureusement appliqué lors de l'enquête de terrain. Il a présenté des défis du fait de la réalité diglossique du terrain réunionnais. L'insécurité linguistique des locuteurs et leur choix de langue par rapport aux contextes sont des facteurs ayant influencé le travail de recueil des données.

#### *L'insécurité linguistique*

Le recrutement de locuteurs s'est avéré difficile du fait de l'insécurité linguistique latente et généralisée des locuteurs réunionnais. Nombreux sont ceux qui ont refusé de participer à l'enquête à cause de la tâche de lecture, en affirmant ne pas

être de bons témoins parce qu'ils ne parlent pas « bien » français. Le travail de recrutement de locuteurs a donc largement confirmé les constats de Gueunier (1978) et Bretegnier (1998) sur le taux élevé d'insécurité linguistique à la Réunion.

### *Les lectures*

Il existe peu de locuteurs âgés qui puissent participer à l'exercice de lectures étant donné l'analphabétisme de cette tranche de population. C'est pourquoi nous disposons pour cette raison d'une population relativement jeune (cf. tableau 2, 2.4). Nous avons ajouté à la liste des mots vingt-six mots supplémentaires (cf. annexe a) : ayant entre autres comme objectif d'étudier l'élision du /r/ postvocalique, nous avons ajouté des mots contenant le /r/ dans des contextes différents. Toutes les voyelles du français de référence sont présentes, dans la liste de mots, suivies de ce phonème.

### *Les conversations*

Assurer le bon déroulement des conversations est la partie la plus exigeante du protocole PFC. Les conversations dirigées doivent être relativement formelles, mais il faut tout de même que les locuteurs n'aient pas peur de s'exprimer. L'identité de l'enquêteur peut notamment influencer la qualité des données. Quant aux conversations libres, l'enquêteur doit s'assurer qu'il arrive à créer un contexte quotidien et que les locuteurs se sentent à l'aise pour parler comme ils le font d'habitude.

Nous avons effectué toutes les enquêtes nous-même. Le fait d'être étrangère, ni réunionnaise, ni métropolitaine, a été un avantage dans le déroulement des conversations dirigées. Premièrement, nous avons pu poser des questions sociolinguistiques personnelles, par exemple sur les difficultés rencontrées à l'école dues à leur créolophone, en prétendant de ne pas bien connaître les enjeux sociolinguistiques de la Réunion. Nous avons ainsi obtenu des informations très pertinentes sur la situation sociolinguistique (cf. 1.5). Deuxièmement, le fait d'être étrangère exclut (du moins, dans la vision des locuteurs) la possibilité que nous parlions créole. Les conversations dirigées sont, pour cette raison, un contexte qui exige l'utilisation du français. La définition du français régional (cf. 2.1) que nous avons adoptée se lie bien avec ce contexte. Les locuteurs ont tous choisi de produire leur discours en français, étant donné le contexte formel de l'entretien et le fait que l'enquêtrice soit non réunionnaise. Les données que présentent les conversations

dirigées relèvent donc, selon notre définition, du français régional. Enfin, le fait que nous sommes locutrice L2 du français et commettons des erreurs en parlant est un facteur qui a contribué à diminuer le sentiment d'insécurité linguistique chez les locuteurs lors des séances d'entretien.

Dans une situation de diglossie, le contexte détermine la langue de la communication et non le registre d'une même langue. Comme nous l'avons déjà vu, les deux langues réunionnaises ont des fonctions différentes. L'objet d'étude de cette enquête est le français régional de la Réunion, mais la langue de la communication informelle de la majorité des locuteurs qui ont participé à l'enquête est le créole. Que faire avec les conversations libres ? Il y aurait deux solutions possibles à ce paradoxe : soit l'enquêteur précise explicitement aux locuteurs qu'il faut parler français lors de cette partie de l'enregistrement, soit il laisse les locuteurs parler créole tout en sachant que cela restreindra les données à analyser à une seule conversation. Nous avons choisi la dernière solution, car il nous semblait difficilement défendable de travailler sur des conversations dites « libres » tout en sachant que les locuteurs parlent dans une langue qu'ils n'auraient jamais utilisée dans un tel contexte, si ce n'était pas pour les besoins de l'enquête. Nous avons, pour ces raisons, décidé de ne pas préciser la langue aux enquêtés, consciente que ce choix risquait de réduire notre corpus. Nous avons tout simplement dit aux locuteurs de parler « normalement ». Parmi les 30 personnes enregistrées, seules deux parlent exclusivement en français lors de la conversation libre. Les autres conversations spontanées sont en créole ou contiennent de nombreuses alternances codiques<sup>22</sup>. Ceci confirme que le créole reste toujours la langue de la communication quotidienne malgré les tendances chez la petite bourgeoisie à vouloir parler français dans l'objectif de l'ascension sociale (cf. 1.2.2). Nos locuteurs sont de milieux sociaux différents, mais la quasi-totalité parle créole entre eux (cf. 2.4).

Nous disposons donc pour notre objet d'étude des deux lectures et de la conversation dirigée de chaque locuteur. De plus, nous pouvons consulter nos conversations spontanées pour comparer le français au créole.

---

<sup>22</sup> Il peut parfois être difficile pour le linguiste de déterminer si les locuteurs s'expriment en français ou en créole. Après les conversations libres, nous avons demandé à nos locuteurs dans quelles langues ils parlaient et ils nous ont répondu que c'était en créole. Nous nous fions au point de vue des locuteurs.

### 2.3 Transcriptions

Conformément aux directives PFC, les enregistrements ont été transcrits orthographiquement. Les transcriptions sont faites à l'aide du logiciel *Praat* qui est spécialement élaboré pour la transcription des corpus oraux (cf. 3.2.2.2) et permet d'associer les séquences de son au texte afférent. Pour chaque locuteur, les transcriptions comprennent le texte, la liste de mots, 10 minutes de conversation dirigée et certaines parties des conversations spontanées en créole, car il nous semblait important d'avoir l'occasion de consulter une base de données de créole pour la comparaison des phénomènes phonologiques. Il existe plusieurs propositions de normes de graphie du créole réunionnais. Nous avons utilisé comme référence le dernier dictionnaire français créole paru, celui d'Alain Armand de 1987.

Le texte et les conversations dirigées ont été codés pour le schwa et la liaison selon les directives PFC. En ce qui concerne le /r/, le texte et les mots supplémentaires ajoutés à la liste de mots (cf. annexe a) ont été annotés pour les études acoustiques (cf. 3.2.3). PFC ne propose pas de convention de codage du /r/. Nous avons codé les conversations dirigées selon la présence ou absence du /r/. Les /r/ postvocaliques présents sont codés par le chiffre **1** et les /r/ postvocaliques absents par le chiffre **0**<sup>23</sup>.

### 2.4 Présentation des locuteurs

Nous disposons d'un corpus de 30 locuteurs dont neuf constituent la base de l'étude approfondie du /r/. Les transcriptions (cf. 2.3) et les analyses acoustiques (3.2.2) exigent beaucoup de temps et étant donné le cadre limité de cette étude, un total de neuf locuteurs nous a semblé abordable pour sa partie phonologique. Ces neuf enregistrements sont tout d'abord sélectionnés par rapport à leur qualité sonore et à l'ancrage des locuteurs dans la communauté réunionnaise. Nous avons notamment essayé d'éviter les locuteurs ayant vécu trop longtemps en France métropolitaine.

Deuxièmement, les variables sociales ont été prises en considération. Quatre hommes et cinq femmes de tranches d'âge différentes constituent le corpus. Trois des locuteurs ont moins de 25 ans, trois ont entre 25 ans et 50 ans et trois plus de 50. La population réunionnaise est jeune et les personnes d'un certain âge sont rarement

---

<sup>23</sup> Ce que nous entendons par « présence » et « absence » est explicité sous 3.2.2.2.

suffisamment instruites pour effectuer l'exercice de lecture. Ceci explique la limite basse de la dernière tranche d'âge. Nous disposons d'un vaste corpus de 30 locuteurs et avons par conséquent pu mettre l'accent sur d'autres variables sociales telles que le milieu social, que les seules variables de l'âge et du sexe dans notre sélection de locuteurs pour la partie phonologique. À notre connaissance, aucune publication jusqu'à présent ne parle des facteurs extralinguistiques qui jouent dans la variation du français de la Réunion. L'hypothèse que nous postulons à la base de l'observation que la majorité de nos locuteurs considère le français comme leur L2, est que la compétence du français des locuteurs varie souvent selon le niveau de scolarisation ou si le locuteur exerce un métier qui demande la pratique du français. Nous pouvons, pour cette raison, supposer qu'il y a peu de variation diatopique, la variation étant plutôt liée au niveau d'étude du locuteur et à sa profession. Nous avons ainsi tenté de constituer une population qui représente une certaine stratification sociale basée sur les professions et les niveaux d'étude des locuteurs.

Dans une moindre mesure, nous avons tenté de constituer une population représentant différentes régions de l'île et de différents groupes ethniques. Ainsi, le corpus représente, outre différentes tranches d'âge et de sexes, différentes classes sociales ainsi que la diversité de la population réunionnaise à travers des origines ethniques et géographiques variées.

Tous nos locuteurs sont bilingues créoles français. Tous, à une exception près, à savoir le locuteur 6, considèrent le créole comme leur première langue et estiment avoir appris le français principalement à l'école. Le locuteur 6 dit qu'il a appris les deux langues simultanément, mais souligne que le créole est la langue qu'il utilise avec sa famille et ses amis.

Nous estimons qu'avec les moyens à notre disposition, le corpus est constitué de locuteurs représentatifs de la population réunionnaise.

**Tableau 2 : Présentation des locuteurs<sup>24</sup>**

	Initiales	Sexe	Âge	Profession	Études	Lieu d'origine	Catégorie ethnique	Langue première (L1)	Langue seconde (L2)
1	FR	F	83	Enseignante Retraitée	Certificat d'études	Îlet à Cordes	« Petit Blanc »	Créole	Français
2	MV	M	65	Chef d'agent de banque retraité	Lycée agricole	Saint Joseph	Métis	Créole	Français
3	MA	F	51	Néant	Collège	Saint Pierre	« Kaf »	Créole	Français
4	MP	F	42	Assistante maternelle	Collège	Plaine des Palmistes	Malbaysse	Créole	Français
5	GR	M	39	Agriculteur	Première générale	Îlet à Cordes	« Petit Blanc »	Créole	Français
6	NB	M	28	Adjoint de direction	Maîtrise d'économie	Saint Pierre	Métis	Français Créole	
7	LG	F	24	Assistante de l'éducation	DEUG de lettres modernes	Saint Louis	Musulmane	Créole	Français
8	IJ	M	24	Rayonniste/Chauffeur	CAP/BEP	Saint Denis	Kaf	Créole	Français
9	AB	F	16	Lycéenne	Seconde Lycée g.	Saint Pierre	Métis	Créole	Français

## 2.5 Remarques conclusives

Dans ce chapitre, nous avons présenté la construction du corpus qui constitue les données de cette étude. Nous avons défini notre objet d'étude, à savoir le français régional de la Réunion et postulé l'une de nos hypothèses de base, c'est-à-dire que cette variété de français est majoritairement une L2 et est ainsi influencée par des interférences du créole, L1 de ses locuteurs. Nous avons ensuite exposé la méthode que nous avons utilisée pour avoir des données adéquates à l'étude de cette variété de français, à savoir celle du projet PFC. Le protocole PFC représente des défis pour le terrain réunionnais sur plusieurs plans, surtout par rapport à l'insécurité linguistique et à la répartition fonctionnelle diglossique entre le créole et le français. Enfin, nous avons présenté les neuf locuteurs dont les idiolectes seront étudiés dans la partie phonologique.

<sup>24</sup> Les participants des enquêtes PFC remplissent des fiches signalétiques. Pour des raisons de protection de la personne, toutes les informations qui apparaissent sur les fiches ne sont pas incluses dans cette étude. Ils signent cependant un consentement de participation dans lequel ils permettent au chercheur d'utiliser les enregistrements dans des publications scientifiques (cf. site PFC).

### 3 LE /r/ EN FRANÇAIS REGIONAL DE LA REUNION

Après avoir présenté notre terrain et sa situation sociolinguistique, défini notre objet d'étude et présenté le collecte de données, nous nous tournons à présent vers l'étude d'un aspect précis de la phonologie du français régional de la Réunion, désormais le **FRR**. Il s'agit **du comportement du phonème /r/**.

Nous proposons, dans la première partie du chapitre, une brève description des particularités phonologiques du FRR et du créole réunionnais, ce qui permet de montrer que le comportement du /r/ est le trait parmi toutes les particularités phonologiques du FRR qui le distingue le plus des variétés métropolitaines du français et de postuler qu'il est issu du créole, L1 des locuteurs.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous décrivons le comportement du /r/. Nous exposerons la méthode dont nous nous sommes servie afin d'effectuer des analyses acoustiques, et les résultats de ces analyses. Nous avons constaté que le /r/ en FRR a tendance à s'élider en position postvocalique et à changer les propriétés phonétiques des voyelles qui le précèdent.

Dans la troisième partie du chapitre, nous discuterons de manière approfondie la variation de l'élision du /r/ postvocalique. Quelques hypothèses phonologiques et sociolinguistiques quant aux facteurs susceptibles d'expliquer cette variation sont testées. Nous verrons que la variation s'explique surtout par des facteurs externes.

Nous terminons le chapitre par une discussion de l'élision du /r/ sous l'approche des contraintes de la théorie de l'optimalité. Nous verrons que cette élision reflète une tendance dans les langues à une structure universelle, celle de la syllabe CV. Nous montrerons également comment la variation des réalisations du /r/ peut s'expliquer par le jeu de trois grammaires ; celle du français métropolitain, celle du créole et entre les deux, celle du FRR.

### 3.1 Généralités

#### 3.1.1 *La phonologie du FRR et du créole réunionnais*

Dans le chapitre 1, nous avons vu que les locuteurs réunionnais entendent et utilisent constamment deux langues, le français et le créole. Ils sont exposés au français à l'école et à travers les médias tandis que le créole est omniprésent dans la communication quotidienne. Dans certains contextes, la communication se déroule en français, dans d'autres en créole et l'usage fréquent d'alternances codiques complique la différenciation entre les deux. Cette étude porte principalement sur le FRR, mais la coexistence proche du créole et du français nécessite la prise en compte des deux. Nous donnerons ainsi une brève description des divergences et convergences principales des systèmes phonologiques du FRR et du créole réunionnais pour enfin aboutir à nos objectifs principaux : montrer que le comportement du /r/ postvocalique en FRR est le trait qui le distingue le plus des variétés métropolitaines du français et postuler que ceci est issu du créole.

Nous nous appuyons principalement sur la thèse de Carayol (1977) dans notre description phonologique du FRR. Nos considérations seront aussi nourries d'exemples du corpus de cette étude (Bordal et Ledegen 2005). En ce qui concerne la phonologie du créole, nous nous basons sur les études de Valdman (1978), de Valliamée-Studacher (1992) et de Watbled (c.p. 2005).

##### 3.1.1.1 *Inventaire phonémique*

###### *Les voyelles*

L'inventaire vocalique du FRR et du créole acrolectal comporte sept voyelles orales :

i	y	u
E	Ø	O
	a	

L'inventaire vocalique du créole basilectal est réduit par rapport à celui du FRR et du créole acrolectal par l'absence des voyelles antérieures arrondies [y, ø] :

i	u
E	O
a	

L'absence de ces voyelles peut également être constatée dans le FRR lorsqu'il est parlé par des locuteurs ayant le créole basilectal comme L1. La voyelle [y] est alors remplacée par [i] et la voyelle [ø] par [e]. <Jusque> est notamment réalisé [ʒiskə] par un des locuteurs du créole basilectal de notre corpus (le locuteur 8).

La distribution des allophones mi-ouverts et mi-fermés des voyelles moyennes dépend du contexte phonologique. Elles sont de manière quasi-systématique réalisées par les allophones mi-ouverts en syllabe fermée et les allophones mi-fermés en syllabe ouverte. Il s'agit donc d'une application de la *loi de position*<sup>25</sup>. Le /E/ est ainsi réalisé [e] dans tous les contextes où il se trouve dans une syllabe ouverte, comme dans (1a) et [ɛ] dans une syllabe fermée, notamment dans (1 b).

- (1) Réalisations du phonème /E/ en FRR
- |                      |       |
|----------------------|-------|
| a) <épais> et <épée> | [epe] |
| b) <fête>            | [fɛt] |

Le /O/ se réalise par l'allophone [o] en syllabe ouverte, il n'y a donc aucune différence de réalisation entre les deux exemples de (2a) tandis qu'en syllabe fermée le phonème est prononcé [ɔ] comme montre (2b)

- (2) Réalisations du phonème /O/ en FRR
- |                        |         |
|------------------------|---------|
| a) <botté> et <beauté> | [bote]  |
| b) <autre chose>       | [ɔtʃɔz] |

---

<sup>25</sup> *La loi de position*: il y a une tendance en français à ce que les voyelles moyennes soient réalisées par leurs allophones mi-fermés dans des syllabes ouvertes et mi-ouvertes dans les syllabes fermées. Cette règle est systématique dans le français du midi, mais connaît des restrictions dans le français du nord (Lyche 2003).

Le phonème /Ø/ connaît les mêmes règles quant à la réalisation des allophones mi-fermés et mi-ouverts. La réalisation de deux mots en paire minimale, comme dans (3), est identique.

- (3) Réalisations du phonème /Ø/ en FRR  
 <jeune> et <jeûne> [ʒœn]

En FRR, créole acrolectal et créole basilectal, l'inventaire des voyelles nasales est identique et comporte généralement trois voyelles :

õ

ẽ

ã

### Consonnes

L'inventaire consonantique du FRR et du créole acrolectal comporte les phonèmes du tableau 3.

**Tableau 3 : Inventaire consonantique du FRR**

	bilabiales	labio-dentales	dentales	alvéolaires	post-alvéolaires	palatales	vélaires	uvulaire
plosives	p b		t d				k g	
fricatives		f v		s z	ʃ ʒ			
nasales	m		n			ɲ		
spirante centrale								r
spirante latérale				l				
semi-voyelles						j	w	

(Watbled c.p. 2005)

L'inventaire du créole basilectal s'en distingue par l'absence des fricatives postalvéolaires [ʃ et ʒ]. Ces phonèmes peuvent également être absents en FRR lorsqu'il est parlé par un locuteur L1 du créole basilectal. Ils sont dans ces cas

remplacés par les fricatives alvéolaires [s et z]. La réalisation de la séquence en (4) est notamment constatée dans notre corpus par le locuteur 8, locuteur de créole basilectal.

(4) Absence de fricatives postalvéolaires en créole basilectal

<franchement> [frãsmã]

Les créoles acrolectal et basilectal favorisent la syllabe cardinale CV (cf. 3.4.4). Les codas simples et les groupes consonantiques complexes finaux sont par conséquent très rares. Il y a également une tendance nette dans le FRR de simplification de groupes consonantiques complexes. Rares sont en effet les codas branchées.

(5) Simplification de groupes consonantiques

a) <journaliste> [ʒu:nalis]

b) <ministre> [mini]

L'assibilation après les consonnes [d] et [t] caractérise le créole et elle apparaît également en FRR comme en 6.

(6) Assibilation

<tibia> [tʰibja].

### 3.1.1.2 Prosodie

La prosodie constitue l'un des points de divergence les plus importants entre le FRR et les variétés métropolitaines du français. Selon Carayol (1977), le débit moyen est généralement plus rapide en FRR que dans les autres variétés de français, les schwas sont plus fréquemment prononcés<sup>26</sup> et l'écart entre les syllabes accentuées et inaccentuées est moins significatif. La courbe mélodique descendante caractérise l'exclamation, à la différence d'autres variétés du français dans lesquelles la courbe montante porte cette signification.

---

<sup>26</sup> Il est toutefois moins fréquemment prononcé qu'en français méridional.

Aucune étude connue n'examine de manière systématique la prosodie du créole. À l'écoute, celle-ci semble être caractérisée par la présence de proéminences à l'initial du groupe rythmique, d'une variation rythmique importante tout comme l'allongement des voyelles sous l'accent.

### 3.1.1.3 *Le /r/ postvocalique*

La réalisation du phonème /r/ en FRR et dans les deux variétés du créole correspond à une vibrante uvulaire. Ce qui distingue le /r/ en FRR de celui des variétés métropolitaines du français est sa tendance à être élidé en position postvocalique<sup>27</sup> et à changer les propriétés phonétiques des voyelles qui le précèdent, ce qui est considéré chez Carayol comme le trait le plus caractérisant du FRR (1977 : 429) :

« Les diverses réalisations de ce phonème [le /r/] constituent, à l'audition, la caractéristique la plus frappante du phonétisme du français réunionnais par rapport au français standard. Ce sont elles qui permettent d'identifier le plus sûrement un locuteur réunionnais, en particulier les réalisations de /R/ en position implosive. »

Dans tous les créoles à base lexicale française, le /r/ postvocalique a également tendance à être élidée. Valdman (1978 : 54) souligne qu'il s'agit d'un trait marquant des créoles à base lexicale française :

« Un trait marquant du français des îles, tel qu'il est parlé par les antillais, est la chute du *r* en position implosive -à la fin du mot ou avant une consonne -et sa labialisation. La source de ce trait se trouve dans la prononciation et la distribution du /r/ en créole. Du point de vue phonétique, le /r/ créole a un point d'articulation plus avancé que le /r/ grasseyé du français et partage avec ce dernier sa faiblesse d'articulation et son caractère résonant qui le rapproche des sons vocaliques. Il est de surcroît plus ou moins labialisé selon les divers dialectes et l'entourage phonologique [...] Dans les parlers de l'Océan Indien, le /r/ se réalise plus ou moins comme le son correspondant du français, excepté en position finale où il s'affaiblit et allonge la voyelle précédente.»

Nikiema (2002) et Nikiema et Barth (2003) ont de manière systématique étudié le /r/ dans les créoles à base lexicale française et affirment qu'il s'agit de l'aspect de la phonologie de ceux-ci qui les distingue le plus de la phonologie des

---

<sup>27</sup> Par « /r/ postvocalique », nous entendons le /r/ en coda juste après le noyau. Pour une définition plus détaillée du /r/ postvocalique voir 3.2.3.1.

variétés métropolitaines de français. Ils se basent cependant surtout sur le créole haïtien. Aucune étude systématique est à notre connaissance effectuée sur le /r/ en créole réunionnais.

Valliamée-Studacher (1992) affirme qu'il y a de multiples réalisations de ce phonème en créole réunionnais : il peut être réalisé comme une vibrante uvulaire, il peut être effacé, ou encore réalisé de manière vocalique et il allonge la voyelle qui le précède. Dans le *Lexique du parler créole de la Réunion* de 1974, Chaudenson transcrit de manière systématique le /r/ postvocalique ainsi : [v<sup>r</sup>]. Il affirme cependant que cette transcription homogène est surtout graphique et renvoie à la description de la phonologie du français réunionnais de Carayol (1977) qui vaut, selon lui, aussi pour le créole (Chaudenson c.p. 2006). Les éventuelles différences entre le créole acrolectal et le créole basilectal restent à être examinées.

Selon Carayol (1977), le /r/ se réalise en position explosive (en attaque) de manière consonantique avec de petites différences de réalisation selon le contexte. En position implosive (en coda), cet auteur dégage plusieurs caractéristiques de la réalisation du /r/. Il est élidé avec ou sans allongement de la voyelle qui le précède ou il se réalise de manière vocalique (cf. 3.2.2.1).

### ***3.1.2 Le /r/ comme variable phonologique***

La phonologie du FRR se caractérise par les propriétés suivantes: la généralisation de la loi de position dans les syllabes accentuables, l'absence des voyelles antérieures arrondies chez certains locuteurs, l'absence des consonnes fricatives postalvéolaires chez certains locuteurs, la simplification des groupes consonantiques complexes en final de mot, certains facteurs prosodiques et le comportement du /r/ postvocalique.

Parmi tous ces traits, nous avons vu que le comportement du /r/ postvocalique est décrit dans la littérature comme l'aspect de la phonologie du FRR qui le distingue le plus des variétés métropolitaines du français. Carayol (1977) le traite brièvement dans sa description de la phonologie du FRR. Son étude date cependant de quelques temps et la situation sociolinguistique réunionnaise a changé depuis sous l'influence croissante de la Métropole (cf. 1.2.2). Aucune étude récente ne s'est attachée à examiner de manière systématique le comportement du /r/ en FRR. Notre objectif dans ce chapitre est d'explorer les pistes que les études sur les créoles à base lexicale

française ainsi que celle de Carayol (1977) sur le FRR ont ouvertes sur le comportement particulier du phonème /r/. Les études sur les créoles à base lexicale française, notamment celle de Valdman (1978) citée sous 3.1.1.3, nous amènent à postuler l'hypothèse que les aspects du comportement du /r/ en FRR qui divergent des réalisations métropolitaines de ce phonème sont issus du contact avec le créole qui est, rappelons-nous, la L1 de la majorité des locuteurs du FRR.

### **3.2 Description du comportement du /r/**

L'objectif de cette section est la description de la méthode que nous avons élaborée afin d'étudier le /r/ et les tendances que celle-ci nous a permis de dégager ; il s'agit de trouver les caractéristiques de la réalisation du phonème selon les différents contextes et son influence sur son environnement phonologique. Nous commencerons par une description générale du phonème /r/ en français : ses caractéristiques phonétiques et phonologiques, qui nous servira comme point de départ pour certaines de nos hypothèses sur son comportement en FRR. Nous exposerons ensuite nos hypothèses concernant les réalisations du /r/ dans cette variété. Afin de tester ces hypothèses, nous avons effectué des analyses acoustiques dont la démarche sera exposée. Enfin, nous esquisserons les résultats de ces analyses qui dégagent quelques tendances qui semblent caractériser le comportement du /r/ en FRR.

#### **3.2.1 *Le phonème /r/ en français***

Les réalisations de la liquide /r/ représentent une variation importante à travers les langues du monde. En français, il y a de nos jours une tendance à l'homogénéisation de ce phonème, mais il connaît toujours une certaine variation : la réalisation apicale est notamment à constater dans certaines régions de l'est de la France métropolitaine et dans des variétés africaines du français. Dans la plupart des variétés métropolitaines du français et en FRR, la réalisation du phonème est celle d'une vibrante uvulaire. En français métropolitain, il est généralement stable et ne s'élide que dans de rares exemples (Carayol 1977).

Nous survolerons ici le comportement général du phonème /r/ en français par rapport à sa place dans la syllabe et les voyelles qui le précèdent.

### *Le /r/ et la structure syllabique*

L'organisation des constituants de la syllabe du français, et dans la plupart des autres langues, se détermine par les degrés de sonorité des consonnes. Le segment le plus haut placé dans l'échelle de sonorité constitue le noyau. En français, le noyau est une voyelle. Si l'attaque ou la coda contiennent plusieurs consonnes, les consonnes les plus sonores se trouvent le plus près du noyau. L'échelle de sonorité des différents sons se présente dans le tableau 4.

**Tableau 4 : L'échelle de sonorité**

+ <b>sonores</b>	voyelles
<b>↑</b>	<b>liquides /r/</b>
	nasales
<b>↓</b>	fricatives
- <b>sonores</b> :	obstruantes.

Le /r/ est la consonne la plus sonore. Notons que son extrême sonorité a pour conséquence qu'il fonctionne dans de nombreuses langues comme noyau syllabique. Les liquides se caractérisant par leur haut degré de sonorité, le /r/ se place généralement le plus près de la voyelle noyau en attaque comme en coda. En position postconsonantique en coda, il se trouve uniquement après une obstruante.

La phonotaxe du français permet l'apparition du phonème /r/ dans les contextes suivants de la syllabe :

#### *En attaque :*

- a) comme seul élément d'attaque simple : RV : <roc> [rɔk]
- b) comme second élément d'attaque branchante double :  
    CRV : <brin> [brɛ̃]
- c) comme troisième élément d'attaque branchante triple : CCRV : <script>  
    [skript]

Le /r/ constitue rarement le premier élément d'une attaque branchante, mais des cas de chute de schwa peuvent faire exception :

- d) comme premier élément d'attaque branchante : RCV : <revenir> [rvəɛnir]

*En coda :*

- a) comme seul élément de coda simple : VR : <beurre> [bœr]
- b) comme premier élément de coda branchante : VRC : <parle> [parl]
- c) comme second élément de coda branchante double après obstruante:  
VCC : <autre> [otr]
- d) comme troisième élément de coda branchante triple après obstruant : VCCC  
 <Ministre> [ministr]

Nous avons vu que le /r/ se trouve généralement près du noyau de la syllabe tant en attaque qu'en coda, ce qui s'explique par son extrême sonorité. Le /r/ comme deuxième ou troisième élément d'une coda branchante après obstruante fait exception à cette tendance générale.

*Le /r/ et les voyelles*

Il s'agit de dégager les voyelles qui peuvent être précédées et suivies de /r/. Le /r/ peut constituer l'attaque quelle que soit la nature de la voyelle noyau. En coda, par contre, on observe quelques restrictions. Il ne se trouve jamais en coda après des voyelles nasales. Il est cependant à trouver en coda après la majorité des voyelles orales, ce qu'illustrent (7) et (8).

- (7) /a/ : part [par]  
 /y/ : sur [syr]  
 /u/ : pour [pur]  
 /i/ : pire [pir]

Quelles voyelles moyennes peut-il précéder ? Le degré d'aperture des voyelles moyennes dépend dans plusieurs variétés de français de la nature de la syllabe dans laquelle elles constituent le noyau : elles sont ouvertes dans une syllabe pourvue d'une coda et fermées dans une syllabe sans coda. Lorsque le /r/ constitue la coda de la syllabe, il s'agit de syllabes fermées dans lesquelles les voyelles moyennes mi-ouvertes constituent généralement le noyau (cf. 3.1.1.1 la loi de position) comme dans les exemples dans (8).

- (8) /e/ : perd [pɛr]  
 /ø/ : peur [pœr]  
 /o/ : port [pɔr]

Le /r/ se trouve en attaque devant toutes les voyelles et en coda après toutes les voyelles orales les allophones mi-fermés des voyelles moyennes.

### 3.2.2 *L'étude du /r/ en FRR*

Rappelons que Carayol (1977) considère les réalisations du phonème /r/ comme la caractéristique la plus frappante du phonétisme réunionnais par rapport au français standard. La première question qui se pose est donc celle de savoir quelles sont les caractéristiques des réalisations de ce phonème en FRR, et comment procéder pour délimiter ses caractéristiques. Nous présenterons d'abord les hypothèses que nous avons formulées sur les réalisations du /r/ en FRR. Ensuite nous montrerons la méthode utilisée pour tester ces hypothèses.

#### 3.2.2.1 *Hypothèses*

Nous avons vu que le /r/ a tendance à être effacé en position postvocalique dans tous les créoles à base lexicale française. Les quelques études qui traitent particulièrement la phonologie du créole réunionnais montrent que le /r/ peut être effacé dans ce contexte. Il a également tendance à influencer la voyelle qui le précède (cf. Carayol 1977, Valliamée-Studacher 1992 et Chaudenson c.p. 2006).

La seule étude parue sur la phonologie du FRR, celle de Carayol (1977), dégage les réalisations suivantes du /r/ : en position explosive (en attaque), le /r/ se réalise généralement comme un dorso-vélaire avec de petites différences de réalisation selon le contexte, en position implosive (en coda), il se réalise soit comme un appendice vocalique, soit il est effacé et il allonge la voyelle qui le précède, ou soit il est effacé et n'entraîne pas d'allongement de la voyelle précédente. Les différentes réalisations en coda sont déterminées par la nature de la voyelle et son degré d'accentuation.

Au premier abord des données, l'auditeur observe également plusieurs réalisations différentes du /r/ : soit il semble être réalisé comme une vibrante uvulaire comme dans la plupart des variétés métropolitaines de français, soit il semble être effacé. Les voyelles semblent être réalisées différemment devant /r/ que dans d'autres contextes.

Sur la base de la littérature sur la phonologie des créoles et du FRR et à partir de nos premières impressions sur les données, nous avons formulé nos hypothèses quant aux réalisations du /r/ en FRR.

Notre première hypothèse est que les réalisations du /r/ alternent entre une réalisation consonantique<sup>28</sup> sous forme de vibrante uvulaire et zéro. Examiner cette alternance sera donc le premier objectif de notre étude. Nous cherchons à savoir dans quels contextes la réalisation est d'ordre consonantique et dans quels contextes le /r/ est éliidé.

Notre deuxième hypothèse est que le /r/ postvocalique influence les propriétés phonétiques de la voyelle qui le précède sous la forme d'un allongement ou/et en laissant une trace sous forme d'un appendice vocalique<sup>29</sup>. En position prévoalique, il ne semble exercer aucune influence sur la voyelle qui le suit. Le fait que le /r/ influence la voyelle qui le précède est un phénomène connu dans plusieurs langues. Dans toutes les variétés du français, ce phonème a notamment tendance à allonger les voyelles (Girard et Lyche 2005). Il s'agit ici d'examiner quelles sont les influences phonétiques exactes du /r/ sur les voyelles qui le précèdent en FRR et si les influences sont les mêmes que le /r/ soit réalisé de manière consonantique ou non.

Notre objectif est donc le suivant : dégager les contextes dans lesquels le /r/ est réalisé comme une consonne et les contextes où la réalisation consonantique est nulle, et examiner si/comment le /r/ influence les voyelles qui le précèdent.

---

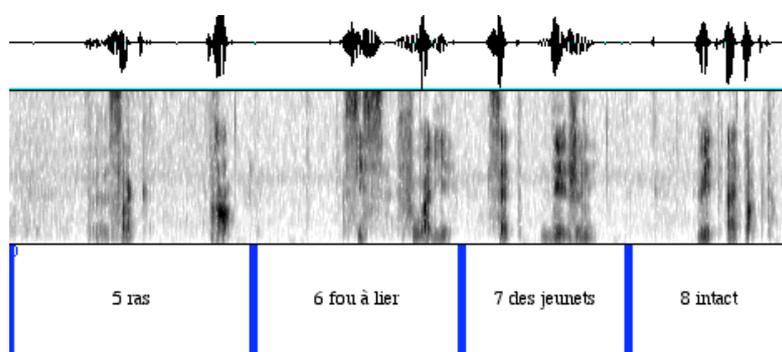
<sup>28</sup> Nous partons de la définition classique de consonnes, à savoir des sons dont la production se caractérise par qu'une obstruction rencontrée par l'air venant des poumons dans les organes articulatoires.

<sup>29</sup> L'appendice vocalique peut également être interprété comme un allophone du phonème /r/ et non une trace sur la voyelle. Nous verrons dans 3.2.3.2 que la réalisation consonantique est à trouver dans tous les contextes et que la voyelle semble changer devant /r/ qu'il soit réalisé ou non. Nous le considérons, pour cette raison, comme un influence du /r/ sur la voyelle qui le précède

### 3.2.2.2 Méthodes d'analyse

Afin d'avoir des données exactes, nous avons effectué des analyses acoustiques. Nos données orales sont transcrites avec le logiciel *Praat* (cf. 2.3). Ce logiciel est élaboré pour les études phonétiques fines et affiche les spectrogrammes qui permettent au linguiste de voir les fréquences des sons produits par le locuteur. La figure 1 montre quelques exemples de la liste de mots traités sous ce logiciel. Les énoncés sont segmentés et les séquences de parole sont transcrites.

Figure. 1 : Le logiciel *Praat*



Nous nous sommes servis des spectrogrammes afin de déterminer si le /r/ est réalisé de manière consonantique ou non, et pour définir la qualité des voyelles qui le précèdent. *Praat* permet également de mesurer la durée des séquences de sons. Ainsi, nous avons pu faire des constats quant aux éventuels allongements.

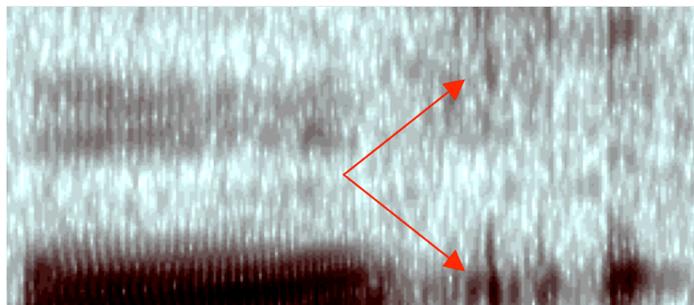
#### *Absence vs. présence*

Tout d'abord, nous avons tâché d'examiner l'alternance entre la réalisation consonantique et l'élision du /r/. Il est de rigueur de préciser ce que nous entendons par *élision*. Nous définissons l'élision comme **l'absence de son consonantique (ici : d'une vibrante uvulaire) dans des contextes où le /r/ serait réalisé comme une consonne dans d'autres variétés de français**. Comment déterminer si l'on a affaire à une consonne ou non ?

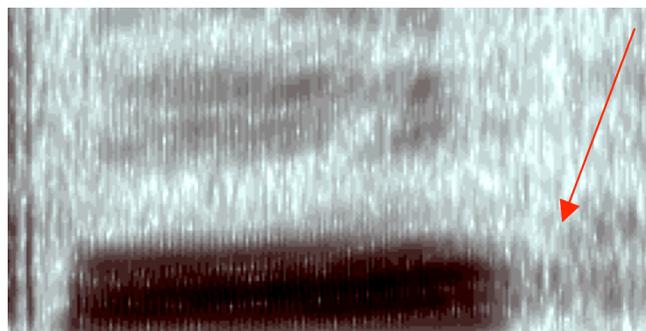
L'audition seule ne suffit pas pour avoir des données fiables. Lorsque le /r/ peut être réalisé dans un contexte donné, l'auditeur a tendance à se laisser influencer par sa connaissance de la langue et à l'entendre, bien qu'il soit éliidé. Il est ainsi préférable d'avoir recours aux spectrogrammes. Le /r/ s'y présente comme une

friction, illustrée dans la figure 2. Les figures 2 et 3 montrent les réalisations de <porc> et <port> par la locutrice 3. La figure 3 montre un cas où le /r/ est élidé.

**Figure 2 : <porc> [pɔ:r]**



**Figure 3 : <port> [pɔ:]**



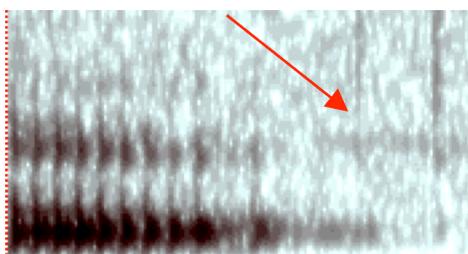
Dans la figure 2, on aperçoit une friction claire après la voyelle [ɔ], dans les endroits indiqués par les flèches, alors que dans la figure 3, la voyelle n'est suivie d'aucun bruit. La lecture des spectrogrammes est donc une méthode fiable pour déterminer si le /r/ est élidé.

Certaines occurrences présentent néanmoins plus de difficultés d'analyse que celles-ci. Le /r/ est parfois réalisé de manière très affaiblie en FRR et la nature des frictions dans les spectrogrammes peut être difficile à déterminer. Elles peuvent être interprétées comme une réalisation très faible du /r/, mais elles peuvent également être issues des bruits extérieurs qui interviennent dans les enregistrements. De plus, de petites frictions après une voyelle finale sont également à constater après des voyelles qui ne sont pas suivies par le phonème /r/ : on peut avoir affaire à une petite aspiration en fin d'énoncé. La lecture seule des spectrogrammes n'est donc pas entièrement suffisante. Dans les cas de doute, nous avons essayé d'écouter attentivement le son

qui crée la friction observée. La figure 4 montre la réalisation par le locuteur 5 de <port>. La nature de la friction après la voyelle (indiquée par la flèche) y est difficile à identifier. Les fréquences observées peuvent être dues au fait que le locuteur bouge la feuille, ou alors il peut s'agir d'une petite aspiration qui est une réalisation très faible du /r/. À l'écoute, les fréquences semblent dans cet exemple être issues de bruits dans la pièce où l'enregistrement est effectué.

**Figure 4 : <port> [pɔ:r̥] ?**

[pɔ:] ?



Nous avons dans cette section expliqué ce que nous entendons par **élision** du /r/ postvocalique, la méthode dont nous nous sommes servies pour déterminer si le /r/ est présent ou éliminé et les difficultés que présente ce travail. Dans la section suivante, nous montrerons comment nous avons pu dégager les influences que le /r/ exerce sur les voyelles qui le précèdent.

#### *Influence du /r/ sur la voyelle précédente et appendice vocalique*

Afin de déterminer l'influence du /r/ sur les voyelles qui le précèdent, nous avons comparé, pour chaque locuteur, les propriétés phonétiques des réalisations de toutes les voyelles du FRR susceptibles de précéder le /r/, à savoir [i,y,ɛ,œ,a,u,ɔ] (cf. 3.1.1.1 et 3.2.1), dans les contextes suivants :

- a) VC : [rɔk] : voyelle en syllabe fermée suivie d'une autre consonne que /r/
- b) VR : [pɔ:r] : voyelle suivie d'un /r/ réalisé comme consonne
- c) V(R) : [pɔ:] : voyelle suivie d'un /r/ non réalisé comme consonne

Carayol (1977) dégage des réalisations différentes des voyelles suivies de /r/ dans des syllabes accentuées et inaccentuées (cf. 3.1.1.3 et 3.2.2.1). Nous avons

également visé, dans la mesure du possible, à comparer les réalisations des voyelles dans ces deux contextes prosodiques.

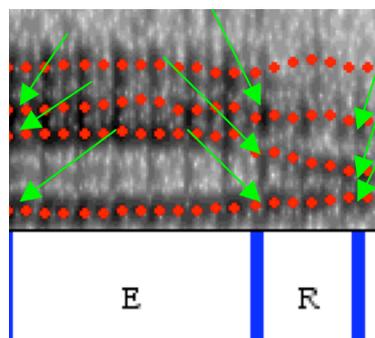
Pour déterminer la qualité exacte de chaque voyelle, nous avons cherché les informations suivantes :

- a) la longueur de la voyelle
- b) les valeurs des trois premiers formants au début, au milieu et à la fin de sa réalisation

Il s'agit d'études acoustiques fines, fort longues et exigeant une bonne qualité d'enregistrement. Pour ces raisons, nous nous sommes principalement limitée aux lectures des listes de mots. Les locuteurs lisent en général lentement et la segmentation des spectrogrammes est ainsi facilitée. La liste de mots ne représente cependant pas des occurrences de tous les contextes où le /r/ peut apparaître et nous avons donc cherché des mots dans le texte pour compléter. La réalisation du /r/ est variable à travers les locuteurs ; pour certains, nous avons pu comparer une occurrence de la même voyelle suivie d'un /r/ réalisé de manière consonantique et d'un /r/ non réalisé, en syllabe accentuée et en syllabe inaccentuée. Pour d'autres locuteurs, l'élision ou la maintenance du /r/ sont quasi-systématiques (cf. tableau 14, 3.3.2.2.1) et nous n'avons pas pu comparer une voyelle suivie d'un /r/ réalisé et non réalisé.

Les voyelles suivies de /r/ (prononcé ou élidé) ont été annotées au début, au milieu et à la fin de la réalisation. La figure 5 montre la réalisation par le locuteur 5 du mot <mer>. Les points horizontaux sont les formants. Les valeurs des formants ont été mesurées au début de la voyelle, au milieu où a lieu l'éventuel changement et à la fin. La première partie de la voyelle est étiquetée par le symbole SAMPA de la voyelle en question et la deuxième partie est étiquetée R, une variable qui signifie un éventuel changement de couleur effectué par le /r/. Toutes les voyelles suivies de /r/ sont annotées de la même manière qu'il y ait un changement ou non. Les voyelles suivies d'une autre consonne que /r/ sont uniquement annotées au début et à la fin. La lecture de la valeur des formants est effectuée par un script sous *Praat* élaboré par Leonardo Lanica du Laboratoire Parole et Langage, UMR 6057 CNRS & Université de Provence spécialement pour cette étude. Ce script lit automatiquement la valeur des formants sur tous les points de segmentation.

**Figure 5 : le /E/ de <mer> [e:°]**



La figure 5 montre un exemple d'une voyelle qui n'est pas suivie d'un /r/ consonantique. Dans cette figure, le signal a été segmenté de sorte que le symbole E représente la première partie de la voyelle, entièrement stable. Le symbole R correspond à la partie qui change de couleur du à la présence du /r/. Les flèches montrent les endroits où la valeur des formants a été mesurée.

Notre méthode permet d'étudier deux aspects du comportement du /r/ ; elle permet de déterminer si le /r/ est réalisé de manière consonantique ou élidé et l'influence qu'il exerce sur les voyelles qui le précèdent. Des informations sur ces deux aspects peuvent être obtenues par la lecture des spectrogrammes. La section suivante montre ce que les analyses esquissées dans cette section nous ont permis de constater.

### 3.2.3 Résultats des analyses

Dans cette section, nous présenterons quelques tendances quant au comportement du /r/ en FRR que nous avons pu dégager grâce aux analyses décrites dans la section précédente. Nous donnerons d'abord les contextes dans lesquels la réalisation consonantique du /r/ est variable. Ensuite, nous esquisserons les résultats des analyses acoustiques : les influences les plus fréquentes que le /r/ exerce sur les voyelles qui le précèdent en matière d'allongement et de changement de propriétés phonétiques.

### 3.2.3.1 Contextes d'élisions

Dans quels contextes le /r/ est-il systématiquement réalisé et dans quels contextes peut-il être élide ? Nous avons examiné, dans tous le corpus, tous les contextes dans lesquels le /r/ est susceptible d'apparaître en français (cf. 3.2.1), afin de délimiter ceux dans lesquels sa réalisation est stable et ceux dans lesquels il peut tomber.

*En attaque :*

- a) en attaque simple en début du mot, le /r/ est réalisé systématiquement :

<rêve> [rɛv]

\*[ɛv]

- b) en attaque, à l'intérieur du mot, après une syllabe ouverte, il est systématiquement prononcé :

<ira> \*[ia]

- c) comme second élément d'une attaque branchante, le /r/ est systématique maintenu :

<creux> [krø]

\*[kø]

- d) il n'y a aucun cas dans notre corpus où le /r/ constitue le premier élément d'une attaque branchante :

<revenir> \*[rvənir]

- e) comme troisième élément d'attaque branchante triple, le /r/ est maintenu :

<script> [skript]

\*[skipt]

*En coda :*

- a) le /r/ peut être effacé lorsqu'il constitue le seul élément d'une coda simple, tant devant une frontière de mot :

<part> [pa:]

qu'à l'intérieur du mot :

<tournée> [tu:ne]

- b) le /r/ peut tomber lorsqu'il est le premier élément d'une coda branchante.

<perle> [pɛ:l]

- c) comme second élément d'une coda branchante double après obstruante, le /r/ peut également être éliidé.

<autre> [ot]

- d) comme troisième élément de coda branchante triple, la chute est aussi systématique :

<ministre> [minist]

**Tableau 5 : Les contextes d'élision du /r/ en FRR :**

|                | Contexte     | Exemple                                    | Réalisation            |
|----------------|--------------|--|------------------------|
| <b>Attaque</b> | <u>RV</u>    | r <u>o</u> c                               | +                      |
|                | <u>CRV</u>   | cr <u>e</u> ux                             | +                      |
|                | <u>CCR</u> V | scr <u>i</u> pt                            | +                      |
|                | <u>RCV</u>   | r(e)ven <u>i</u> r                         | Aucun exemple illustré |
|                | <u>V</u> .RC | ir <u>a</u>                                | +                      |
| <b>Coda</b>    | <u>VR</u> ## | honn <u>e</u> ur.                          | +/-                    |
|                | <u>VR</u> #V | fair <u>e</u> <sup>30</sup> ét <u>a</u> pe | +/-                    |
|                | <u>VR</u> #C | gl <u>o</u> ire de                         | +/-                    |
|                | <u>VR</u> C  | cours <u>e</u>                             | +/-                    |
|                | <u>VR</u> .C | tour <u>n</u> ée                           | +/-                    |
|                | <u>VCR</u>   | aut <u>r</u> e                             | +/-                    |
|                | <u>VCCR</u>  | minis <u>t</u> re                          | +/-                    |

Pour résumer, nous constatons que le /r/ est toujours réalisé en attaque mais variable dans tous les contextes en coda ce qu'illustre le tableau 5. Cette généralisation se doit cependant d'être affinée.

En effet, les chutes du /r/ postvocalique et postconsonantique sont deux phénomènes phonologiques différents. Tout d'abord, l'élision du /r/ postvocalique caractérise principalement les créoles à base lexicale française et certaines variétés du français africain (Boutin 2006). Or, l'élision du /r/ postconsonantique après obstruante est un phénomène fréquent dans toutes les variétés du français (Laks 1977, Gadet 1997). Par ailleurs, il s'agit de deux processus phonologiques distincts. L'élision du /r/ postconsonantique s'inscrit dans des processus de simplification du groupes consonantiques. La liquide /l/ peut également tomber après obstruante, par exemple

<sup>30</sup> Dans les exemples comme *faire étape*, *gloire de*, *autre* et *ministre*, il s'agit des cas où le schwa final n'est pas prononcé. Le schwa prononcé, le /r/ se retrouverait en attaque.

dans <sable> qui peut être réalisé [sab]. Nous excluons de ce fait de notre étude la chute du /r/ postconsonantique. Nous verrons que la chute du /r/ en position postvocalique suit d'autres règles (cf. 3.4.3.2).

**Nous nous intéresserons donc ici au /r/ comme premier élément de la coda en fin de mot comme à l'intérieur de mot.** Pour des raisons de fluidité, nous parlerons de /r/ **postvocalique** en faisant référence au /r/ en position de **coda**, à l'exception du /r/ intervocalique.

En ce qui concerne une éventuelle corrélation entre l'élision du /r/ et la nature du noyau syllabique, nous avons constaté qu'elle a lieu après toutes les voyelles qui peuvent précéder le /r/ (3.2.1), soit toutes les voyelles orales à l'exception des voyelles moyennes mi-fermées.

### 3.2.3.2 *Le /r/ et les voyelles précédentes*

#### 3.2.3.2.1 Allongement

Nous avons mesuré la longueur d'un échantillon de toutes les voyelles en syllabe fermée en position inaccentuée et en position accentuée suivies d'un /r/ et suivies d'une autre consonne, dans l'objectif d'examiner si le /r/ provoque un allongement de la voyelle qui le précède.

#### *Voyelles inaccentuées*

Les voyelles en syllabe inaccentuée sont légèrement plus allongées si elles sont suivies d'un /r/ réalisé (VR) que d'une autre consonne (VC). Suivies d'un /r/ effacé, les voyelles sont néanmoins généralement plus longues. Les réalisations de la voyelle [u] des mots <bouleverser>, <tournée> et <journée> par le locuteur 2 serviront d'exemple sous tableau (6).

**Tableau 6 : La longueur vocalique en syllabe inaccentuée**

| <b>Mot</b>    | <b>Réalisation</b>      | <b>Durée de la voyelle<br/>(secondes)</b> |
|---------------|-------------------------|---|
| <bouleverser> | [bu <sup>l</sup> ve:se] | 0,08931                                   |
| <tournée>     | [tu <sup>r</sup> ne]    | 0,08985                                   |
| <journée>     | [ʒu <sup>r</sup> :ne]   | 0,128768                                  |

Nous constatons que le [u] est plus long dans le dernier exemple que dans les deux autres.

#### *Voyelles accentuées*

En syllabe accentuée, l'allongement est plus important. À quelques exceptions près, toutes les voyelles sont plus longues lorsqu'elle sont suivies d'un /r/ que d'une autre consonne. Dans les cas où nous avons pu comparer, chez le même locuteur une occurrence d'une même voyelle suivie de /r/ réalisé en tant que consonne (VR) et suivie d'un /r/ éliidé (V(R)) , les voyelles suivies d'un /r/ prononcé sont moins longues que celles qui sont suivies d'un /r/ éliidé. Elles sont toutefois plus longues que lorsqu'elles sont suivies d'une autre consonne (VC). Les réalisations des mots <mal>, <parc> et <gloire> par locuteur 2 serviront d'exemples dans le tableau 7.

**Tableau 7 : La longueur vocalique en syllabe accentuée**

| <b>Mot</b> | <b>Réalisation</b>     | <b>Durée de la voyelle<br/>(secondes)</b> |
|------------|------------------------|---|
| Mal        | [ma <sup>l</sup> ]     | 0,116715                                  |
| Parc       | [pa <sup>r</sup> :rk]  | 0,195360                                  |
| Gloire     | [glowa <sup>r</sup> :] | 0,243945                                  |

L'allongement est généralisé à travers toutes les voyelles quelle que soit leur qualité.

Nous avons constaté, conformément à notre hypothèse, que le /r/ entraîne un allongement de la voyelle qui le précède, qu'il soit réalisé ou non. L'allongement

s'avère néanmoins plus systématique et plus important en syllabe accentuée qu'en syllabe inaccentuée. Toutes les voyelles sont allongées quelle que soit leur qualité.

### 3.2.3.2.2 Changement de propriétés phonétiques / appendice vocalique

Nous avons ici, comme dans l'étude de l'allongement, comparé les réalisations d'une voyelle en syllabe accentuée et inaccentuée, devant une autre consonne que /r/ (VC), devant /r/ réalisé en tant que consonne (VR) et devant un /r/ non réalisé (V(R)). Cette comparaison permet d'examiner l'impact du /r/ sur les voyelles qui le précèdent.

Les réalisations diffèrent légèrement d'un locuteur à un autre et il y a quelques irrégularités. Nous survolerons ici les tendances générales et illustrerons par les images de *Praat* quelques exemples de réalisations de différentes voyelles dans différents contextes.

#### *Voyelles antérieures*

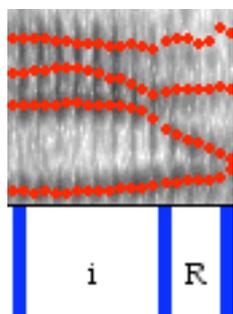
/i/ :

Le début de la réalisation de la voyelle /i/ suivie de /r/ est identique à celle de cette voyelle suivie d'une autre consonne. À la fin de l'articulation, on constate cependant un changement. La valeur de F1<sup>31</sup> monte et celle de F2 descend. Ce changement est constaté que le /r/ soit prononcé ou qu'il ait été éliminé. Ce phénomène est uniquement perceptible en syllabe accentuée. Les figures 6, 7 et 8 illustrent ceci. La figure 6 montre la réalisation du deuxième [i] dans <tirelire> par le locuteur 5. La figure 7 représente la réalisation du deuxième [i] dans <islamique> par le même locuteur. La réalisation du [i] du mot <cire> par le locuteur 2 est illustrée dans la figure 8. Le /r/ est prononcé de manière consonantique dans cet exemple. Nous observons dans les figures 6 et 8 que F1 monte et F2 descend, tandis que dans la figure 7 les valeurs des formants restent stables. F2 descend plus considérablement dans la figure 6 où le /r/ n'est pas prononcé de manière consonantique.

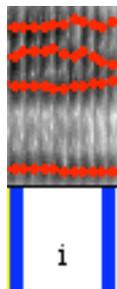
---

<sup>31</sup> **F1** signifie premier formant, **F2** deuxième formant et **F3** troisième formant.

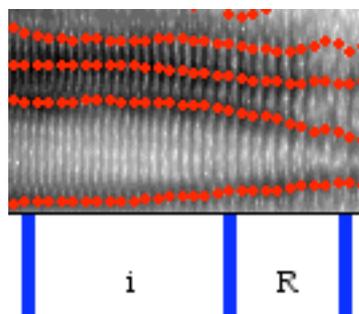
**Figure 6 : /i/ dans**  
 <tirelire> [i:<sup>°</sup>]



**Figure 7 : /i/ dans**  
 <islamique> [i]



**Figure 8 : /i/ dans**  
 <cire> [i:<sup>°</sup>r]



Il s'agit de déterminer la nature du changement de qualité constatée en figure 6 et figure 8. Nous interprétons ce changement de qualité comme un appendice qui suit la voyelle. Cet appendice est de nature vocalique : il s'agit probablement d'une voyelle centralisée s'approchant au schwa, que nous représenterons par le symbole [ə] sachant que sa réalisation varie. Il pourrait également être interprété comme une réalisation vocalique du /r/. Le problème que pose cette interprétation est que les mêmes tendances sont constatées dans les cas de /r/ réalisé de manière consonantique. Nous laissons de côté ce problème pour des recherches ultérieures.

/y/ :

La voyelle /y/ se comporte de la même manière que le /i/. Elle est suivie d'un appendice vocalique lorsqu'elle précède le /r/ en syllabe accentuée.

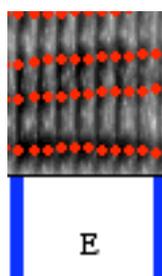
/E/ :

Le /E/ est systématiquement réalisé mi-ouvert en syllabe fermée en FRR (cf. 3.1.1.1). Lorsqu'il est suivi du /r/, réalisé de manière consonantique ou élidé, la valeur du F1 est généralement un peu plus basse que lorsque la même voyelle est suivie d'une autre consonne. Ceci indique que la voyelle est plus fermée dans ce contexte. Elle est toutefois moins fermée qu'elle ne l'est en syllabe ouverte. En syllabe accentuée, le /E/ est suivie d'un appendice vocalique semblable à celui de /i/ et /y/. En syllabe inaccentuée, il n'y a pas d'appendice : le /E/ est simplement plus fermée.

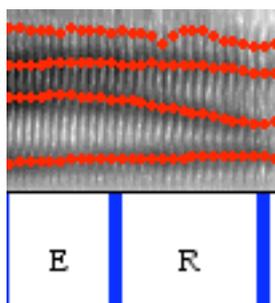
La figure 9 montre la réalisation du /E/ dans le mot <fête> par le locuteur 5 et la figure 10 est la réalisation du /E/ dans le mot <perle> par le locuteur 2 qui réalise le

/ɾ/. Le figure 11 montre la réalisation du /E/ du mot <liberté> par le locuteur 5. 10 et 11 illustrent la différence entre les syllabes accentuées et inaccentuées : en 10, F1 monte et F2 descend, en 11 et 9, ils sont plus stables. La seule différence entre le /E/ de 9 et celui de 11 réside dans le fait que le dernier est plus fermé.

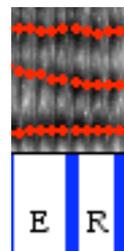
**Figure 9 : /e/ dans  
<fête> [ɛ]**



**Figure 10 /e/ dans  
<perle> [eːr]**



**Figure 11 /e/ dans  
<liberté> [eː]**



/ø/ :

Le /ø/ est également plus fermé lorsqu'il est suivi d'un /ɾ/ plutôt que d'autres consonnes. Il est alors suivi d'un appendice vocalique comme les autres voyelles antérieures en position accentuée. Aucune occurrence de /ø/ suivi de /ɾ/ en position inaccentuée ne figure dans le texte ou sur la liste de mots. Nous n'avons pas conséquent pas pu comparer les propriétés phonétiques de cette voyelle en syllabe accentuée et inaccentuée.

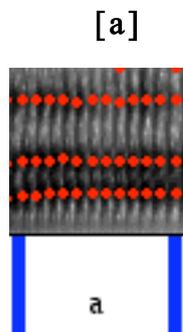
/a/ :

La voyelle /a/ n'est pas suivie d'un appendice vocalique en contact avec le /ɾ/ comme les autres voyelles antérieures. Or, la valeur de F2 est presque systématiquement plus élevée lorsque la voyelle /a/ est suivie d'autres consonnes que /ɾ/. Ceci vaut autant si le /ɾ/ est réalisé qu'élidé. F2 indique l'antériorité d'une voyelle. Plus ce formant a des valeurs basses, plus la voyelle est postérieure. Le /a/ est donc plus postérieur suivi de /ɾ/ que suivi d'autres consonnes.

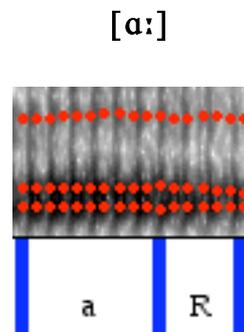
Les réalisations du mot <mal> par le locuteur 2 et <part> par le locuteur 5 sont illustrées en 11 et 12. On constate la stabilité tout au long de la réalisation dans les

deux cas. F2 est cependant plus bas dans la figure 13 que dans la figure 12 ; F1 et F2 sont par conséquent plus proches dans la figure 13.

**Figure 12 : Le /a/ dans <mal>**



**Figure 13 : Le /a/ dans <part>**



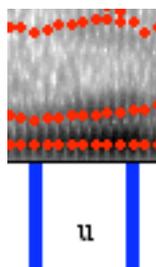
*Voyelles postérieures :*

/u/ :

Le /ɪ/ ne semble changer cette voyelle que par l'allongement. Dans tous les contextes, VC, VR comme V(R) les valeurs des formants sont identiques. La figure 14 montre la réalisation du /u/ en syllabe inaccentuée suivie d'une autre voyelle que /ɪ/, la figure 15 montre la réalisation du /u/ en syllabe inaccentuée suivie d'un /r/ éliidé et la figure 16 présente cette voyelle en syllabe accentuée suivie d'un /r/ éliidé. Les trois réalisations sont celles de la locutrice 3. Nous observons dans les trois cas que les valeurs des trois premiers formants sont stables.

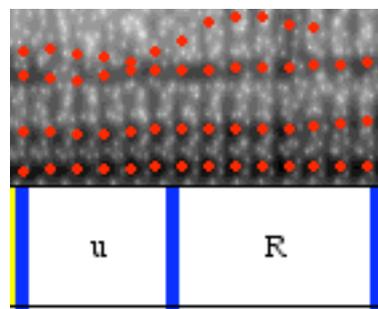
**Figure 14 : le /u/ dans <bouleverser>**

[u]



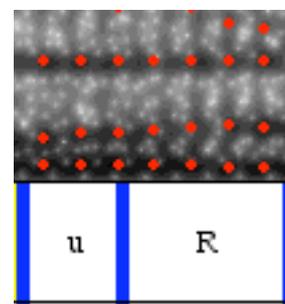
**Figure 15 : le /u/ dans <journée>**

[u:]



**Figure 16 : le /u/ dans <cours>**

[u:]



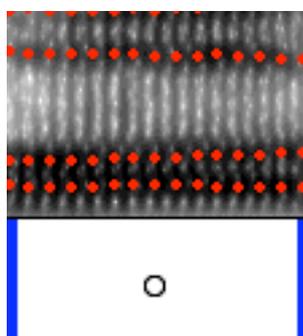
/O/ :

Devant /r/ réalisé de manière consonantique ou élidé, la voyelle /O/ se ferme comme les autres voyelles moyennes. Ceci est à constater à la fois en syllabe accentuée et inaccentuée. Les figures 17, 18 et 19 montrent les réalisations d'un /O/ suivi d'une autre consonne que /r/, d'un /O/ suivi d'un /r/ prononcé et d'un /O/ suivi d'un /r/ élidé. Les trois exemples sont les réalisations de la locutrice 9.

**Figure 17 : le /o/**

dans <roc>

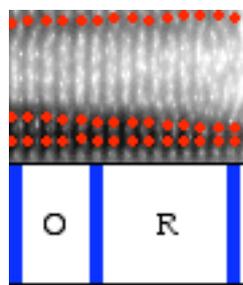
[ɔ]



**Figure 18 : le /o/ dans**

<port>

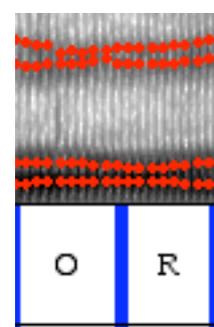
[o:r]



**Figure 19 : le /o/**

dans <bord>

[o:]



En conclusion, nous observons que les voyelles antérieures subissent toutes des modifications lorsqu'elles sont suivies de /r/. Elles sont toutes, à l'exception du /a/, suivies en syllabe accentuée d'un appendice vocalique dont la nature s'approche du schwa. Ceci est à constater tant dans les cas où le /r/ est réalisé que dans les cas où il est élidé. Les voyelles moyennes sont généralement plus fermées en contact avec le /r/ que suivies d'une autres consonnes. Ceci vaut aussi bien quand elles se trouvent en syllabe accentuée qu'inaccentuée. Le /a/ suivi de /r/ est postérieurisé.

Les voyelles postérieures subissent moins de changement lorsqu'elles sont suivies d'un /r/ que les voyelles antérieures. Le /u/ semble uniquement être allongé et le /O/ a tendance à se fermer. Les tableaux 8 et 9 montrent les tendances du système vocalique en FRR.

**Tableau 8 : Voyelles du FRR en syllabe accentuée**

| Contexte | Voyelles antérieures |                 |                 |                 |   | Voyelles postérieures |    |    |
|----------|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|---|-----------------------|----|----|
| CVC      | i                    | y               | ɛ               | œ               | a |                       | u  | ɔ  |
| CVR      | i: <sup>ə</sup>      | y: <sup>ə</sup> | e: <sup>ə</sup> | ø: <sup>ə</sup> |   | ɑ:                    | u: | o: |
| CV(R)    | i: <sup>ə</sup>      | y: <sup>ə</sup> | e: <sup>ə</sup> | ø: <sup>ə</sup> |   | ɑ:                    | u: | o: |

**Tableau 9 : Voyelles du FRR en syllabe inaccentuée :**

| Contexte | Voyelles antérieures |    |    |    |   | Voyelles postérieures |    |    |
|----------|----------------------|----|----|----|---|-----------------------|----|----|
| CVC      | i                    | y  | ɛ  | œ  | a |                       | u  | ɔ  |
| CVR      | i:                   | y: | e: | ø: |   | ɑ:                    | u: | o: |
| CV(R)    | i:                   | y: | e: | ø: |   | ɑ:                    | u: | o: |

Ces tableaux ne montrent que les tendances. Il faut noter que l'on constate dans le corpus d'autres réalisations. Les voyelles antérieures suivies d'un /r/ prononcé apparaissent notamment sans appendice vocalique. L'essentiel ici est toutefois d'esquisser les tendances. Une étude plus large pourrait permettre d'entrer plus en détail sur les propriétés phonétiques des voyelles.

### 3.2.4 Le /r/ et le schwa

Nous avons, jusque-là, examiné les influences que le /r/ exerce sur les phonèmes avec lesquels il est directement en contact. Nous monterons ici comment il peut influencer un autre phénomène phonologique, à savoir **le schwa**.

Le schwa /ə/ est une voyelle inaccentuée susceptible de tomber dans certains contextes. Sa chute dépend de plusieurs facteurs ; la rapidité d'élocution ainsi que le contexte phonologique, notamment. Dans les variétés du nord de la France métropolitaine, il peut tomber lorsqu'il est précédé d'une consonne (C(ə)CV). Il est cependant systématiquement maintenu s'il est précédé de deux consonnes : (CCəC). Le français préfère d'éviter la suite de trois consonnes (cf. la loi des trois consonnes, Grammont 1914), ce qui explique que /ə/ ne chute pas lorsqu'il est précédé de deux consonnes. (9) illustre la règle générale de chute de schwa.

(9) Schwa à l'intérieur d'un mot

- a) <appartement>    CCəC    [apartəmə]
- b) <franchement>    C(ə)CV    [frãʃmə]

En (9 a), le schwa est précédé par deux consonnes et ainsi maintenu, tandis que dans (9 b) le schwa est précédé d'une seule consonne et donc systématiquement effacé dans les variétés du français métropolitain du nord.

Avec le schwa réalisé, <appartement> se découpe en syllabe de la manière suivante<sup>32</sup>: [a.par.tə.mã]. En FRR, nous avons constaté que le /r/ peut tomber lorsqu'il constitue le seul élément d'une coda simple. Ceci est le cas dans la syllabe [par] qui peut donc être réalisée [pa:]. Ceci donne la réalisation [depa:t(ə)ment]. Le schwa est par conséquent précédé d'une seule consonne phonétiquement réalisée. Est-ce que cette réduction consonantique influence la chute de schwa en FRR ?

Plusieurs occurrences de chute de schwa interne lorsque le /r/ se trouve en coda à l'intérieur du mot devant une consonne ont été constatées dans le corpus :

Dans la lecture de la liste de mot, trois locuteurs font tomber le schwa dans <département> et quatre locuteurs le font tomber dans <bidépartementalisation>. <fortement> est réalisé sans schwa chez le locuteur 8. Dans la lecture du texte, <gouvernement> [guvɛ:nmã] est prononcé sans schwa par quatre locuteurs.

Dans les conversations, il y a également de nombreux exemples de chute de schwa à l'intérieur de mot. Tous les locuteurs font tomber le schwa dans les expressions figées comme <n'importe quoi><sup>33</sup>, <n'importe qui> etc.

Le schwa a donc tendance à chuter en FRR dans des contextes où il se maintient dans d'autres variétés de français dans lesquelles le /r/ postvocalique est systématiquement réalisé. On peut postuler l'hypothèse que cette chute est issue de l'élision du /r/ qui réduit le nombre de consonnes de trois à deux (cf. 3.4.2).

### 3.2.5 Remarques conclusives

Dans cette section, nous avons donné les caractéristiques du comportement du phonème /r/ en FRR. La méthode utilisée dans les analyses acoustiques a également été décrite en détail.

Nous avons constaté que le /r/ se réalise systématiquement en attaque comme une vibrante uvulaire. En coda, son comportement est néanmoins plus complexe. Il

<sup>32</sup> Le français favorise la syllabe cardinale CV. Lorsque deux consonnes se rencontrent à l'intérieur du mot, la frontière syllabique se place entre les deux, sauf s'il s'agit de la suite obstruante-liquide qui est inséparable.

<sup>33</sup> Les expressions figées comme <n'importe quoi> et <n'importe qui> etc. sont, selon les directives d'analyses du protocole PFC, traitées comme des mots et non des locutions.

peut être réalisé comme une consonne ou élide. Il allonge toutes les voyelles, ferme les voyelles moyennes et laisse une trace sous forme d'un appendice vocalique centralisé après les voyelles antérieures à l'exception du /a/ qui est postériorisé.

Nous avons ensuite vu que le schwa chute en FRR dans des contextes où il est maintenu dans d'autres variétés du français, ce qui peut être expliqué par l'élision du /r/ minimisant les séquences consonantiques.

Les tendances que nous avons esquissées correspondent sur plusieurs plans avec la description de la phonologie du FRR de Carayol de 1977. Il constate que /r/ est réalisé de manière consonantique en attaque mais non en coda. Conformément à nos données, Carayol affirme que les voyelles moyennes sont généralement plus fermées suivies de /r/ que d'autres consonnes, que le /a/ est plus postérieur et que les autres voyelles sont suivies d'un appendice vocalique en syllabe accentuée. L'allongement vocalique provoqué par le /r/ est également décrit chez Carayol.

Nos données montrent néanmoins quelques différences par rapport à l'étude de Carayol. La plus grande différence réside dans le /r/ consonantique. Chez Carayol, cette réalisation n'est pas mentionnée comme une possibilité en coda. Tous nos locuteurs ont néanmoins des réalisations consonantiques dans ce contexte. Carayol ne constate que brièvement les tendances et ne dégage pas nécessairement les exceptions, ce qui peut expliquer cette différence. Il se peut aussi qu'on ait affaire à une évolution dans laquelle la réalisation du /r/ consonantique en position postvocalique est de plus en plus fréquente à la Réunion. Le français métropolitain est plus présent dans l'île aujourd'hui qu'en 1977 et l'évolution phonologique va vraisemblablement vers la phonologie des variétés métropolitaines dotées d'un certain prestige où le /r/ est prononcé (cf. 1.2.2).

Plusieurs aspects du comportement du /r/ méritent une discussion plus approfondie. Il est nécessaire de postuler des hypothèses pour expliquer pourquoi il ferme plus les voyelles antérieures que les voyelles postérieures et pourquoi il ferme les voyelles moyennes. L'appendice vocalique mérite également d'être étudié de plus près. Est-ce qu'il peut être interprété comme un allophone du phonème /r/ ? Dans ce cas-là, pourquoi est-il à constater dans des cas où le /r/ est réalisé de manière consonantique ?

Le cadre temporel de cette étude est restreint, et nous nous limitons, pour cette raison, à une discussion plus approfondie sur un seul aspect du comportement du /r/, à savoir son élision, définie comme absence de consonne (cf. 3.2.2.2). Il nous semble

que l'élision du /r/ postvocalique constitue le grand axe de variation : d'une part, il est à constater quelle que soit sa place dans le mot et après toutes les voyelles et d'autre part, le changement de propriétés phonétiques des voyelles semble avoir lieu qu'il y ait une consonne ou non. La première démarche dans cette étude du /r/ en FRR consiste à examiner son élision et les facteurs qui la favorisent.

### 3.3 Facteurs de variation

Dans la section précédente, nous avons suggéré que le premier aspect du comportement du /r/ postvocalique à étudier de manière plus précise serait son élision en position postvocalique. Il s'agit de trouver les facteurs qui peuvent expliquer la variation d'élision du /r/. Nous avons examiné les occurrences de /r/ postvocalique dans notre corpus<sup>34</sup> et compté le nombre de /r/ réalisés et élidés. 1102 des 1502 /r/ examinés sont élidés ce qui donne une élision de **73,37%** (Bordal 2006). Ayant constaté que le taux d'élision est élevé, nous nous sommes intéressée à question de la façon dont l'élision se répartit à travers différents paramètres.

Nous avons postulé trois séries d'hypothèses sur les facteurs qui, selon nous, sont susceptibles de jouer dans la variation du /r/. Ces hypothèses se basent d'un côté sur les résultats des analyses acoustiques (cf. 2.3.2) et de l'autre côté sur nos constats sur la situation sociolinguistique du terrain (cf. chapitre 1). Nous examinons ainsi l'élision du /r/ selon des variables à la fois linguistiques et sociales.

L'élision du /r/ est intéressante d'un point de vue strictement phonologique. Certains contextes phonologiques peuvent notamment favoriser la chute. La complexité linguistique du terrain réunionnais caractérisée par la coexistence diglossique du créole et du français nécessite également, à notre avis, une prise en compte des facteurs extralinguistiques. L'élision du /r/ peut également être plus ou moins accentuée selon la fréquence du mot et son appartenance au lexique local.

Cette section s'organise ainsi : nous exposerons d'abord en détail nos hypothèses sur les facteurs de variation. Nous donnerons ensuite les résultats des études quantitatives pour enfin entreprendre la discussion sur ce que ces résultats peuvent nous apprendre sur l'élision du /r/.

---

<sup>34</sup> Nous avons examiné tout le texte, les mots ajoutés à la fin de la liste de mots et les dix minutes transcrits de conversations dirigées pour les neuf locuteurs.

### 3.3.1 Hypothèses sur les facteurs de variation

#### 3.3.1.1 Hypothèses phonologiques

Dans la section 3.2.3.1, nous avons délimité les contextes dans lesquels le /r/ est susceptible de tomber en FRR. Il peut être éliidé en coda en position postvocalique quelle que soit sa place dans le mot et après toutes les voyelles orales du FRR. Il s'agit alors de savoir si certains de ces contextes favorisent plus la chute que d'autres.

#### *Le /r/ et son entourage phonologique*

Notre première hypothèse est que la fréquence de chute du /r/ peut dépendre de sa place dans le mot phonologique et de son environnement. Rappelons que les voyelles en syllabe accentuée avec /r/ comme coda se comportent différemment de celles en syllabe inaccentuée : le /r/ laisse plus de traces en syllabes accentuées. Il s'agit également d'examiner s'il y a une différence de fréquence de chute à l'intérieur du mot (VR.C) *versus* en finale de mot (VR#). De plus, dans les occurrences où le /r/ se trouve en position finale de mot, l'élision peut également varier selon ce qui le suit : s'il se trouve devant pause (VR##), ou à l'intérieur d'un syntagme prosodique ou si le mot suivant commence par une consonne (VR#C) ou une voyelle (VR#V). Le français a notamment tendance à éviter le hiatus, ce qu'illustre par exemple le phénomène de la liaison où une consonne finale non prononcée apparaît à la surface devant un mot dépourvu d'attaque. Il est donc probable que les /r/ en position finale suivis d'un mot commençant par une voyelle soient fréquemment prononcés.

#### *Le /r/ est la qualité de la voyelle*

L'élision du /r/ peut également varier selon la qualité des voyelles qui le précèdent. Rappelons que /r/ exerce une influence différente sur les différentes voyelles : il laisse moins de traces sur les voyelles postérieures que sur les voyelles antérieures (cf. 3.2.3.2.2). À partir de cette observation, on peut postuler une influence dans l'autre sens, c'est-à-dire de la voyelle vers /r/. Notre hypothèse est donc que l'élision est déterminée par la qualité de la voyelle qui précède le /r/. Nous avons examiné la fréquence d'élision selon les classes de voyelles : les voyelles antérieures [i,y,e,ø,a] *vs.* postérieures [u,o], et les voyelles arrondies [y,ø,u,o] *vs.* non-arrondies [i,e,a].

Deux hypothèses phonologiques susceptibles d'expliquer la variation d'élision du /r/ sont ainsi postulées: premièrement cette variation dépend de la place du /r/ dans le mot phonologique et de son environnement ; deuxièmement elle dépend de la qualité de la voyelle précédant le /r/. Tourons-nous à présent vers les potentiels facteurs sociolinguistiques à l'origine de la variation.

### 3.3.1.2 *Hypothèses sociolinguistiques*

La variation de l'élision du /r/ peut également être d'ordre sociolinguistique. Rappelons que l'élision du /r/ postvocalique est un phénomène phonologique que partagent le FRR et le créole et qu'elle est, selon notre hypothèse, issue du créole. La fréquence d'interférences du créole en FRR peut corrélérer avec des facteurs externes.

#### *Le /r/ et la stratification sociale*

Les locuteurs de notre corpus considèrent le créole comme leur L1 et le français comme une L2 à laquelle ils ont été confrontés à l'école. Nous avons construit un corpus qui reflète une diversité sociale : différents niveaux de scolarisation et diverses professions y sont représentés (cf. 2.4). Étant donnée la situation diglossique, l'usage du français est généralement réservé aux contextes formels et l'usage du créole aux contextes informels (cf. 1.3). On peut donc supposer que les locuteurs les plus confrontés aux contextes formels parlent plus souvent le français que ceux qui sont moins confrontés à ces contextes. Il s'agit de ceux qui font un métier qui exige la pratique du français et/ou de ceux qui ont fait des études supérieures. L'élision du /r/ étant issue du créole, on peut donc postuler que ce phénomène est plus fréquent chez les locuteurs qui parlent et entendent le moins souvent le français. Rappelons que le français métropolitain est la variété dotée de prestige et aussi celle parlée par la plupart des enseignants (cf. 1.2.2). Le /r/ y est généralement maintenu.

Notre hypothèse est donc que l'élision du /r/ peut refléter une stratification sociale ; les locuteurs les moins confrontés au français sont ceux qui sont les moins scolarisés et qui ont les métiers les moins prestigieux et sont, par conséquent, ceux qui manifestent les taux d'élisions de /r/ les plus élevés.

### *Le /r/ et le registre*

Le taux de chute du /r/ peut par ailleurs varier selon le registre. Nous avons étudié la chute du /r/ à travers les trois registres de nos enregistrements : deux registres formels, à savoir la liste de mots et la lecture de texte, et un registre moins formel, la conversation dirigée. Il y a une tendance générale à ce que la chute des phonèmes corrèle avec la rapidité de l'élocution. Celle-ci dépend souvent du registre. Plus le registre est informel, plus les locuteurs parlent vite. On peut donc postuler l'hypothèse que l'élision du /r/ est plus élevée dans les conversations que dans les lectures, et plus élevée dans le texte que dans la liste.

Un autre facteur conforte également cette hypothèse. Étant donné la situation diglossique et l'insécurité linguistique à la Réunion, on peut s'attendre à ce que les locuteurs fassent l'effort de « bien » parler français, c'est-à-dire de diminuer leur « accent créole » dans des contextes formels. Rappelons que Carayol (1977) classe les réalisations du phonème /r/ comme la caractéristique la plus marquante de la phonologie du FRR. Si les locuteurs sont conscients de ce fait, il se peut qu'ils essaient de prononcer les /r/ pour avoir un accent plus « métropolitain<sup>35</sup> ». De plus, dans les lectures, la graphie peut jouer un rôle (Laks 2005). Lorsque le locuteur voit le /r/ graphique, il est plus susceptible de le prononcer que lorsqu'il parle spontanément. Notre deuxième hypothèse sociolinguistique est donc la suivante : plus le registre est informel, plus le /r/ tombe.

Deux hypothèses sociolinguistiques seront donc testées : premièrement que la chute du /r/ reflète la stratification sociale au sein du corpus, deuxièmement que le /r/ est plus fréquemment éliminé dans les registres les moins formels.

#### *3.3.1.3 Lexique/fréquence lexicale et élision*

Notre troisième série d'hypothèses porte sur la corrélation entre le lexique et l'élision. Il s'agit d'examiner si l'élision est plus fréquente dans certains mots que d'autres. Il se peut que le /r/ soit systématiquement éliminé dans certains mots et plus variable dans d'autres. Cette hypothèse se base sur des théories phonologiques comme

---

<sup>35</sup> Nous n'avons pas d'étude sur les traits linguistiques que les locuteurs perçoivent comme « typiques de l'accent réunionnais ». Une autre étude sur une autre zone créolophone, celle de Sobotta (2006), sur le français de Guadeloupe montre que les locuteurs guadeloupéens qualifient les réalisations du /r/ postvocalique comme typiques pour leur accent. Étant donné les points communs de ces deux terrains (tous les deux des DOM créolophones), il se peut que les mêmes tendances sont à constater à la Réunion.

celle de Bybee (cf. 2001), qui mettent l'accent sur l'usage linguistique dans la construction de la grammaire du locuteur. En effet, les mots qui subissent les changements phonologiques sont en général les mots les plus fréquemment utilisés. Quel genre de mots est susceptible d'avoir un taux d'élision de /r/ plus élevé que d'autres ?

Le lexique du créole est majoritairement issu du lexique du français, à savoir 90% (Bretegnier 1998). Les locuteurs emploient en grande partie les mêmes mots lorsqu'ils s'expriment en français et en créole. Le /r/ étant fréquemment éliminé en créole, on peut supposer que la chute du /r/ est élevée dans les mots où il n'est pas prononcé en créole. Il se peut que ceci concerne les mots qui apparaissent fréquemment dans le vocabulaire courant.

Notre hypothèse est donc que la chute peut être plus systématique dans certains types de mots que d'autres.

### 3.3.2 *Résultats des analyses quantitatives*

Afin de trouver les facteurs qui jouent sur la variation de l'élision du /r/ postvocalique, nous avons posé trois séries d'hypothèses que nous avons exposées en détail ; des hypothèses phonologiques, sociolinguistiques et lexicales. Nous les testerons à tour de rôle dans les sections suivantes au moyen d'analyses quantitatives sur le taux d'élision selon les différents paramètres évoqués.

#### 3.3.2.1 *Contextes phonologiques et variation*

##### 3.3.2.1.1 Rôle du mot phonologique

Nous avons d'abord calculé la différence entre la chute du /r/ en syllabe accentuée et en syllabe inaccentuée.

##### */r/ en syllabe accentuée*

869 /r/ postvocaliques sur 1163 ne sont pas réalisés, soit un pourcentage de **77,04%**. Les /r/ codas en syllabe accentuée peuvent se trouver dans quatre contextes différents : en fin d'énoncé (VR##), en fin de mot suivi d'un mot à initiale consonantique (VR#C), en fin de mot suivi d'un mot à initiale vocalique (VR#V) et en position préconsonantique (VRC). La distribution des élisions selon les différents contextes est donnée en (10) sous forme de tableau.

**Tableau 10 : Élisions du /r/ en syllabe accentuée**

| Contexte | Exemple     | Occurrences<br>éliminées/total | Pourcentage de<br>chute |
|----------|-------------|--------------------------------|-------------------------|
| VR##     | honneur.    | 283/358                        | 79,05%                  |
| VR#C     | gloire de   | 384/461                        | 83,30%                  |
| VR#V     | faire étape | 70/172                         | <b>40,70%</b>           |
| VRC      | course      | 132/172                        | 76,74%                  |

La différence d'élimination du /r/ selon qu'il se situe en fin d'énoncé (VR##), en fin de mot suivi d'une initiale consonantique (VR#C) ou lorsqu'il constitue le premier élément d'une coda branchante est insignifiante. L'élimination est élevée dans les trois cas. L'élimination en fin de mot suivi par une voyelle est cependant considérablement plus basse.

*/r/ en syllabe inaccentuée*

Il s'agit du /r/ à l'intérieur du mot suivi d'une syllabe commençant par une consonne 236 /r/ sur 339 ne sont pas réalisés dans ce contexte, qui correspond à une chute de **69,62%** (cf. Tableau 11).

**Tableau 11 : Élisions du /r/ en syllabe inaccentuée**

| Contexte | Exemple | Occurrences<br>éliminées/total | Pourcentage<br>d'élimination |
|----------|---------|--------------------------------|------------------------------|
| VR.C     | parmi   | 236/339                        | 69,62%                       |

À partir de 10 et de 11, on observe que la chute de /r/ est plus fréquente en syllabe accentuée qu'en syllabe inaccentuée. Les occurrences de /r/ en syllabe inaccentuée sont légèrement inférieures aux occurrences de /r/ en syllabe accentuée, mais il se peut qu'avec un plus grand corpus le résultat soit autre. Étant donnée la taille modeste du corpus et le fait que la différence n'est pas significative, nous ne pouvons tirer de conclusions fiables ; cependant une certaine tendance est constatée.

Le contexte qui se distingue le plus des autres par son faible pourcentage d'éliminations est le /r/ en finale de mot suivi par une voyelle (VR#V), ce qui correspond à

notre hypothèse initiale. Ceci peut s'expliquer par le fait que le français tend à éviter la rencontre de deux voyelles et qu'en créole (plus encore qu'en français), la syllabe canonique est la syllabe CV. La faible chute de /r/ dans ce contexte peut donc s'interpréter comme un enchaînement de la consonne finale de mot à l'attaque vide de la syllabe suivante, ce que nous illustrons en (10).

(10) Maintien de la syllabe CV

|                   |                            |
|-------------------|----------------------------|
|                   | <faire étape>              |
| a. /r/ élide :    | [fe: <sup>o</sup> .e.tap]  |
| b. /r/ prononcé : | [fe: <sup>o</sup> .re.tap] |

Dans (10a), l'attaque de la première syllabe de <faire> est vide, ce qui crée un hiatus. Dans (10b), le /r/ apparaît et constitue l'attaque de la syllabe qui le suit ; il y n'a pas de hiatus et les attaques vides sont évitées.

Ces données montrent que la chute du /r/ postvocalique est généralisée en FRR à travers tous les contextes phonologiques dans lesquels le /r/ est susceptible de tomber. Nikiema (2002) constate, dans une étude traitant tous les créoles à base lexicale française, que l'élision du /r/ est généralisée à travers tous les contextes. « La consonne /r/ s'efface toujours [en position postvocalique dans les créoles à base lexicale françaises] indépendamment de la voyelle qui le précède et de sa position (médiane ou finale) dans le mot ; elle ne réapparaît jamais en forme de surface » (Nikiema 90 : 2002). La même tendance est constatée chez Tinelli (1981 : 172) : « [/r/ can be deleted] everywhere except in syllable-initial position whether r was alone or in a consonant cluster in the French etymon ».

### 3.3.2.1.2 Qualité des voyelles

Il s'agit maintenant d'examiner le rôle de la voyelle qui précède le /r/. Nous avons constaté que le /r/ a une influence sur les voyelles qui le précède, mais celles-ci influencent-elles l'élision du /r/ ? Nous avons vu que le /r/ coda précède les voyelles moyennes mi-ouvertes, mais que sa présence a tendance à les fermer. Ceci est le cas de toutes les voyelles moyennes. L'aperture n'est donc pas un paramètre selon lequel la présence du /r/ peut varier. Cependant, nous avons constaté une différence de comportement devant les voyelles antérieures et postérieures. Est-ce que l'antériorité

est un composant qui peut expliquer cette variation ou est-ce que la labialisation peut influencer la chute du /r/ ?

*Antériorité :*

Nous considérons la voyelle /a/ comme une voyelle antérieure même si elle a tendance à être postériorisée devant /r/. La répartition de chute du /r/ selon le lieu d'articulation des voyelles précédentes est donnée en (12).

**Tableau 12 : Lieu d'articulation de la voyelle précédente comme facteur d'élision**

| +/- ant | voyelles        | /r/ élidés | /r/ totaux | % d'élision |
|---------|-----------------|------------|------------|-------------|
| +       | [ɛ, i, y, œ, a] | 782        | 1082       | 76,90%      |
| -       | [ɔ, u]          | 323        | 420        | 72,27%      |

Il y a peu de différence de chute du /r/ selon que la voyelle précédente est antérieure ou postérieure. Le /r/ laisse plus de traces sur les voyelles antérieures que sur les voyelles postérieures, mais son pourcentage d'élision, à lui, reste stable à travers ces deux classes de voyelles.

*Labialisation :*

Il s'agit alors d'examiner le rôle éventuel de la labialisation quant à la chute du /r/, ce que nous montrons en (13).

**Tableau 13 : Labialisation de la voyelle précédente comme facteur d'élision**

| +/- arrondies | voyelles     | /r/ élidés | /r/ totaux | % d'élision |
|---------------|--------------|------------|------------|-------------|
| +             | [y, ø, u, ɥ] | 499        | 662        | 75,38%      |
| -             | [e, i, a]    | 606        | 840        | 72,14%      |

(13) montre que la chute du /r/ est presque identique après les voyelles arrondies qu'après les voyelles non-arrondies. On n'observe aucune différence significative.

Le /r/ en coda influence les voyelles différemment selon leur qualité, mais celle-ci ne semble pas influencer la présence du /r/. Il n'y a aucune différence significative entre le pourcentage d'élision des deux classes de voyelles en question.

La chute du /r/ est élevée, qu'il s'agisse de voyelles antérieures, postérieures, arrondies ou non arrondies.

### 3.3.2.2 Facteurs sociolinguistiques et variation

#### 3.3.2.2.1 Stratification sociale

La fréquence de chute de /r/ postvocalique n'est pas uniforme chez les neuf locuteurs de cette étude, ce que nous explicitons dans le tableau (14).

**Tableau 14 : Élision du /r/ et la stratification sociale**

| Locuteur | Études-<br>Profession                           | Âge/sexe | Langues                                  | Chute                          |               |
|----------|---|----------|--|--------------------------------|---------------|
|          |   |          |  | Occurrences<br>éliminées/total | Pourcentage   |
| <b>1</b> | Certificat d'étude-<br>Institutrice             | F/83     | L1 : Créole acrolectal<br>L2 : Français  | 158/207                        | 76,33%        |
| <b>2</b> | Lycée agricole-<br>Agent de banque              | M/65     | L1 : Créole acrolectal<br>L2 : Français  | 74/154                         | <b>48,05%</b> |
| <b>3</b> | Collège-<br>Néant                               | F/51     | L1 : Créole basilectal<br>L2 : Français  | 118/152                        | 77,63%        |
| <b>4</b> | Collège-<br>Assistante maternelle               | F/42     | L1 : Créole acrolectal<br>L 2 : Français | 116/153                        | 75,82%        |
| <b>5</b> | Première générale-<br>Agriculteur               | M/39     | L1 : Créole acrolectal<br>L2 : Français  | 143/162                        | <b>88,27%</b> |
| <b>6</b> | Maîtrise d'économie-<br>Agent de direction      | M/28     | L1 : Créole et français                  | 132/176                        | 75%           |
| <b>7</b> | DEUG de lettre-<br>Assistante de<br>l'éducation | F/24     | L1 : Créole basilectal<br>L2 : Français  | 98/176                         | <b>55,68%</b> |
| <b>8</b> | CAP/BEP-<br>Chauffeur                           | M/24     | L1 : Créole basilectal<br>L2 : Français  | 120/125                        | <b>96%</b>    |
| <b>9</b> | Lycéenne  | F/16     | L1 : Créole basilectal<br>L2 : Français  | 146/197                        | 74,11%        |

Tout d'abord, une éventuelle corrélation entre l'élimination du /r/ et d'autres variables sociales que la profession et le niveau d'étude doit être examinée. Or, on ne constate aucune corrélation entre l'âge et le sexe des locuteurs et leur taux de chute. Il

n'y a pas non plus de relation entre la fréquence de chute et la variété de créole que parlent les locuteurs.

La corrélation est cependant nette entre la profession et le niveau d'instruction et la chute du /r/. La chute la plus élevée se rencontre chez le locuteur 8, qui est chauffeur et qui a une formation professionnelle. Ce locuteur affirme au cours de son entretien de rarement parler français (cf. 1.5). La chute est également élevée chez le locuteur 5 qui est agriculteur. Le locuteur 2 qui a été chef de banque manifeste la chute la plus faible. L'élision est également peu élevée chez la locutrice 7 qui travaille dans l'enseignement du français et qui a fait des études de lettres modernes. La plupart des locuteurs connaissent une chute d'environ 75%. La taille du corpus n'est pas assez importante pour affirmer que l'élision du /r/ est un marqueur sociolinguistique. On peut toutefois souligner la corrélation systématique entre la profession et/ou le niveau d'instruction et l'élision du /r/ à travers nos neuf locuteurs, et conclure que l'élision reflète la stratification sociale au sein du corpus : plus le locuteur est instruit ou exerce un métier qui exige la pratique du français, plus il réalise le /r/. L'étude d'un corpus plus important pourrait permettre de constater si cette tendance est généralisée.

La chute du /r/ en position postvocalique comme marqueur sociolinguistique a déjà été étudiée pour d'autres langues que le français, notamment en anglais, phénomène attesté par Labov (cf. 1972). Son étude fondamentale dans *le Lower East side* à New York constate ces mêmes tendances : plus ses locuteurs appartenaient aux classes supérieures, plus ils prononçaient les /r/ en position postvocalique. Pourtant, le contexte réunionnais et celui de Labov ne sont pas identiques étant donné le bilinguisme des locuteurs réunionnais. Dans notre étude, les données sociales sur les locuteurs vont, selon nous, de pair avec le niveau de francophonie. Plus un locuteur est scolarisé ou exerce un métier qui exige la pratique du français, plus il maîtrise le français et moins les traits du créole apparaissent dans le FRR.

La comparaison entre notre étude et celle de Labov est néanmoins intéressante. L'élision du /r/ postvocalique constitue en effet un point d'évolution dans de nombreuses langues. Carayol (1977 : 436) affirme qu'il s'agit également d'une évolution en cours dans le français standard et que le FRR ne représente qu'une étape précoce dans cette évolution. En FRR, le rôle du créole n'est cependant pas contestable étant donné qu'il constitue la L1 de la majorité des locuteurs et que le niveau de français varie. La comparaison avec d'autres études, notamment celle-ci sur

l'anglais permet toutefois de nuancer le rôle du seul créole quant à la tendance de la chute du /r/ en position postvocalique.

### 3.3.2.2.2 Registre

Nous avons calculé la fréquence d'élisions à travers les trois registres de chaque locuteur afin de voir la variation stylistique de chaque idiolecte, pour ensuite réunir toutes les occurrences par registre pour avoir une idée globale. Le résultat apparaît en (15) :

**Tableau 15 : Le registre comme facteur d'élision**

| Registre       | Occurrences<br>élimés/ total | Pourcentage<br>d'élision |
|----------------|------------------------------|--------------------------|
| Liste des mots | 134/198                      | 67,68%                   |
| Texte          | 317/405                      | 78,27%                   |
| Conversation   | 654/899                      | 72,74%                   |

Comme on pouvait s'y attendre, la chute la moins élevée se trouve dans les listes de mots qui constituent le registre le plus formel. Elle est toutefois plus forte dans le texte que dans la conversation censée représenter le registre le moins soutenu des trois. Le registre ne semble donc pas expliquer la variation du /r/, à lui seul.

Ce résultat est étonnant. L'explication peut éventuellement résider dans la méthode. En effet, le texte PFC n'est pas élaboré pour l'étude du /r/. Aussi le nombre d'occurrences est-il disproportionné. Il y a 17 occurrences du /r/ postvocalique dans le contexte VR##, 20 dans VR#C, 5 dans VR#V, 9 dans VRC et 15 dans VR.C. Au total, 47 /r/ postvocaliques sont présents dans le texte. Il se peut que la répartition de contextes ne soit pas assez importante pour que les résultats soient fiables. Il s'agit d'un aspect à approfondir davantage dans des études ultérieures.

### 3.3.2.3 Lexique/fréquence lexicale et élision

Les /r/ sont-ils plus fréquemment élimés dans certains mots que dans d'autres ? Tous les locuteurs ne traitent pas les mêmes sujets au cours des conversations et la plupart des mots n'apparaissent pas de manière suffisamment fréquente pour pouvoir effectuer une véritable comparaison. Nous avons toutefois constaté que certains mots

qui apparaissent fréquemment dans notre corpus sont souvent réalisés sans /r/. Les /r/ sont notamment élidés de façon quasi-systématique dans des expressions figées et fréquemment utilisées par tous les locuteurs comme *parce que*.

(11) <parce que> [pa:skə]

La chute du /r/ dans cette expression est également fréquente dans le français métropolitain.

Plusieurs locuteurs font également tomber le /r/ dans la préposition *pour*. À travers les trois registres, il y a une nette tendance chez tous les locuteurs de faire tomber le /r/ dans ce mot.

(12) <pour> [pu:]

Le /r/ y est systématiquement élidé en créole, ce que montre entre autres sa transcription orthographique dans le dictionnaire du créole réunionnais d'Armand (1987) où <pour> apparaît sans /r/, <pou>. Il s'agit d'un mot fréquent et en même temps partagé par le lexique du créole et celui du FRR. Le /r/ est également élidé de manière fréquente dans les verbes les plus communs, par exemple le verbe *faire* : <faire> [fe:°]. Le /r/ y est systématiquement élidé en créole (cf. Armand 1987).

En ce qui concerne les mots typiques du lexique local, le seul à apparaître de manière fréquente dans le corpus est le nom de lieu *Îlet à Cordes*, endroit dont sont originaires les locuteurs 1 et 5. Ceux-ci élident systématiquement le /r/ dans *Cordes*.

(13) <Îlet à Cordes> [iletako:d]

On peut donc constater une certaine tendance à ce que les /r/ soient élidés dans les mots fréquents et aussi ceux qui sont issus du créole. Il faudrait un test élaboré spécifiquement pour ce propos afin de confirmer cette tendance.

### 3.3.3 *Remarques conclusives*

Dans cette section, nous avons testé quelques hypothèses susceptibles d'expliquer la variation de l'élision du /r/ postvocalique par une étude quantitative de l'élisions en considérant différents paramètres.

Nous avons vu que le taux d'élision ne fluctue guère en fonction des différents contextes phonologiques : ni la place du /r/ dans le mot phonologique, ni son environnement, y compris la qualité de la voyelle qui le précède, n'exerce d'influence sur sa présence ou son absence. Le seul contexte phonologique à représenter une différence considérable est le /r/ final de mot suivi d'une voyelle (VR#V), ce qui peut s'expliquer par la tendance générale du français à préserver la syllabe CV. La généralisation de l'élision du /r/ à travers tous les contextes est aussi constatée en créole (Nikiema 2002 et Tinelli 1981).

En ce qui concerne les hypothèses sociolinguistiques, le registre ne se dévoile pas comme un facteur pertinent dans la variation du /r/. Cependant, nous avons constaté une différence considérable de taux de chute entre les différents locuteurs. Tous les locuteurs considèrent le créole comme leur L1, mais certains sont plus confrontés au français que d'autres. Étant donné la situation diglossique de la Réunion, le français est surtout utilisé dans des contextes formels. Les locuteurs qui sont le plus souvent confrontés à des situations réservées à l'usage du français sont ceux dont la chute reste la moins élevée ; ce sont ceux qui ont fait des études supérieures et/ou qui exercent un métier dans lequel l'usage de français est indispensable. L'élision du /r/ reflète ainsi la stratification sociale au sein du corpus.

Une certaine tendance indique que les mots fréquents et ceux que partagent le créole et le français sont prononcés sans /r/.

Nous pouvons conclure que le français est pour les locuteurs de ce corpus une L2, certes connue et souvent pratiquée, mais tout de même influencée par la L1, le créole. Le grand facteur qui explique la variation de l'élision du /r/ en FRR semble donc être le rôle du créole. Ceci renforce l'hypothèse que l'élision du /r/ en FRR est issue du créole. Dans une situation diglossique où deux systèmes linguistiques coexistent de manière proche et où les locuteurs sont bilingues, il faut prendre en compte les deux systèmes que l'objet d'étude soit la langue B, généralement la L1 des locuteurs ou la langue H, généralement la L2, ce qui est le cas ici.

### 3.4 Approches théoriques

Jusqu'à présent, notre approche aura été principalement descriptive : nous avons décrit le comportement du /r/ et exposé les études quantitatives qui nous ont permis d'avoir une idée des facteurs de variation de l'élision du /r/. Dans cette section, nous élargirons notre perspective sur l'élision du /r/ postvocalique en FRR en le discutant dans un cadre théorique qui se prête particulièrement bien au traitement de la variation et qui permet la prise en compte du bilinguisme des locuteurs, celui des **contraintes de la théorie de l'optimalité**. Cette section a deux objectifs : 1. dégager les processus phonologiques dans lesquels s'inscrit l'élision du /r/ et 2. montrer comment le jeu de plusieurs grammaires peut expliquer la variation de l'élision du /r/ en FRR.

Tout d'abord, nous proposerons une mise en contexte des propos que nous voudrions discuter par une description diachronique du phénomène et un exposé des arguments qui nous amènent à postuler un /r/ sous-jacent en créole réunionnais et en FRR. L'approche de la grammaire que représente la théorie de l'optimalité sera ensuite exposée, avant son application à l'élision du /r/. Nous proposerons à la fin de cette section un modèle d'explication de la variation.

#### 3.4.1 Aspects diachroniques

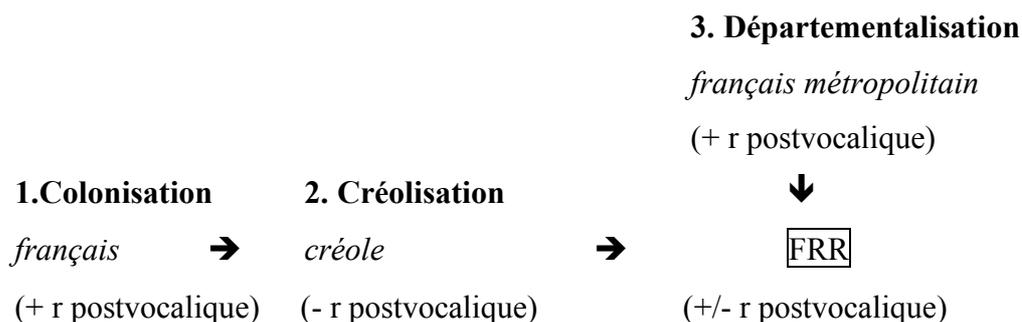
L'approche diachronique permet de montrer que le FRR est une variété influencée à la fois par le français métropolitain et par le créole. Rappelons brièvement l'histoire linguistique de la Réunion (cf.1.2.1.1). L'île étant inhabitée au moment de la colonisation française, aucune langue n'y existait au moment de la colonisation. Les colons français parlaient des dialectes régionaux de français et les esclaves, venant de différentes zones d'Afrique, parlaient diverses langues africaines. À partir du français des colons s'est développé le créole, selon Chandenson (cf. 1992), par un processus d'*approximation approximative* : les esclaves apprennent un français approximatif en contact avec les Blancs qu'ils transmettent à de nouveaux esclaves qui, à leur tour, le transmettent comme L1 à leurs enfants. Par la suite, le créole devient la L1 de la grande majorité de la population de l'île. En 1946, l'île est départementalisée, et la présence métropolitaine s'accroît considérablement. Du fait de ces changements, l'enseignement se démocratise et les médias gagnent de l'importance. De plus en plus de Réunionnais apprennent par conséquent à parler

français. De nos jours, il y a une tendance à la décréolisation : les parents tendent à transmettre le français comme L1 à leurs enfants à la place du créole. La langue de prestige semble en effet être le français métropolitain.

Quelle est la place du /r/ dans l'histoire linguistique de la Réunion ? On peut envisager le scénario suivant : le /r/ postvocalique était prononcé par les colons français (Nikiema et Bhatt 2003) qui se sont installés à la Réunion. L'élision est donc issue du processus de créolisation. Nous verrons, par ailleurs, que l'élision des segments en coda est un phénomène fréquent dans un tel processus (cf. 3.4.4). Actuellement, les Réunionnais sont de plus en plus confrontés au français métropolitain et nos données montrent que le /r/ se prononce de manière variable en position postvocalique : soit il est éliidé, soit il est prononcé comme une consonne.

Très schématiquement, on peut envisager l'évolution comme illustrée en (16).

**Tableau 16 : Aperçu diachronique de l'évolution du /r/ à la Réunion :**



Ce tableau est évidemment très simplifié : il y a des réalisations consonantiques du /r/ postvocalique en créole réunionnais. Dans certains cas, le /r/ peut tomber dans des variétés métropolitaines de français (par exemple dans l'expression « parce que » cf. 3.3.2.3). Ce tableau donne tout de même une idée de l'évolution.

L'objectif est de montrer que le FRR tel qu'il est parlé aujourd'hui est influencé à la fois par le créole et par le français métropolitain, ce qui contribue à rendre cette variété très instable.

### 3.4.2 Statut phonologique du /r/

Les aspects diachroniques donnent une idée de l'évolution de l'élision du /r/, mais quel est le statut phonologique du /r/ sur le plan synchronique ? Il semble peu

contestable que le /r/ fasse partie des formes sous-jacentes en créole et en FRR. Tout d'abord, notons que Nikiema et Bhatt (2003) postulent un /r/ sous-jacent en créole haïtien, créole à base lexicale française dans lequel le /r/ n'apparaît jamais à la surface. Ils expliquent ceci d'un côté en se basant sur l'étymon français où le /r/ est prononcé et d'un autre côté par le fait que le /r/ élidé bloque la nasalisation dans des contextes où la voyelle est suivie par une consonne nasale, par exemple le mot <larne> prononcé [lam] (Nikiema et Bhatt 2003 : 46).

En créole réunionnais, le /r/ peut apparaître à la surface et il modifie les propriétés phonétiques de la voyelle qui le précède. S'il est sous-jacent en haïtien, il est très probable qu'il le soit aussi en créole réunionnais puisqu'il s'y manifeste davantage.

En FRR, les données indiquent clairement que le /r/ postvocalique est sous-jacent. En 3.2.3.2.2, nous avons vu qu'il est variable et qu'il modifie la voyelle qui le précède. Toutes les voyelles sont de manière quasi-systématique allongées. De plus, les voyelles moyennes antérieures se ferment. Celles-ci et les voyelles /i/ et /y/ sont suivies d'un appendice vocalique (sous forme d'un schwa). Le /a/ est plus postérieur. Les voyelles postérieures changent moins, le /o/ se ferme, tandis que le /u/ n'est qu'allongé. En 3.2.3.2 et 3.3.2.1 nous avons vu que les réalisations consonantiques du /r/ sont à constater dans tous les contextes phonologiques et que la fréquence de chute dépend peu de ceux-ci. Le seul contexte particulier qui se distingue des autres est celui du /r/ final suivi d'un mot à initial vocalique (VR#V), où le /r/ semble apparaître afin d'éviter le hiatus.

Toutes ces observations nous amènent à postuler que le /r/ postvocalique est systématiquement sous-jacent. Même s'il est fréquemment élidé en surface, il laisse systématiquement des traces sur la voyelle qui le précède dans tous les contextes. L'élision du /r/ ne produit donc aucun homophone et ne prête jamais à l'ambiguïté, ce qu'illustrent les paires minimales en (14).

(14) Paires minimales en FRR

|          |                          |
|----------|--------------------------|
| si/cire  | [si] [si: <sup>o</sup> ] |
| su/sur   | [sy] [sy: <sup>o</sup> ] |
| pas/part | [pa] [pa:]               |
| fou/four | [fu] [fu:]               |

Le seul problème de cette analyse est l'influence du /r/ sur la chute de schwa (cf. 3.2.4). Si le schwa se maintient afin d'éviter la suite de trois consonnes, on pourrait supposer qu'une consonne sous-jacente favorise le maintien du schwa même si elle n'est pas réalisée en forme de surface. Or, on constate également en français métropolitain des chutes de schwa dans le contexte R(ə)CC contrairement à la règle générale qui fait chuter le schwa dans des séquences de trois consonnes, comme dans l'exemple (15).

(15) <par le train> [parltrœ̃]

L'explication de cette chute peut résider dans l'extrême sonorité du /r/ qui le rapproche des sons vocaliques (cf. 3.2.1). La suite de trois consonnes est donc plus « acceptable » lorsque l'une des consonnes est un /r/ que lorsqu'elle consiste en des consonnes moins sonores.

Plusieurs arguments sont favorables à la postulation d'un /r/ sous-jacent en FRR. Il nous semble raisonnable de conclure à l'existence d'un /r/ sous-jacent à travers tous les contextes.

### 3.4.3 *Contraintes universelles et élision du /r/*

Ayant postulé que l'élision du /r/ en FRR est issue du créole et que le /r/ est sous-jacent en créole et en FRR, nous proposons alors de discuter ce processus phonologique sous l'angle d'une théorie linguistique qui considère la grammaire comme un ensemble de contraintes universelles, il s'agit de *théorie de l'optimalité*<sup>36</sup> (Prince et Smolensky 1993).

#### 3.4.3.1 *OT et contraintes*

La théorie de l'optimalité (OT) s'inscrit dans le courant de la linguistique générative, originalement proposée par Chomsky (cf. le résumé de sa thèse sur le langage humain de 2000), qui se base sur l'existence d'une *grammaire universelle*. La

---

<sup>36</sup> Nous n'effectuons pas une analyse complète dans le cadre de OT et omettons donc ses aspects non pertinents pour notre analyse.

faculté de langage est considérée comme une qualité innée chez les hommes, tous prédisposés à un certain nombre de structures grammaticales. Ce qui distingue une langue d'une autre ne se situe pas dans les structures de base mais sur la manière dont une langue donnée exploite ces structures. Lorsque l'enfant apprend à parler, il active les structures dont fait usage la langue à laquelle il est exposé et « désapprend » les structures de sa grammaire universelle dont il n'a pas besoin pour s'exprimer dans cette langue.

Dans le cadre de la théorie de l'optimalité, la grammaire universelle est constituée d'un ensemble de contraintes sur l'*output* (la forme de surface). Les contraintes sont les mêmes dans toutes les langues, mais elles sont de nature conflictuelles et transgressables. Chaque forme de surface viole au moins une contrainte. Ce qui fait la différence entre les langues est la hiérarchie des contraintes. « Les contraintes d'OT sont donc des conditions de bonne formation de formes de surface, elles sont universelles (constituant une partie intégrante de la Grammaire Universelle), mais ne sont pas systématiquement respectées » (Lyche 2005 : 215). Les formes de surface sont considérées comme le résultat du conflit entre plusieurs contraintes. Il existe deux types de contraintes : les contraintes de marque et les contraintes de fidélité.

Les contraintes de marque favorisent les structures *non marquées*. Il s'agit de structures qui demandent le moindre effort articulatoire et qui sont les plus fréquentes à travers toutes les langues du monde. Les structures non marquées sont également les premières qu'acquièrent les enfants. Les contraintes de marque sont ainsi des contraintes qui cherchent à assurer la bonne formation de l'énoncé.

Les contraintes de fidélité, de leur côté, sont les contraintes conservatrices. Leur fonction est d'assurer que les formes sous-jacentes, ou *inputs* en termes optimalistes doivent être identiques aux formes de surface, c'est-à-dire les *outputs*.

Les conflits entre ces deux séries de contraintes sont à l'origine des formes de surface et de la variation que connaissent celles-ci. Les mêmes contraintes existent dans toutes les langues. C'est uniquement leur ordre qui diverge. Il s'agit autrement dit ici d'examiner un phénomène *spécifique* aux créoles et à certaines variétés de français, qui peut être expliqué par l'interaction de contraintes *universelles*.

### 3.4.3.2 Contraintes et élision du /r/ postvocalique

Nous avons postulé que le /r/ postvocalique est sous-jacent dans les deux systèmes : en créole réunionnais et en FRR. Il est susceptible d'être éliminé en coda, mais il est toujours maintenu en attaque (cf. Tableau 5, section 3.2.3.1). En coda, il peut être éliminé s'il se trouve en coda simple ou en coda branchante, à l'intérieur de mot ou en finale de mot. Quelles sont les contraintes qui interagissent dans ce processus ?

Nous avons discuté de l'élision du /r/ sous l'angle de la structure syllabique. Cinq contraintes de marque données sous (16) jouent dans la formation des syllabes (Lyche 2005 : 216) :

#### (16) Contraintes de marque et la structure syllabique

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Attaque :             | Toute syllabe doit être pourvue d'une attaque |
| Noyau :               | Toute syllabe doit contenir un noyau          |
| NoCoda :              | Une syllabe ne contient pas de coda           |
| NoComplexe(attaque) : | L'attaque de la syllabe ne peut être complexe |
| NoComplexe(coda) :    | La coda ne peut être complexe                 |

NoComplexe(coda) est dominée par NoComplexe(attaque). Les codas branchantes sont ainsi plus marquées que les attaques branchantes.

La syllabe la moins marquée est la syllabe CV. Elle ne viole aucune de ces contraintes : elle a une attaque simple, un noyau et aucune coda. Aucun constituant n'est complexe. Il s'agit d'une syllabe que l'on retrouve dans toutes les langues et c'est également la syllabe la plus fréquente en français.

Nous avons constaté que le /r/ est systématiquement maintenu en attaque et souvent absent en coda (cf. 3.2.3.1). Ceci a pour but d'éviter la création d'une syllabe marquée. La coda est marquée et donc susceptible de subir un processus d'élision. L'attaque n'est pas marquée et par conséquent maintenue.

Si le /r/ sous-jacent, mais susceptible d'être éliminé en surface, quelles sont les contraintes de fidélité assurant que la forme de base est identique à celle de surface ? La contrainte de fidélité opérant contre l'élision est donnée en (17) (Lyche 2005 : 217) :

## (17) Contrainte de fidélité opérant contre l'élision

MAX-IO: Chaque élément de base a un correspondant dans la représentation de surface (l'**élision** est interdite).

Il s'agit alors d'établir la hiérarchie des contraintes dans les différents outputs possibles. Prenons comme exemple l'input (18) <part> qui peut avoir deux outputs : a) où le /r/ est prononcé et b) où le /r/ est éliidé.

(18) /pa:r/

a) [pa:r]

b) [pa:]

Dans (18 a), la contrainte de fidélité MAX-r domine la contrainte de marque NoCoda/r/ :

a) MAX-r >><sup>37</sup>NoCoda/r/

L'input est fidèlement représenté dans l'output ; il n'y a aucune élision. Par contre, la contrainte de marque NoCoda/r/ est violée puisque la syllabe contient une coda. Dans (18 b) NoCoda/r/ domine MAX-r :

b) NoCoda/r/ >> MAX-r

Il n'y a aucune coda conformément à la contrainte de marque NoCoda, mais l'input n'est pas conforme à l'output : il y a une élision. Les mêmes contraintes sont en jeu dans les deux exemples. Dans le premier exemple, les contraintes de fidélité dominant, donc l'output est égal à l'input. Dans le deuxième, les contraintes de marque dominant et l'on a une structure non marquée, c'est-à-dire la syllabe CV.

Un deuxième exemple en (19) illustre les cas d'élision de /r/ où il constitue le premier élément d'une coda branchante. Cet input peut avoir deux outputs illustrés en (19a) et (19b).

(19) /pɔ:rk/

a) [pɔ:rk]

b) [pɔ:k]

---

<sup>37</sup> >> indique la relation de dominance: MAX>>CoCoda = MAX domine NoCoda.

Dans (19 a) MAX-r domine NoComplexe(coda) ; le /r/ est représenté dans l'output comme dans l'input, mais la contrainte de marque NoComplexe(coda) est transgressée par la coda branchante.

a) MAX-r >>NoComplexe(coda)

Dans (19 b), NoComplexe domine MAX-r car il n'y a pas de coda branchante, mais l'output n'est pas identique l'input ; il y a eu une élision.

b) NoComplexe(coda)>>MAX-r

Cet exemple illustre également que le phonème /r/ occupe une place à part dans le système phonologique du FRR. Dans la majorité des exemples où la contrainte de marque NoComplexe(coda) domine MAX-r, c'est le deuxième élément de la coda branchante qui chute. Rappelons l'exemple (5) de la section 3.1.1.1 : le mot <journaliste> est prononcé [ʒu:nalis]. C'est le dernier élément qui s'efface et non celui qui se trouve le plus proche du noyau. C'est uniquement lorsqu'on a affaire à un /r/ comme premier constituant d'une coda branchante que l'élément le plus proche du noyau tombe.

Qu'est-ce qui distingue /r/ des autres phonèmes ? Rappelons que le /r/ est le segment consonantique le plus sonore (cf. 3.2.1) et qu'il peut, pour cette raison, constituer le noyau syllabique dans de nombreuses langues. Russel Webb (2005 et c.p. 2006) explique l'élision du /r/ dans les créoles à base lexicale française par l'extrême sonorité de ce phonème qui rend sa perception difficile. L'interlocuteur ne perçoit guère la réalisation du /r/. Sa présence n'est donc pas essentielle pour la compréhension. Il peut donc chuter sans que cela nuise à la communication. Dans le travail des analyses acoustiques (cf. 3.2.2.1) nous avons notamment constaté la difficulté de déterminer la présence vs. l'absence du /r/. De plus, le /r/ est en effet un phonème marqué dans toutes les langues. Beaucoup d'enfants acquièrent notamment ce phonème tardivement.

Nous avons vu comment l'élision du /r/ peut être vue sous l'angle du conflit entre contraintes de marque et contraintes de fidélité, conflit dans lequel les contraintes de marque, donc celles de bonne formation, sont dominantes. Grâce à la nature universelle des contraintes, nous pouvons constater que l'élision du /r/ s'inscrit dans un processus phonologique naturel, à savoir une tendance vers une structure universelle, celle de la syllabe CV.

#### 3.4.4 *La grammaire du FRR*

Il s'agit maintenant de discuter la grammaire du FRR et la variation que connaît celle-ci sous l'approche des contraintes. Nous avons constaté que la variation de la grammaire du FRR est conditionnée par des facteurs externes comme la profession et le niveau d'instruction du locuteur qui déterminent son degré de contact avec le français. Les locuteurs qui sont rarement en contact avec le français sont ceux qui ont le plus d'interférence du créole lorsqu'ils s'expriment en français et donc ceux qui élident le plus les /r/.

Plusieurs approches dans le cadre de la théorie de l'optimalité, ont tenté de rendre compte de la variation. Une de ces approches est celle des contraintes flottantes explique la variation par l'existence de contraintes dont l'ordre n'est pas fixe. Celles-ci peuvent par conséquent flotter sans restriction particulière. Une autre manière d'expliquer la variation dans le cadre de cette théorie est l'hypothèse des grammaires multiples (van Oostendorp 1997). Afin d'expliquer la variation stylistique, on suppose que le locuteur a à sa disposition plusieurs grammaires, c'est-à-dire plusieurs hiérarchies de contraintes, dont il fait usage selon les différents contextes. Il s'agit d'une approche critiquée, car il est peu probable qu'un individu ait une grammaire pour chaque réalisation étant donnée la multitude de réalisations possibles. Cependant, dans les cas de multilinguisme, il est tout à fait envisageable que les locuteurs possèdent une grammaire par langue. « That an individual can simultaneously possess several grammars is uncontroversial in case of multilinguisme » (Antilla 2002 : 219).

Toutes ces approches ont en commun qu'elles sont modulaires (Antilla 2002), c'est-à-dire que les facteurs internes et les facteurs externes sont considérés comme fondamentalement différents : chaque ensemble de facteurs fonctionne comme un module distinct. Ces approches ne prêtent donc aucune attention aux facteurs externes. Nos données montrent cependant que ce sont justement les facteurs externes qui expliquent la variation de l'élosion du /r/ en FRR (cf. 3.3.2.2.1). Il nous semble, pour cette raison, essentiel d'étudier la grammaire du FRR selon un modèle qui permet la prise en compte de ces deux séries de facteurs. Il s'agit d'adopter une approche anti-modulaire.

Nous proposons en effet pour le traitement de la variation du /r/ en FRR une approche similaire à celle de Custilla Espinosa (2004). Le modèle qu'il propose

permet d'inclure les facteurs externes dans l'étude de la variation dans le cadre de la théorie de l'optimalité. Pour expliquer la variation stylistique, il propose ainsi un modèle de trois grammaires, appelées  $G_1$ ,  $G_2$  et  $G_3$ .  $G_1$  est la grammaire de la langue de prestige,  $G_3$  celle de la langue vernaculaire et  $G_2$  est une grammaire dynamique entre ces deux extrêmes. La hiérarchie des contraintes de cette dernière dépend des facteurs externes et en fonction de ceux-ci, elle s'approche plus de la  $G_1$  ou de la  $G_3$ . Bien que l'étude de Custilla Espinosa traite la variation stylistique et que nous nous occupions d'un contexte bilingue, le modèle peut être adopté à cette étude. On peut envisager que la grammaire du créole est la  $G_3$ , la langue vernaculaire où les contraintes de marque dominant. Celle-ci s'oppose à la grammaire métropolitaine,  $G_1$  dans laquelle les contraintes de fidélité dominant. La grammaire du FRR,  $G_2$ , s'approche plus de l'une ou de l'autre dépendant des facteurs externes.

Rappelons que l'on peut de manière schématique placer les différentes variétés de langue qui existent à la Réunion sur un continuum si l'on se limite à une variable linguistique, ce qui est le cas ici (cf. 1.4.1). Sur les deux extrêmes de ce continuum se trouvent le français métropolitain et le créole. Établissons d'abord la grammaire de ces variétés en ce qui concerne l'élision du /r/.

#### *$G_1$ : la grammaire du français métropolitain*

Le français métropolitain est une variété à laquelle les locuteurs sont confrontés, mais dont ils ne se servent pas activement eux-mêmes. C'est néanmoins la variété dotée de prestige social (cf. 1.2.2). En français métropolitain, le /r/ postvocalique est généralement maintenu et les contraintes de fidélité dominant. Les hiérarchies se présentent ainsi :

MAX-r>>NoCoda/r/            : /par/ [par]

MAX-r>>NoComplexe        : /pɔrt/ [pɔrt]

#### *$G_3$ : la grammaire du créole*

Il existe une tendance générale à ce que les structures non marquées dominant les structures marquées en créole. Ceci peut être mis en relation avec le contexte d'émergence de ces langues. Selon les théories de Chaudenson (cf. 1.2.1.1), il s'agit d'une interlangue d'apprenants qui est transmise à une nouvelle génération

d'apprenants. Rappelons que les structures non marquées sont souvent celles qu'apprennent d'abord les enfants. Les mêmes tendances caractérisent également l'apprentissage d'une L2. La domination de contraintes de marque dans la structure du créole peut donc être expliquée par son émergence. Ceci se manifeste sur plusieurs plans. Rappelons par exemple que les voyelles antérieures arrondies n'existent pas en créole basilectal (cf. 3.1.1.1). Ces voyelles sont marquées ce qu'illustre la contrainte de marque en (20) (Lyche 2005 : 220).

(20) AVT/\*ARR : Une voyelle antérieure n'est jamais arrondie

Revenons au /r/. Le créole connaît de la variation quant aux réalisations du /r/ postvocalique, mais pour généraliser on peut dire que les contraintes de marque dominent les contraintes de fidélité en créole et que le /r/ postvocalique est généralement élide :

NoCoda/r/ >> MAX-r : /po:r/ [po:]

NoComplexe >> MAX-r /si:<sup>3</sup>rk/ [si:<sup>3</sup>k]

Nous avons vu que les hiérarchies de contraintes en créole et en français métropolitain ne sont pas les mêmes. En français métropolitain, les contraintes de fidélité dominent et en créole, ce sont plutôt les contraintes de marque qui l'emportent, les structures non marquées étant ainsi favorisées. Il reste alors à définir la grammaire du FRR.

*G<sub>2</sub> : la grammaire du FRR*

La grammaire du FRR se situe dans le continuum entre le français métropolitain, où le /r/ est prononcé, et le créole, où le /r/ est élide.

Traitons d'abord son mode d'acquisition. La L1 des locuteurs est le créole où les contraintes de marque dominent les contraintes de fidélité. Lorsque les locuteurs commencent à apprendre le français, souvent par le biais des enseignants métropolitains, ils sont introduits à des structures de la G<sub>1</sub> où le /r/ est prononcé et les contraintes de fidélité dominent. L'élimination du /r/ est cependant une structure du créole qui semble persister chez plusieurs locuteurs lorsqu'ils s'expriment en français. Certaines structures de la L1 persistent dans tout processus d'apprentissage d'une L2.

Ce sont généralement des structures ayant un faible poids fonctionnel, ce qui est effectivement le cas du /r/. Nous avons vu que l'élision de ce phonème en position postvocalique ne prête pas à confusion et n'a donc aucune influence sur la communication. Il est élidé, mais il se manifeste en changeant les propriétés phonétiques de la voyelle qui le précède. Même réalisé, il est difficilement perceptible (cf. 3.4.2 et 3.4.3.2).

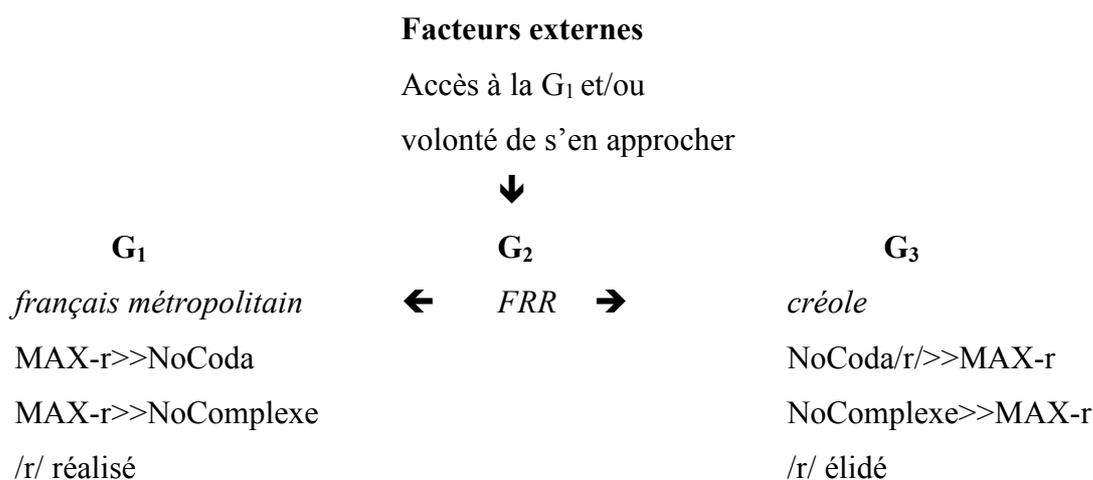
La chute est néanmoins variable et nous avons constaté qu'elle varie à travers les différents idiolectes. Certains locuteurs élident très rarement le /r/ tandis que chez d'autres la chute est quasi-systématique (cf. tableau 14, 3.3.2.2.1). Comment expliquer ceci ? Dans le continuum, le FRR se situe entre le créole, G<sub>3</sub> et le français métropolitain, G<sub>1</sub>. L'idiolecte d'un locuteur qui s'exprime en FRR semble s'approcher plus de la grammaire d'un ou de l'autre pôle. Nous avons constaté que c'étaient surtout les locuteurs qui sont le plus en contact avec la grammaire du français qui maintiennent les /r/. Certains locuteurs pratiquent très rarement le français et les structures du créole sont plus présentes dans leur FRR. Ce sont les facteurs externes qui déterminent si un locuteur pratique souvent le français. L'élision du /r/ postvocalique reflète la stratification sociale au sein de notre corpus : plus les locuteurs ont fait d'étude et plus ils ont des métiers qui exigent la pratique du français, étant généralement les métiers dotés de plus de statut social et plus ils maintiennent les /r/. Ces facteurs externes déterminent donc *l'accès* à la G<sub>1</sub> et donc à quel point les locuteurs l'utilisent dans leur expression.

Notons aussi que l'insertion des éléments du créole peut être consciente de la part des locuteurs. Même si la norme de prestige semble être le français métropolitain, il ne faut pas oublier que ce que Beniamino et Baggioni (1993) appellent « la norme petite bourgeoisie » (cf. 1.2.2) est marquée par l'introduction consciente d'éléments du créole pour des raisons identitaires. Il se peut donc que l'écart de certains idiolectes de la norme métropolitaine puisse être conscient et non seulement un manque de connaissance ou d'accès à celle-ci. Labov constate notamment dans son étude sur *Martha's Vineyard* (1972) que la variation phonologique dépend des facteurs identitaires : les habitants de l'île Martha's Vineyard semblent adopter certaines variables phonologiques (la centralisation des diphtongues) dans l'objectif de se distinguer des touristes américains qui résident sur l'île pendant les vacances d'été. Le fait de garder un marqueur régional peut de la même manière être une façon pour les locuteurs réunionnais de se distinguer des Métropolitains. Il faudrait effectuer une

enquête sur les traits phonologiques que les locuteurs perçoivent comme typiquement « réunionnais » afin de constater si le /r/ a la même fonction à la Réunion que les diphtongues centralisées à Martha's Vineyard.

Schématiquement, on peut illustrer les facteurs qui jouent dans la construction de la grammaire du FRR comme en (17).

**Tableau 17 : Influences dans la grammaire du FRR**



On estime donc que le FRR est une variété de français dont la grammaire selon des facteurs externes qui l'approchent plus du français métropolitain ou plus du créole.

### 3.4.5 Remarques conclusives

Le /r/ est sous-jacent en créole réunionnais comme en FRR et apparaît en surface de manière variable. Les contraintes proposées par la théorie de l'optimalité peuvent expliquer ceci. Lorsque le /r/ est éli­dé, les contraintes de marque dominant les contraintes de fidélité. La forme de base n'est pas présente en surface, mais une structure non marquée est obtenue.

La variation de la présence du /r/ s'est avérée déterminée par des facteurs externes et nous avons tenté de les inclure dans notre analyse, inspirée de l'hypothèse de trois grammaires postulée par Custilla Espinosa (2004), qui semble apte à rendre compte des enjeux de notre terrain. On peut postuler l'existence de trois grammaires : G<sub>3</sub>, la grammaire du créole, G<sub>2</sub>, la grammaire du FRR et G<sub>1</sub>, la grammaire du français

métropolitain. La grammaire du FRR, notre objet d'étude, s'approche plus ou moins de l'une ou l'autre grammaire en fonction de facteurs externes.

Le problème que présente ce modèle est évidemment le fait que  $G_1$  et  $G_3$  sont aussi variables. Le /r/ apparaît parfois en surface en créole tout comme il peut être éliidé en français métropolitain. L'avantage du modèle réside toutefois dans le fait qu'il permet la prise en compte des facteurs externes dans l'explication de la variation tout en tenant compte du fait que l'éliision du /r/ reflète une tendance vers une structure universelle, celle de la syllabe CV.

### 3.5 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné certains aspects d'un domaine précis de la phonologie du FRR, à savoir le /r/ postvocalique.

Nous avons, dans la première section du chapitre, survolé brièvement les particularités de la phonologie du FRR et du créole réunionnais dans l'objectif de démontrer que le comportement du /r/ postvocalique est l'aspect le plus caractérisant de la phonologie du FRR, et postuler que son comportement particulier est issu de la coexistence de cette variété avec le créole.

Dans la deuxième section du chapitre, nous avons vu que le /r/ peut être éliidé ou réalisé comme un consonne. Nous avons également examiné les influences qu'il exerce sur les voyelles et qui le précèdent. L'aspect de la réalisation du /r/ qui a ensuite retenu notre attention est l'alternance entre le /r/ postvocalique réalisé comme consonne ou éliidé.

La troisième section est ainsi consacrée aux facteurs de variation liés à l'éliision du /r/ postvocalique. Afin de déterminer les facteurs susceptibles de conditionner cette variation, nous avons posé trois séries d'hypothèses ; une série d'hypothèses phonologiques, une série d'hypothèses sociolinguistiques et des hypothèses sur le lexique et la fréquence lexicale. Nous avons ensuite effectué des études quantitatives pour dégager la fréquence de chute selon ces différents paramètres. Ceci nous a permis d'avoir une idée sur les paramètres pertinents quant à la variation du /r/. Nous avons constaté que le rôle du créole est le facteur le plus important dans cette variation. Les locuteurs qui sont le moins souvent confrontés au français sont ceux chez qui on constate le plus d'interférences du créole. L'accès au français dépend en effet de facteurs extralinguistiques, liés au niveau d'instruction et à

la profession des locuteurs. Nous avons également constaté une certaine tendance à ce que les mots fréquents soient prononcés sans /r/.

Dans la dernière section du chapitre, les résultats de nos analyses ont été discutés dans une approche théorique, celle des contraintes de la théorie de l'optimalité. Nous avons montré que l'élision du /r/ reflète une tendance vers une structure universelle, celle de la syllabe CV. Nous avons également montré que la grammaire du FRR se trouve entre la grammaire du français métropolitain et celle du créole et qu'elle s'approche plus de l'une ou de l'autre sous l'influence de facteurs externes : comme l'accès du locuteur à la grammaire du français métropolitain et/ou la volonté d'y assimiler son idiolecte.

Nous concluons que sur le plan phonologique, le /r/ occupe une place particulière dans la phonologie du FRR par sa susceptibilité d'être élidé et l'influence qu'il exerce sur son environnement phonologique. Il s'agit ainsi d'une caractéristique de cette variété du français qui le distingue des variétés métropolitaines du français.

Sur le plan sociolinguistique, le FRR ne peut être étudié sans la prise en compte du créole, qui est la L1 des locuteurs de ce corpus. L'une de nos hypothèses de base était que l'élision du /r/ était issue du contact avec le créole, hypothèse renforcée par les résultats des études quantitatives sur les facteurs de variation. Ces résultats mis en relation avec les informations sur la profession et le niveau d'étude des locuteurs montrent que ce sont effectivement les locuteurs étant le plus en contact avec le français qui élident le moins les /r/.

## 4 CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons examiné quelques aspects du /r/ en français régional de la Réunion. L'étude nous a permis de tirer quelques conclusions sur le comportement de celui-ci tant sur les plans phonétique et phonologique que sur le plan sociolinguistique, ainsi qu'elle a ouvert de multiples pistes pour des recherches ultérieures.

Nous avons d'abord donné une description de la situation sociolinguistique réunionnaise qui se caractérise par la coexistence diglossique entre le créole réunionnais et le français tout comme de nombreuses alternances codiques dans la communication quotidienne. Nous avons opté pour une explication liée au bilinguisme des locuteurs dans l'explication de l'existence de variétés intermédiaires. Ceci se base sur l'avis de nos locuteurs. Nous avons adopté la définition de Carayol (1977) du français régional de la Réunion selon laquelle c'est la langue dans laquelle les Réunionnais produisent leur discours quand ils choisissent de s'exprimer en français et non en créole. Cette définition a deux avantages : premièrement, elle est compatible avec l'hypothèse que le français régional est influencé par des interférences du créole et deuxièmement, elle est compatible avec la méthode dont nous nous sommes servis dans le recueil des données.

Après avoir présenté les enjeux du terrain, nous avons abordé un aspect de la phonologie du français régional de la Réunion, à savoir le /r/ postvocalique. Des analyses acoustiques ont montré que le comportement du phonème /r/ a deux caractéristiques : d'une part, il peut être éliminé en position postvocalique quelle que soit sa place dans le mot phonologique, en syllabe accentuée et inaccentuée et après toutes les voyelles. D'autre part, il change les propriétés phonétiques des voyelles qui le précèdent : il les allonge, il ferme les voyelles moyennes et il change la couleur des voyelles antérieures. Le /a/ est plus postérieur et les autres voyelles antérieures reçoivent un appendice vocalique dont la nature s'approche de celle d'une voyelle centralisée, à savoir un schwa. Le /r/ exerce généralement les mêmes influences sur les voyelles qu'il soit éliminé ou prononcé de manière consonantique.

Nous avons ensuite mis l'accent la variation de la présence du /r/. Des études quantitatives ont montré que le /r/ s'élide de la même manière dans tous les contextes phonologiques. Le seul contexte phonologique à se distinguer des autres est celui du /r/ final de mot suivi d'une attaque vide, dans lequel il est fréquemment prononcé. Ceci s'explique par la tendance du français à maintenir la syllabe CV.

La variation semble surtout être d'ordre sociolinguistique. Au sein du corpus étudié, ce sont les locuteurs qui sont les moins scolarisés et qui exercent les métiers les moins qualifiés et par conséquent les moins prestigieux, qui manifestent le taux de chute le plus élevé. Selon nous, ces locuteurs sont également ceux qui pratiquent et entendent le moins souvent le français. Étant donnée la diglossie, le créole est la langue de la communication quotidienne et le français celui des contextes formels. Les locuteurs les plus confrontés à des situations qui exigent la pratique du français sont par conséquent plus habitués à le parler. Leur français est de ce fait moins influencé par le créole. Ceci soutient notre hypothèse de base, à savoir que la chute du /r/ est issue du contact avec le créole.

Nous avons ensuite tenté de discuter la chute du /r/ dans un cadre théorique qui se prête bien au traitement de la variation, celui de la théorie de l'optimalité. Nous avons d'abord postulé l'hypothèse que le /r/ est sous-jacent en créole et en FRR. L'élosion du /r/ peut être vue comme un résultat du conflit entre les contraintes de fidélité, qui opère de sorte que la forme sous-jacente soit représentée en surface et les contraintes de marque dont l'objectif est de favoriser les structures non marquées. Les codas sont marquées, ce qui explique la chute du /r/. De plus, il s'agit d'un phonème très sonore dont la perception est difficile. Il peut chuter sans que cela prête à des confusions dans la communication.

La variation constatée entre les idiolectes en FRR peut s'expliquer par un modèle de trois grammaires : aux deux extrêmes la grammaire du créole, G<sub>3</sub> dans laquelle les contraintes de marque dominant et la grammaire du français métropolitain, G<sub>1</sub> où sont dominantes les contraintes de fidélité. La grammaire du FRR, G<sub>2</sub>, se trouve entre les deux et s'approche plus de l'une ou de l'autre selon le poids des facteurs externes. Ce modèle permet de prendre en compte à la fois des **facteurs internes** qui expliquent la chute ou le maintien du /r/, à savoir la domination des contraintes de fidélité ou de marque, et les **facteurs externes** qui déterminent si l'idiolecte d'un locuteur semble laisser dominer telle ou telle série de contraintes.

Si notre étude reste limitée par le nombre de locuteurs analysés dont nous n'avons pas pu explorer tous les aspects, elle a pourtant ouvert quelques pistes pour un travail plus approfondi sur le /r/.

D'un point de vue **phonétique et phonologique**, il reste à explorer d'autres aspects du comportement du /r/ que l'élision (cf. 3.2.5) : les tendances que nous avons constatées dans la section 3.2 sont-elles généralisables ? Pourquoi le /r/ laisse-t-il des traces différentes sur les voyelles postérieures et sur les voyelles antérieures ? Comment pourrait-on interpréter l'appendice vocalique après certaines voyelles antérieures ? Il s'agit également d'étudier plus avant en les propriétés phonétiques et phonologiques du phonème /r/ qui le dotent de la capacité d'être éliidé et d'influencer les voyelles qui le précèdent. Il faudrait également effectuer des testes de perception afin de mieux cerner son comportement.

Sur le plan **sociolinguistique**, il serait intéressant d'examiner davantage en quoi le /r/ est un marqueur sociolinguistique. Une étude plus large permettrait de constater si l'élision du /r/ postvocalique reflète vraiment la stratification sociale du terrain réunionnais et s'il ne s'agit pas d'un effet de l'étroitesse de notre corpus. Une étude sur les attitudes des locuteurs vis-à-vis de l'élision du /r/ pourrait également s'avérer intéressante : les locuteurs eux-mêmes considèrent-ils l'élision du /r/ postvocalique comme un marqueur sociolinguistique ?

Sur le plan **diachronique**, l'étude du /r/ pourrait élargir les connaissances sur le processus de créolisation. L'élision du /r/ est une caractéristique de tous les créoles à base lexicale française, des variétés de français des zones créolophones et également de certaines variétés africaines du français. Il conviendrait d'élargir l'étude du /r/ par la comparaison de son comportement dans ces variétés. Rappelons que plusieurs créolistes (cf. 1.2.1.1) ont rejeté l'hypothèse du substrat africain dans la formation des créoles. Le fait que ce trait est partagé entre les créoles à base lexicale française, les variétés régionales de français des zones créolophones et les variétés africaines du français devrait être approfondi. Pourquoi toutes ces zones partagent-elles ce phénomène phonologique ? Elles sont éloignées géographiquement. Elles ont cependant en commun que le français est entré en contact avec des langues africaines. Peut-il s'agir d'un trait issu des langues africaines malgré tout ? Cette étude nous a permis de proposer quelques axes d'analyse qui pourraient être adoptés pour l'étude du /r/ dans d'autres zones francophones d'expansion française.

Sur le plan **théorique**, il conviendrait maintenant d'approfondir le modèle de trois grammaires et de proposer une approche qui permettrait d'inclure les facteurs extralinguistiques dans une analyse dans le cadre de la théorie de l'optimalité.

Au-delà d'ouvrir un ensemble de pistes de recherches, nous avons en effet montré que l'analyse du comportement du /r/ en FRR ne peut être exclusivement sociolinguistique ou phonologique. Les deux domaines sont liés et exigent un traitement unitaire.

## BIBLIOGRAPHIE

- Antilla, A. 2002 : « Variation and phonological theory » in Chambers, J. K., Trudgill, P. & Schilling-Estes, N. (eds.) : *The Handbook of Language Variation and Change*. Oxford, Blackwell : 206-243.
- Armand, A. 1987 : *Dictionnaire kréol réunionné / français*. La Réunion, Océan Édition.
- Baggioni, D. 1993 : « Dalons et paumés de la créolo-francophonie réunionnaise, ou de la difficulté à vivre sans conflit la diglossie français/créole dans un D.O.M. ». *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, N° 19 3-4, Vol. II : 95-105.
- Bavoux, C. 1997 : «Lecte » in Moreau, M.-L. (éd.) : *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Spirmont, Mardaga : 200.
- Bavoux, C. 2002 : « Représentations et attitudes dans les aires créolophones » in Bavoux, C. et de Robillard, D. (éds.) : *Linguistique et créolistique. Univers créoles 2*. Paris, Anthropos : 57-76.
- Beniamino M. et Baggioni D. 1993 : « Le français, langue réunionnaise » in Beniamino, M. et Robillard, D. de (éds.) : *Le français dans l'espace francophone*. Paris, Champion : 151-172.
- Beniamino, M. 1996 : *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*. Vanves, Edifef.
- Beniamino, M. 1997: « La Réunion : une situation sociolinguistique, vingt ans après... » in Hazaël-Massieux, M.C. et Robillard, D. de (éds.) : *Créolisation de langue. Créolisation de culture*. Paris, Champion : 357-371.
- Bickerton, D. 1973: « The nature of Creole continuum ». *Language*, 49 : 640-669.
- Bickerton, D. 1981 : *Roots of language*. Ann Arbor, MI, Karoma.
- Bordal, G. 2006 : « Le comportement du /r/ en français régional de la Réunion ». *Dixième journées PFC : Données et enjeux théoriques, Paris, 2-4 février 2006*. [http://www.projet-pfc.net/?u\\_s=0&u\\_a=49&](http://www.projet-pfc.net/?u_s=0&u_a=49&)
- Bordal, G. et Ledegen, G. 2005 : « PFC sur le terrain réunionnais ». *Phonological Variation. The case of French. Colloque international, Tromsø, 25-27 août 2005*. [www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net)

- Boutin, B. 2006 : « Le corpus PFC Abidjan : de l'établissement de l'échantillon aux questions de transcriptions et codages ». *Dixième journées PFC : Données et enjeux théoriques*, Paris, 2-4 février 2006.  
[http://www.projet-pfc.net/?u\\_s=0&u\\_a=49&](http://www.projet-pfc.net/?u_s=0&u_a=49&)
- Bretegnier, A. 1998 : « Vers la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique » in Bretegnier, A. et Ledegen G. (éds.) : *Sécurité/insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*. Université de la Réunion, L'Harmattan.
- Bretegnier, A. 1998 : *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistiques et pragmatiques d'une situation de contacts de langues : la Réunion*. Thèse d'État présentée à l'Université de la Réunion et de Provence.
- Bybee, J. 2001 : *Phonology and Language Use*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Carayol, M. et Chaudenson, R. 1976 : « A study of the implicational analysis of a linguistic continuum : French- Creole ». *Journal of Creole Studies*, 8 : 179-218.
- Carayol, M. 1977 : *Le français parlé à la Réunion. Phonétique et phonologie*. Thèse D'État, présentée devant l'Université de Toulouse- Le Mirail.
- Carayol, M. et Chaudenson, R. 1978 : « Diglossie et continuum linguistique à La Réunion » in Gueunier, N. et alii : *Les français devant la norme*. Paris, Champion : 175-190.
- Carayol, M. 1985 : *Particularités lexicales du Français réunionnais*. Paris, Éditions Nathan.
- Cellier, P. 1985 : *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français*. Publications de l'Université de la Réunion.
- Chaudenson, R. 1974 : *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Tome II. Paris, Champion.
- Chaudenson, R. 1979 : « Le français dans les îles de l'Océan Indien (Mascareignes et Seychelles) » in Valdman A. (éd.) : *Le français hors de France* . Paris, Champion : 543-617.
- Chaudenson, R. 1981 : « Continuum intralinguistique et interlinguistique ». *Études créoles : culture, langue, société*, vol. IV, n 1 : 19-46.

- Chaudenson, R. 1992 : *Des îles, des hommes, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*. Paris, L'Harmattan.
- Chaudenson, R. 1997 : « Continuum » in Moreau, M.-L. (éd.) : *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Spirumont, Mardaga : 100-101.
- Chaudenson, R. 2002 : « Une théorie de la créolisation : le cas des créoles français ». *Études créoles*, vol. XXV, n 1 : 25-44.
- Chaudenson, R. 2003 : *La Créolisation: théorie, application, implication*. Paris, L'Harmattan.
- Chomsky, N. 2000 : *Nouveaux horizons dans l'étude du langage et de l'esprit*. Paris, Stock.
- Custilla Espinosa, J. A. 2004 : « Meaningful Variability : A sociolinguistically-Grounded Approach to Variation in Optimality Theory ». *International Journal of English Studies* : 165-184.
- Durand, J. et Lyche, C. 2003 : « Le projet 'Phonologie du français contemporain' (PRC) et sa méthodologie » in Delais-Roussaire, E. et Durand J. (éds.) : *Corpus et Variation en phonologie du français Méthodes et analyses*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail : 211-276.
- Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. 2003 : « Le projet PFC « phonologie du français contemporain ». *La Tribune Internationale des langues vivantes* n. 33 : 3-10.
- Ferguson, C. 1959 : « Diglossia ». *Word*, 15 : The Linguistic circle of New York : 325-340.
- Fishman, J. 1967: « Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism ». *The Journal of Social Issues*. 23 : 29-38.
- Gadet, F. 1997 : *Le français ordinaire*. Paris, Armand Colin.
- Gauvin, A. 1974 : *Du créole opprimé au créole libéré. Défense de la langue réunionnaise*. Paris, L'Harmattan.
- Gauvin, A. 2004 : *L'écriture du créole réunionnais. Les compromis indispensables (Essai)*. Éditions UDIR.
- Girard, F. et Lyche C. 2005 : *Phonétique et phonologie du français*. Oslo, Kunnskapsforlaget.
- Grammont, M. 1914 : *La prononciation française. Traité pratique*. Paris, Librairie Delagrave.
- Gueunier, N. et alii, 1978 : *Les Français devant la norme*. Paris, Champion.

- Hamers, J.F. et Blanc M. 1995: *Bilinguisme et bilingualité*. Bruxelles, Mardaga.
- Labov, W. 1972 : *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Laks, B. 1977: « Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des /r/ dans des groupes consonantiques finals ». *Langue française*, 34 : 109-135.
- Laks, B. 2005: « La liaison et l'illusion » in *Langage*, 158 : 101-125.
- Lyche, C. 2003 : « La loi de position et le français de Grenoble » in Delais-Roussarie, E. et Durand, J. (éds.) *Corpus et variation en phonologie du français*. Toulouse, Presse Universitaires du Mirail : 349-372.
- Lyche, C. 2005 : « Des règles aux contraintes : quelques aspects de la théorie d'optimalité » in Nguyen, N., Wauquier-Gravelines et Durand, J. (éds.) : *Phonologie et phonétique. Forme et substance*. Paris, Lavoisier : 209-240.
- Mackey, W 1997 : « Bilinguisme » in Moreau, M.-L. (éd.) : *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Spirmont, Mardaga : 61-64.
- Nikiema, E. 2002 : « Les (parlers) français ont le schwa, les créoles ont l'r » in Bavoux, C. et Robillard, D. de (éds.) *Créolistique et linguistique*. Paris, Anthropos : 77-96.
- Nikiema, E. et Bhatt, P. 2003 : « Two types of R deletion in Haitian Creole » in Plag, I. (ed.) : *Phonology and Morphology of Creole Languages*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag : 43-69.
- Oostendorp, M. van 1997: « Style levels in conflict resolution » in F. Hinskens *alii* (éds.) : *Variation, Change and Phonological Theory*. Amsterdam, John Benjamins : 207-229.
- Prince, A. and Smolensky, P. 1993: *Optimality Theory: Constraint Interaction in Generative Grammar*. Rutgers University Center for Cognitive Science.
- Prudent, F. 1981 : « Diglossie et interlecte ». *Langages*, n. 61. Paris, Larousse : 13-38.
- Robillard, D. de 2002 : « Visages de l'hétérogénéité linguistique des communautés créoles. Contact, diglossie, continuum, interlecte » in Bavoux, C. et Robillard, D. de (éds.) : *Linguistique et Créolistique. Univers créoles 2*. Paris, Anthropos : 35-55.

- Russell Webb, E. 2005 : «Post-vocalic phonetic naturalness: /R/ lenition and erasure in French and French lexifier Creoles ». *Phonological Variation. The case of French. Colloque international, Tromsø, 25-27 août 2005.*
- Selinker, L. 1972 : « Interlanguage ». *International Review of Applied Linguistics.* 10 : 209-231.
- Sobotta, E. 2006 : *Phonologie et migration. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris.* Thèse de doctorat. Ludwig-Maximilians- Universität München (LMU) et Université de Paris X-Nanterre.
- Tinelli, H. 1981 : *Creole phonology.* The Hague, Mouton Publishers.
- Valdman, A. 1978 : *Le créole : structure, statut et origine.* Paris, Klincksieck.
- Valliamée-Staudacher, G. 1992 : *Phonologie du créole réunionnais : unité et diversité.* Paris, Peteers.

## ANNEXES

### A Liste de mots<sup>38</sup>

1. roc
2. rat
3. jeune
4. mal
5. ras
6. fou à lier
7. des jeunets
8. intact
9. nous prendrions
10. fêtard
11. nièce
12. pâte
13. piquet
14. épée
15. compagnie
16. fête
17. islamique
18. agneau
19. pêcheur
20. médecin
21. paume
22. infect
23. dégeler
24. bêttement
25. épier
26. millionnaire
27. brun
28. scier
29. fêter
30. mouette
31. déjeuner
32. ex-femme
33. liège
34. baignoire
35. pêcheur
36. socialisme
37. relier
38. aspect
39. niais
40. épais

---

<sup>38</sup> Les mots en italique sont ceux qui sont été ajoutés à la liste des mots PFC spécialement pour l'enquête à la Réunion.

41. des genêts
42. blond
43. creux
44. reliure
45. piqué
46. malle
47. gnôle
48. bouleverser
49. million
50. explosion
51. influence
52. mâle
53. ex-mari
54. pomme
55. étrier
56. chemise
57. brin
58. lierre
59. blanc
60. petit
61. jeûne
62. rhinocéros
63. miette
64. slip
65. compagne
66. peuple
67. rauque
68. cinquième
69. nier
70. extraordinaire
71. meurtre
72. vous prendriez
73. botté
74. patte
75. étriller
76. faites
77. feutre
78. quatrième
79. muette
80. piquais
81. trouer
82. piquer
83. creuse
84. beauté
85. patte
86. pâte
87. épais
88. épée
89. jeune
90. jeûne

91. *beauté*
92. *botté*
93. *brun*
94. *brin*
95. *gagner*
96. *beurk*
97. *arrière*
98. *cirque*
99. *département*
100. *stylo*<sup>39</sup>
101. *hurle*
102. *porc*
103. *cimetière*
104. *panier*
105. *peur*
106. *perle*
107. *four*
108. *squelette*
109. *médecin*
110. *parc*
111. *tirelire*
112. *cire*
113. *part*
114. *bord de mer*
115. *paire*
116. *fortement*
117. *port*
118. *bidépartementalisation*
119. *fourche*
120. *dur*

---

<sup>39</sup> Les mots <stylo> et <squelette> sont ajoutés afin à la liste de tester l'éventuel insertion d'un élément vocalique au début de ces mots, phénomène fréquent en créole.

## B Texte

### Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ?<sup>40</sup>

Le village de Beaulieu est en grand émoi. Le Premier Ministre a en effet décidé de *faire* étape dans cette commune au *cours* de sa *tournée* de la région en fin d'année. Jusqu'ici les seuls titres de *gloire* de Beaulieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de *course* à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux olympiques de Berlin en 1936, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand *honneur* ? Le *hasard*, tout bêtement, *car* le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui *tournaient toujours autour* des mêmes villes, veut *découvrir* ce qu'il appelle "la campagne profonde".

Le *maire* de Beaulieu - Marc Blanc est en revanche très inquiet. La cote du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Comment, en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier *lors* des visites officielles ? La côte *escarpée* du Mont Saint-Pierre qui mène au village connaît des *barrages* chaque fois que les opposants de tous les *bords* manifestent leur colère. D'un autre côté, à chaque voyage du Premier Ministre, le *gouvernement* prend contact avec la *préfecture* la plus proche et *s'assure* que tout est fait pour le protéger. Or, un gros détachement de police, comme on en a vu à *Jonquière*, et des vérifications d'identité risquent de provoquer une explosion. Un jeune membre de l'opposition aurait déclaré : "Dans le coin, on est jaloux de notre *liberté*. S'il faut montrer patte blanche pour *circuler*, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons le soutien du village entier." De plus, quelques articles parus dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel *Observateur* *indiqueraient* que des activistes des communes voisines *préparent* une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint Martinville.

Le sympathique maire de Beaulieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à *écrire* au Premier Ministre pour vérifier si son village était vraiment une étape *nécessaire* dans la *tournée* prévue. Beaulieu *préfère* être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.

---

<sup>40</sup> Les mots contenant un /r/ postvocalique potentiel sont en italiques.